



N° ordre / / Dept. Arch

MEMOIRE DE SOUTENANCE DU PROJET DE FIN D'ETUDES DE MASTER ACADEMIQUE

Domaine : Architecture, Urbanisme et Métiers de la Ville

Filière : Architecture

Thématique : Architecture urbaine

L'habitat autogéré : Pour une architecture résidentielle circonscrite

Présenté par :

M. Abdelmoumin ABDALLAH SAMEUT
M. Mohammed ATTAF
M. Mohammed Amine HENNI

Soutenu le 22 /Juin / 2023 devant le jury composé de :

- ❖ PRÉSIDENTE: Mme. Rafika BOUCHAAR
- ❖ EXAMINATRICE: Mme. Zoubida MAARAF
- ❖ EXAMINATEUR: M. Samir NEDJARI
- ❖ ENCADRANT : M. Madjid CHACHOUR
- ❖ INVITE: M. Tawfik TALBI

ANNEE UNIVERSITAIRE :2022-2023

Table des matières

Table des illustrations	4
a- Figures	4
b- Tableaux	5
Remerciement	6
Résumé :	9
Introduction générale	13
L'objet de l'étude et le choix de la thématique	13
Problématique	16
Méthodologie :	17
Les objectifs :	17
CHAPITRE 1 : Cadre théorique	19
1.1. Historique	20
1.1.1. Au Moyen Âge :	21
1.1.2. Dans les temps actuels :	21
1.1.3. En Europe :	21
1.1.4. En Algérie :	22
1.2. Définition des concepts	22
1.2.1. La notion de l'habitat autogéré	22
1.2.2. Processus de réalisation de l'habitat autogérer	24
1.2.3. 1.2.2. Les principes de l'habitat autogéré et ses formes	31
1.2.3. L'architecture résidentielle circonscrite	32
Chapitre 02 : analyse de cas	34
2. Analyse de cas	35
2.1. Étude de cas 1 : Cohabitât Québec	35
2.2. Étude de cas 2 : Wohnprojekt Wien At Vienna	45
2.3. Étude de cas 3 : Logement coopératif sur la rivière Spielfeld	51
2.4. Synthèse	58
Chapitre 03 : enquête de terrain	60
3. Enquête de terrain	61
3.1. Le déroulement de l'enquête	62
3.1.1. Synthèse :	75
Chapitre 04 : analyse de site	76
4. Analyse de site	77
4.1. Présentation du site	77

Chapitre 5 : Proposition d'un modèle d'habitat autogéré pour une architecture résidentielle circonscrite.....	88
5. Proposition d'un modèle d'habitat autogéré pour une architecture résidentielle circonscrite....	89
5.1. Les critères de conception d'un habitat autogéré	90
5.2. La mise en place d'un modèle d'habitat autogéré	92
5.2.1. La programmation :	92
5.2.2. GENESSE DE PROJET :	99
5.2.3. Les plans :	105
5.2.4. Concepts :	119
5.3. Les limites du modèle proposé	127
5.3.1. L'auto-productivité de l'énergie dans le projet d'habitat :	127
5.3.2. L'habitat flexible :	128
5.3.3. Vers un habitat écologique :	130
6. Conclusion :	131
Annexes.....	133
Bibliographie :	152

Table des illustrations

a- Figures

<i>Figure 1:scheme représente le processus de réalisation de l'habitat autogère</i>	24
<i>Figure 2: Le rôle d'un entrepreneur</i>	25
<i>Figure 3: Le rôle d'un architecte</i>	26
<i>Figure 4:situation de cohabitât Québec</i>	35
<i>Figure 5:cohousing danoise</i>	36
<i>Figure 6:plan de masse</i>	38
<i>Figure 7:plan de rez-de-chaussée</i>	38
<i>Figure 8:plan sous -sol</i>	39
<i>Figure 9:plan étage courant</i>	40
<i>Figure 10:salle manger</i>	41
<i>Figure 11:Une cuisine</i>	41
<i>Figure 12:Une buanderie</i>	41
<i>Figure 13:salle de jeu pour les enfants</i>	41
<i>Figure 14:Espaces extérieurs partagés - La cour arrière</i>	43
<i>Figure 15:Espaces extérieurs partagés – La cour intérieures</i>	43
<i>Figure 16:plan situation</i>	46
<i>Figure 17:plan de masse</i>	46
<i>Figure 18:plan sous -sol</i>	47
<i>Figure 19:plan RDC</i>	47
<i>Figure 20:plan toiture</i>	47
<i>Figure 21:plan courant</i>	47
<i>Figure 22:coupe transversale</i>	47
<i>Figure 23:coupe longitudinale</i>	47
<i>Figure 24:espaces extérieurs partagés</i>	49
<i>Figure 25:espace de jeu pour enfant</i>	49
<i>Figure 26:Logement coopérative sur la riviere spreefeld</i>	51
<i>Figure 27:Programme extérieur du projet</i>	52
<i>Figure 28:Situation et accessibilité du projet</i>	52
<i>Figure 29:Analyse le plan de masse</i>	53
<i>Figure 30:Analyse d'orientation de projet</i>	53
<i>Figure 31:Explication de l'utilisation de « facade skin » dans ce projet</i>	54
<i>Figure 32:Système structural dans logement cooperative</i>	54
<i>Figure 33:Plans des appartements communautaires</i>	55
<i>Figure 34:Figure descriptif des appartements communautaires</i>	55
<i>Figure 35:Organigramme spatiale des cellules standard</i>	56
<i>Figure 36:Programme des espaces partagés</i>	56
<i>Figure 37:Légende explicative de financement du projet</i>	57
<i>Figure 38:Schema générale de la gestion du projet</i>	57
<i>Figure 39:maquette représentatif 1er esquisse</i>	91

<i>Figure 40:plan RDC.....</i>	<i>105</i>
<i>Figure 41:plan R+1</i>	<i>105</i>
<i>Figure 42:plan variant 1</i>	<i>106</i>
<i>Figure 43:plan variant 2</i>	<i>106</i>
<i>Figure 44:plan variant 3</i>	<i>107</i>
<i>Figure 45:plan variant 4</i>	<i>107</i>
<i>Figure 46:plan RDC.....</i>	<i>108</i>
<i>Figure 47:plan R+1</i>	<i>109</i>
<i>Figure 48:plan toiture.....</i>	<i>110</i>
<i>Figure 49:plan RDC.....</i>	<i>111</i>
<i>Figure 50:plan R+1</i>	<i>111</i>
<i>Figure 51:plan toiture.....</i>	<i>112</i>
<i>Figure 52:plan RDC.....</i>	<i>112</i>
<i>Figure 53:plan RDC.....</i>	<i>113</i>
<i>Figure 54: plan RDC.....</i>	<i>113</i>
<i>Figure 55:plan de masse ECH:1/200</i>	<i>114</i>
<i>Figure 56:paln sous -sol ech :1/200.....</i>	<i>115</i>
<i>Figure 57:facade principale.....</i>	<i>116</i>
<i>Figure 58:facade arrière.....</i>	<i>116</i>
<i>Figure 59:coupe A-A.....</i>	<i>117</i>
<i>Figure 60:coupe B-B.....</i>	<i>117</i>
<i>Figure 61:lundry</i>	<i>117</i>
<i>Figure 62:salle TV</i>	<i>117</i>
<i>Figure 63:sejour /salle manger.....</i>	<i>118</i>
<i>Figure 64:salle à manger.....</i>	<i>118</i>
<i>Figure 65:dortoir</i>	<i>118</i>
<i>Figure 66:sejour.....</i>	<i>118</i>

b- Tableaux

<i>Tableau 1:les missions d'un contrôleur</i>	<i>28</i>
<i>Tableau 2:tableau représente les type de logement de cohabitât</i>	<i>43</i>
<i>Tableau 3:programme surfacique d'habitat</i>	<i>96</i>
<i>Tableau 4:programme surfacique des équipements</i>	<i>98</i>

Remerciement

Tout d'abord, nous remercions Allah tout puissant qui nous a accordé la force, le courage et la patience nécessaires pour mener à bien cet humble travail.

Ce mémoire est le fruit d'un effort constant, qui n'aurait pu être réalisé sans la contribution de nombreuses personnes. C'est donc l'occasion de leur exprimer notre reconnaissance.

Nous sommes conscients que l'ingratitude est un trait condamnable et, par conséquent, nous tenons à exprimer notre gratitude envers nos parents pour leur soutien inconditionnel, leur assistance et leurs encouragements. Nous espérons sincèrement que ce travail témoignera de toute notre reconnaissance et de tout notre amour à leur égard.

Nous souhaitons également exprimer notre profonde gratitude envers notre encadreur, Monsieur Madjid Chachour, qui nous a confié ce projet et nous a accompagnés tout au long de cette année. Ses précieux conseils et sa confiance ont été d'une grande utilité et nous les apprécions grandement.

Nous n'oublions pas de remercier l'ensemble de nos enseignants du département d'architecture, ainsi que tous nos collègues et nos amis, pour leur soutien tout au long de notre parcours académique.

Nous tenons également à exprimer notre gratitude envers les membres du jury de ce mémoire, qui ont accepté de participer à son évaluation et ont contribué à améliorer nos réflexions, nourrissant ainsi celles à venir.

Enfin, Nous saisissons cette occasion pour adresser nos sincères remerciements à toutes les personnes qui, de près ou de loin, ont participé à l'élaboration de ce travail par leur présence, leur soutien, leur contribution et leur aide.

Dédicace

ABDALLAH SAMEUT ABDELMOUMIN :

J'ai l'honneur de dédier ce modeste travail

- A ma mère bien-aimée, ta bienveillance et ton amour inconditionnel ont été une force motrice tout au long de ma vie, et même si tu n'es plus physiquement parmi nous, ton héritage continue de guider mes pas.
- A mon père, qui a été une source de soutien.
- A tous mes frères et sœurs, vous avez été et serez toujours mon soutien.
- Toute la famille ABDALLAH SAMEUT et à toute personne qui me connaisse.
- A mes binômes et leurs familles, mes chers amis et toute personne qui m'a aidé ou encouragé au cours des cinq années d'études.

MERCI.

ATTAF MOHAMMED:

JE dédie ce modeste travail à ceux et celles que j'aime et qui ont été mes piliers.

- A mes chers parents, votre soutien a été essentiel et vos sacrifices sont mon inspiration.
- A mes frères et sœurs, vous êtes ma force.
- A mes grands-parents, oncles et toute la famille ATTAF pour avoir m'encourager.
- A mes binômes et leurs familles, tous mes amis et mes connaissances pour leur soutien, et à toute personne qui a contribué à ce projet.

MERCI.

-

HENNI MOHAMMED AMINE:

J'ai l'énorme plaisir de dédier ce travail à ceux qui m'ont toujours soutenu dans la vie, ceux que j'aime le plus.

- A mes chers parents, votre amour et votre sacrifice sont mon seul trésor.
- A mes frères et sœurs, pour leur soutien et leur amour.
- A toute la famille HENNIE, et les gens qui me connaissent.
- A mes binômes et leurs familles, mes chers amis qui m'ont soutenu au cours de ces cinq années d'étude pour réaliser mon rêve.

MERCI.

Résumé :

Le mémoire de projet de fin d'étude intitulé "Habitat autogéré: pour une architecture résidentielle circonscrite" explore l'importance de l'habitat autogéré en tant qu'alternative pour résoudre les problèmes de standardisation et de crise du logement en Algérie, et améliorer la qualité de logement en plaçant l'habitant au cœur du processus de réalisation. L'habitat autogéré est un concept visant à permettre aux individus de prendre en charge la conception, la construction et la gestion de leurs propres logements, en dehors des structures traditionnelles de développement immobilier. Cette approche alternative met l'accent sur l'autonomie, la durabilité, la participation communautaire et la liberté de choix dans le processus de logement.

Le mémoire est divisé en cinq parties distinctes qui fournissent une analyse approfondie de différents aspects de l'habitat autogéré. La première partie est une étude théorique qui examine les principes fondamentaux de l'habitat autogéré et son contexte historique et socio-culturel. La deuxième partie analyse des cas existants d'habitat autogéré, en mettant en évidence des exemples internationaux pertinents qui illustrent différentes approches de ce type d'habitat.

La troisième partie présente une enquête de terrain approfondie, visant à recueillir des informations essentielles auprès des futurs habitants. Cette enquête permet de comprendre leurs besoins, attentes et aspirations, qui serviront de base pour la conception du projet. La quatrième partie consiste en une analyse détaillée du site choisi en Algérie, plus spécifiquement dans la wilaya de Mostaganem, afin de mieux comprendre ses caractéristiques et de les prendre en compte dans le modèle d'habitat autogéré.

Enfin, la cinquième partie propose un modèle d'habitat autogéré spécifiquement adapté à une architecture résidentielle circonscrite, en intégrant les principes de l'habitat autogéré et en prenant en compte les spécificités sociales et culturelles de l'Algérie. Ce modèle vise à répondre aux besoins des habitants identifiés lors de l'enquête de terrain, en favorisant la participation communautaire, la durabilité environnementale et la qualité de vie.

Dans l'ensemble, ce mémoire met en évidence l'importance de l'habitat autogéré comme alternative aux problèmes de standardisation et de crise du logement en Algérie. Il propose un modèle d'habitat autogéré adapté à une architecture résidentielle circonscrite, en prenant en compte les spécificités locales et en répondant aux besoins des habitants. Cette proposition vise à offrir une solution durable et participative pour améliorer la qualité de vie des résidents et contribuer au développement de communautés autonomes et épanouies. De plus, cette

proposition ouvre la porte au développement et à la recherche de solutions innovantes pour les problèmes d'habitat en Algérie.

ملخص:

وتستكشف ورقة المشروع النهائية المعنونة «الإسكان المدار ذاتيًا: من أجل هندسة سكنية محدودة» أهمية الإسكان المدار ذاتيًا كبديل لحل مشاكل التوحيد القياسي وأزمة الإسكان في الجزائر، وتحسين جودة الإسكان من خلال وضع السكان في صميم عملية الإنجاز. الإسكان المدار ذاتيًا هو مفهوم مصمم للسماح للأفراد بتولي تصميم وبناء وإدارة مساكنهم الخاصة، خارج هياكل التطوير العقاري التقليدية. ويركز هذا النهج البديل على الاستقلال الذاتي والاستدامة والمشاركة المجتمعية وحرية الاختيار في عملية الإسكان.

ينقسم الموجز إلى خمسة أقسام منفصلة تقدم تحليلاً متعمقاً للجوانب المختلفة للموئل الذي يدار ذاتيًا. الجزء الأول هو دراسة نظرية تبحث في المبادئ الأساسية للموئل الذي يدار ذاتيًا وسياقه التاريخي والاجتماعي والثقافي. يحلل الجزء الثاني الحالات الحالية للموئل الذي يدار ذاتيًا، ويسلط الضوء على الأمثلة الدولية ذات الصلة التي توضح النهج المختلفة لهذا النوع من الموائل.

ويقدم الجزء الثالث دراسة استقصائية ميدانية متعمقة تهدف إلى جمع المعلومات الأساسية من سكان المستقبل. وتساعد هذه الدراسة الاستقصائية على فهم احتياجاتهم وتوقعاتهم وتطلعاتهم، التي ستكون أساساً لتصميم المشروع. ويتألف الجزء الرابع من تحليل مفصل للموقع المختار في الجزائر، وبشكل أكثر تحديداً في ولاية مستغانم، من أجل فهم خصائصه على نحو أفضل ومراعاتها في نموذج الموئل القائم على الإدارة الذاتية.

وأخيراً، يقترح الجزء الخامس نمودجا للسكن الذي يدار ذاتياً مكيفاً خصيصاً مع بنية سكنية محدودة، يدمج مبادئ الإسكان الذي يدار ذاتياً ويأخذ في الاعتبار الخصائص الاجتماعية والثقافية للجزائر. ويهدف هذا النموذج إلى تلبية احتياجات السكان المحددة في الدراسة الاستقصائية الميدانية، عن طريق تعزيز المشاركة المجتمعية والاستدامة البيئية ونوعية الحياة.

بشكل عام، يسلط هذا الموجز الضوء على أهمية الإسكان الذي يدار ذاتياً كبديل لمشاكل التوحيد القياسي وأزمة الإسكان في الجزائر. وهي تقترح نمودجا للإسكان يدار ذاتياً يتكيف مع الهندسة المعمارية السكنية المحددة، مع مراعاة الخصائص المحلية وتلبية احتياجات السكان. يهدف هذا الاقتراح إلى تقديم حل مستدام وتشاركي لتحسين نوعية حياة السكان والمساهمة في تنمية مجتمعات مستقلة ومرضية. وبالإضافة إلى ذلك، يفتح هذا الاقتراح الباب أمام التطوير والبحث عن حلول مبتكرة لمشاكل الإسكان في الجزائر.

Summary:

The final project paper entitled "Self-managed housing: for a circumscribed residential architecture" explores the importance of self-managed housing as an alternative to solve the problems of standardisation and housing crisis in Algeria, and improve the quality of housing by placing the inhabitant at the heart of the process of realization. Self-managed housing is a concept designed to allow individuals to take over the design, construction and management of their own housing, outside of traditional real estate development structures. This alternative approach emphasizes autonomy, sustainability, community participation and freedom of choice in the housing process.

The brief is divided into five separate sections that provide in-depth analysis of different aspects of self-managed habitat. The first part is a theoretical study that examines the fundamental principles of self-managed habitat and its historical and socio-cultural context. The second part analyses existing cases of self-managed habitat, highlighting relevant international examples that illustrate different approaches to this type of habitat.

The third part presents an in-depth field survey, aimed at gathering essential information from future inhabitants. This survey helps to understand their needs, expectations and aspirations, which will serve as the basis for the project design. The fourth part consists of a detailed analysis of the site chosen in Algeria, more specifically in the wilaya of Mostaganem, in order to better understand its characteristics and to take them into account in the model of self-managed habitat.

Finally, the fifth part proposes a model of self-managed housing specifically adapted to a circumscribed residential architecture, integrating the principles of self-managed housing and taking into account the social and cultural specificities of Algeria. This model aims to meet the needs of the inhabitants identified in the field survey, by promoting community participation, environmental sustainability and quality of life.

Overall, this brief highlights the importance of self-managed housing as an alternative to the problems of standardisation and housing crisis in Algeria. It proposes a self-managed housing model adapted to a circumscribed residential architecture, taking into account local specificities and meeting the needs of the inhabitants. This proposal aims to offer a sustainable and participatory solution to improve the quality of life of residents and contribute to the development of autonomous and fulfilling communities. In addition, this proposal

opens the door to the development and search for innovative solutions to the housing problems in Algeria.

Introduction générale

L'histoire de l'humanité prouve que l'homme a toujours fait preuve de créativité et a été capable d'intervenir ou de s'adapter à différents modes de vie et de logement afin d'assurer le confort et la sécurité. Cependant, le confort et la sécurité ne peuvent être atteints sans réaliser l'unité et le rassemblement d'un groupe de personnes.

Cette idée a donné naissance il y a longtemps à l'habitat autogéré, également connu sous le nom d'habitat participatif. Au fil de l'histoire, différents modèles ont émergé, tels que ceux présents au Moyen Âge en Italie, à la Renaissance par quelques groupes européens, et plus récemment au Danemark, qui est devenu un foyer de projets imaginatifs et novateurs dans ce domaine. L'objectif a toujours été d'atteindre un confort total pour les habitants et une bonne gestion de leur vie. La différence et la transition entre ces modèles sont fortes en raison des changements des besoins quotidiens des habitants au fil du temps.

De nos jours, en Algérie, la nécessité d'un grand développement de l'habitat autogéré est devenue une réalité. Cela vise non seulement à résoudre la crise du logement, mais surtout à humaniser les zones d'habitation et à améliorer le niveau de vie des citoyens.

La question du logement est une préoccupation majeure dans les sociétés contemporaines, où les prix de l'immobilier augmentent constamment, où les enjeux de durabilité et de résilience se font de plus en plus pressants, et où les modes de vie évoluent en permanence. Dans ce contexte, l'habitat autogéré est devenu une alternative prometteuse pour répondre aux besoins des communautés souhaitant se loger de manière responsable et autonome. Il s'agit d'une forme de logement où les résidents s'organisent eux-mêmes pour concevoir, construire, entretenir et gérer leur lieu de vie, en utilisant des méthodes de travail collaboratives et participatives.

L'objet de l'étude et le choix de la thématique

L'objet de cette recherche concerne l'habitat autogéré, qui se réfère ici à la planification résidentielle autonome, impliquant la prise de décisions concernant l'habitat et l'urbanisme à travers des infrastructures flexibles et non déterminantes. L'étudiant doit combiner les connaissances des habitants et des professionnels dans le but de produire un type d'habitat alternatif, coopératif ou autogéré. Le contexte sera examiné à travers un travail de conception réalisé dans un espace spécifique aux fonctionnalités multiples situé dans la ville de Mostaganem.

Le concept de polyvalence a longtemps été étudié dans le cadre de la conception d'objets à usages divers. En architecture, ce terme est étroitement lié à la capacité d'un espace aménagé à accueillir différentes activités sous différents angles. Cependant, l'adoption de scénarios d'aménagement possibles est souvent limitée par l'utilisation de structures rigides et difficiles à modifier. Il est important de souligner que l'objet de ce projet de fin d'études est d'explorer l'utilisation de la polyvalence en architecture. La recherche prendra en compte la richesse que peut apporter cette polyvalence spatiale dans un espace spécifique aux fonctionnalités multiples.

Aujourd'hui, le monde a subi des changements majeurs, et l'architecture n'a pas fait exception. Tout s'adapte aux besoins de l'homme moderne et à ses aspirations, en particulier dans le domaine de l'habitat. L'Algérie n'est pas différente, la société a connu d'importants changements depuis son indépendance jusqu'à nos jours, mais il n'y a eu aucune émergence de solutions conceptuelles ou de projets d'habitat innovants. En effet, après soixante-dix ans d'indépendance, la crise du logement demeure un problème majeur à résoudre. Depuis 1970, les programmes de logements ont pris une mauvaise direction, excluant les occupants dès la conception et la réalisation de leurs projets.

Cette approche égoïste dans le traitement du logement a donné lieu à des habitations sans âme, sans relation avec l'humain, juste des modèles répétitifs qui ne répondent pas aux besoins divers des habitants. Il est donc essentiel de placer l'usage au centre du processus de production d'habitat. C'est pourquoi nous avons jugé bon d'introduire le concept d'habitat autogéré, qui est rarement présent en Algérie. En plus des opportunités qu'il offre en termes d'habitations communautaires et de partage, l'habitat autogéré renforcera les liens sociaux et les relations humaines entre les habitants, tout en améliorant leur qualité de vie.

Même à grande échelle, ce type d'habitat peut réparer la rupture dans l'environnement et créer un contraste typologique et visuel pour offrir une diversité urbaine. En conclusion, ce type d'habitat alternatif représente la solution à l'ensemble des problèmes sociaux, architecturaux et urbains auxquels les habitants en Algérie sont confrontés. Le choix d'approuver ce concept est facile à prendre lorsque la participation collective est présente dans la conception d'une architecture de la vie quotidienne.

Un projet d'habitat autogéré favorise la cohésion sociale, qui se manifeste par la solidarité, la participation, le vivre-ensemble, la connaissance mutuelle, etc. Participer à un tel projet permet de sensibiliser tous les participants et de les motiver à assumer des responsabilités dans des

domaines tels que l'écologie, le tri des déchets, la mobilité douce, l'entraide et le partage, l'ouverture et l'acceptation des autres, ainsi qu'à promouvoir une consommation qui favorise le commerce de proximité, etc. Cette responsabilisation conduit à des actions durables qui se concrétisent dans la vie quotidienne des habitants. La participation s'étend également à la phase de conception du projet et implique non seulement les futurs habitants, mais aussi les riverains.

La participation des riverains permet de les informer des intentions du projet et de prendre en compte leurs besoins afin de faciliter son acceptation et de favoriser l'ouverture de l'habitat sur le quartier. L'habitat autogéré en groupe favorise une participation omniprésente. Il soutient les initiatives citoyennes qui animent et dynamisent l'environnement pour créer une cohésion sociale. Ce type d'habitat intègre également la notion de mixité sociale. En Algérie, le nombre de familles précarisées n'ayant pas accès au logement traditionnel ne cesse d'augmenter. L'habitat autogéré facilite l'accès à un logement pour ces populations grâce à deux modes d'action.

Premièrement, il crée une diversité de logements en termes de typologie et de taille (studios, maisons, appartements, simples ou duplex, logements adaptés aux personnes à mobilité réduite, etc.) répondant à une grande variété de besoins, sans créer de stigmates. Les logements adaptables sont particulièrement avantageux dans cette approche, car ils peuvent être modifiés pour s'adapter à différents besoins.

Deuxièmement, l'habitat durable. Il est urgent d'intégrer la notion de durabilité, de participation et d'autogestion citoyenne dans les nouvelles constructions. Cela signifie adopter des pratiques et des matériaux respectueux de l'environnement, favoriser l'utilisation d'énergies renouvelables, promouvoir la gestion responsable des déchets, encourager les modes de transport doux, et bien d'autres initiatives visant à réduire l'impact écologique de l'habitat.

En résumé, l'habitat autogéré représente une solution prometteuse pour résoudre les problèmes sociaux, architecturaux et urbains auxquels l'Algérie est confrontée. En favorisant la participation collective, la cohésion sociale et la durabilité, il offre une alternative aux modèles conventionnels de logement. Il permet aux habitants de s'approprier leur environnement, de vivre en harmonie avec les autres et de construire un avenir plus solidaire et respectueux de l'environnement.

Problématique

La problématique de l'habitat autogéré en Algérie se pose en réponse aux revendications des habitants qui réclament des logements adaptés à leurs besoins et abordables financièrement. Ils considèrent que les logements disponibles ne répondent pas à leurs attentes. L'habitat autogéré est perçu comme une solution offrant des espaces adaptés, à la fois privés et partagés, tels que buanderies, ateliers, salles de réunion, espaces publics communs, équipements de proximité et jardins.

L'accessibilité financière des logements est un autre aspect crucial de l'habitat autogéré. La plupart des ménages impliqués dans de tels projets ne disposent pas des ressources financières nécessaires pour accéder à des logements spacieux. C'est pourquoi ils s'engagent dans l'habitat participatif, estimant que les acteurs traditionnels du secteur ne peuvent pas résoudre la crise du logement et qu'une mobilisation des habitants est indispensable.

Par ailleurs, les habitants dénoncent la standardisation des logements, attribuée à l'absence de leur participation dans le processus décisionnel. Ils estiment que seuls les habitants sont légitimes pour prendre des décisions en matière de logement, grâce à leur expertise et à leur expérience de vie dans ces espaces.

Ainsi, notre travail de recherche vise à mieux comprendre l'habitat autogéré en Algérie, en examinant son langage architectural, son historique et des exemples concrets. Nous chercherons ensuite à adapter ces informations aux besoins des citoyens et à leurs valeurs sociales.

Cette approche vise à valoriser l'habitation en tant que lien social et à remettre en question le rôle de l'habitant en tant que maître d'ouvrage de son propre projet. Trois questions fondamentales émergent :

Comment pouvons-nous intégrer l'habitat autogéré à Mostaganem, en tenant compte de ses spécificités sociales ?

Dans quelle mesure l'habitant peut-il participer à la conception et à la gestion de son projet ?

Quels avantages supplémentaires l'habitat autogéré peut-il offrir ?

En explorant ces questions, nous chercherons à promouvoir une approche de l'habitat qui réponde aux besoins de la société tout en permettant aux individus de participer activement à la création et à la gestion de leur propre logement.

Méthodologie :

Notre recherche repose sur une méthodologie mixte, combinant une analyse bibliographique et une étude sur plusieurs cas. Nous avons examiné les travaux de chercheurs et de professionnels de l'architecture qui se sont penchés sur la question de l'habitat autogéré, ainsi que des exemples concrets d'habitat autogéré dans des contextes urbains, ruraux et suburbains. Nous avons analysé ces exemples en utilisant des critères de conception pertinents tels que l'organisation spatiale, la gestion des ressources (eau, énergie), la sécurité et la qualité de vie.

L'objectif de ce travail est de proposer un modèle d'habitat autogéré adapté à une architecture résidentielle spécifique. Ce modèle vise à répondre aux besoins particuliers d'une communauté qui souhaite se loger de manière responsable et autonome, tout en offrant des avantages en termes de durabilité, de coût, de qualité de vie et de sécurité. Pour atteindre cet objectif, nous avons mené une recherche approfondie sur l'habitat autogéré, en examinant ses différentes formes, les avantages et les limites qu'il présente, ainsi que les critères de conception à prendre en compte pour le réaliser.

Nous espérons que notre recherche contribuera à enrichir la réflexion sur les alternatives de logement en offrant une vision novatrice, durable et responsable de l'habitat en Algérie.

Les objectifs :

Dans notre projet de fin d'études, nous avons étudié les conditions de vie dans l'habitat autogéré, telles que formulées par les groupes engagés dans cette démarche, qui vise à plusieurs niveaux. En Algérie, notamment à Mostaganem, les habitants estiment tout d'abord que les conditions actuelles d'habitat ne favorisent pas les relations entre les occupants d'un même ensemble immobilier (comme nous le verrons plus tard dans la partie enquête). Ils déplorent l'absence de relations avec leurs voisins et le fait que chacun vive dans l'ignorance de son entourage. L'habitat social est également critiqué pour son anonymat et perçu comme un lieu de passivité, où les locataires sont dépendants de leur bailleur et ne sont pas écoutés dans leurs souhaits et revendications.

Le partage d'espaces n'est pas la seule modalité envisagée : il est également nécessaire de mutualiser des services. Il peut s'agir de services quotidiens ou ponctuels, ainsi que d'un système de garde d'enfants ou de partage de voitures, par exemple. Les futurs habitants perçoivent clairement ce partage de services comme un moyen de lutter contre l'isolement et de maintenir

le lien social. Par exemple, les personnes retraitées reconnaissent que l'idée d'être entourées constitue une motivation.

Pour commencer notre projet, il était essentiel de recueillir des informations et de mener des recherches sur la faisabilité de la participation des habitants au sein d'un projet commun. Ainsi, le travail de sensibilisation des futurs habitants revêt une grande importance, surtout lorsqu'il s'agit d'introduire une nouvelle notion d'habitat, telle que l'autogestion de l'espace résidentiel, qui semble encore étrangère à notre société. À cet égard, il est crucial d'établir un lien entre les expériences internationales dans le domaine de l'habitat autogéré (que nous étudierons plus en détail par la suite) et les choix des futurs habitants. Grâce à une enquête sociale menée auprès d'un groupe de résidents, nous avons ainsi défini les objectifs suivants à atteindre :

1. Renforcer les liens sociaux entre les habitants.
2. Impliquer les habitants dans la conception de leur logement.
3. Réduire la nécessité de déplacements en créant un projet autonome offrant des services.
4. Créer une complémentarité entre le projet et son environnement urbain.
5. Encourager les initiatives de partage entre les habitants, leurs voisins et leur quartier.
6. Améliorer la qualité de vie dans les habitations en Algérie.

CHAPITRE 1 : Cadre théorique

Introduction :

Ce chapitre théorique se concentre sur l'habitat autogéré en tant que concept, en mettant l'accent sur son historique surtout en Algérie. Nous examinerons les définitions clés, telles que la notion de l'habitat autogéré, ses principes et ses formes, ainsi que l'importance de l'architecture résidentielle circonscrite. L'histoire de l'habitat autogéré en Algérie sera explorée, en mettant en évidence les influences historiques, sociales et politiques. En comprenant ces concepts et en examinant les différentes formes d'habitat autogéré, nous pourrons mieux appréhender cette pratique et son impact sur les modes de vie alternatifs et durables.

1.1. Historique

L'habitat autogéré est une approche alternative du logement qui propose une vision différente de l'habitat traditionnel. Selon cette approche, les habitants jouent un rôle actif dans la conception, la construction, l'entretien et la gestion de leur lieu de vie. Cette idée est née à la fin du 19ème siècle en réaction aux conditions de vie difficiles dans les zones urbaines industrialisées en Europe et en Amérique du Nord.

Les premières initiatives d'habitat autogéré ont été lancées par des mouvements socialistes et coopératifs qui cherchaient à offrir des alternatives au modèle de logement privé, perçu comme inadapté aux besoins des travailleurs et des classes populaires. Ces mouvements ont créé des coopératives d'habitation, des jardins ouvriers et des villages coopératifs, où les habitants collaboraient pour concevoir et construire leur propre logement.

Au cours du 20ème siècle, l'habitat autogéré a connu plusieurs périodes de développement et de réflexion. Dans les années 1960 et 1970, il était associé aux mouvements de contre-culture et de contestation qui remettaient en question les normes sociales et architecturales dominantes. Cette période a vu l'émergence de projets d'habitat alternatif tels que les squats, les communautés hippies et les éco-villages.

Au fil des décennies, l'habitat autogéré a continué à évoluer, notamment dans les pays du Sud, où il est devenu un moyen de lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Des organisations communautaires, des ONG et des gouvernements ont soutenu la création de projets d'habitat autogéré visant à fournir des solutions de logement abordables et durables aux populations les plus vulnérables.

Aujourd'hui, l'habitat autogéré se diversifie et se développe à travers une variété de projets tels que les éco-quartiers, les habitats participatifs, les coopératives d'habitation et les projets d'habitat social. Bien que ces initiatives puissent différer en taille, en forme et en contexte, elles partagent toutes une vision commune : celle d'un logement plus participatif, durable et équitable, où les habitants sont au centre du processus de conception et de gestion de leur lieu de vie.

En effet, selon Thys (2007)¹, "l'habitat participatif n'est pas un nouveau mode d'habitat, mais une actualisation d'un concept plus ancien basé sur une approche utopique au sens philosophique, sociologique et architectural".

1.1.1. Au Moyen Âge :

On peut déjà observer des exemples d'habitat groupé autogéré. La peinture d'Ambrogio Lorenzetti représente la situation de la ville à cette époque, avec une densité et une organisation organique où les maisons étaient souvent construites autour d'une cour. Ce type de construction favorisait la proximité et facilitait les échanges et le partage entre les habitants. Cette densité d'habitat permettait également de regrouper les citoyens avec un budget abordable, favorisant ainsi l'économie.

1.1.2. Dans les temps actuels :

On peut citer l'expérience du Danemark, où l'habitat autogéré a émergé dès 1972 grâce à l'initiative de 27 familles, comprenant un architecte et un psychologue. Aujourd'hui, environ 50 000 Danois, soit 1,5 % de la population danoise, vivent dans des logements autogérés. Au fil du temps, les logements sont devenus plus petits qu'il y a 30 ans.

1.1.3. En Europe :

L'expérience de l'habitat autogéré remonte aux mouvements syndicalistes ouvriers du milieu du 19ème siècle. En 1894, le gouvernement a encouragé l'habitat autogéré grâce à de nouvelles lois. Après la Seconde Guerre mondiale, l'habitat autogéré a connu un développement intéressant, avec plus de 12 000 logements construits en autoconstruction entre 1949 et 1955. En 2012, la Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire d'Aquitaine recensait entre 200 et 300 projets d'habitat autogéré en France.

¹ Livre Thys .P (2007) guide pratique habitat groupé

1.1.4. En Algérie :

L'habitat autogéré a également connu des développements significatifs. Au cours des dernières décennies, de nombreux projets d'habitat autogéré ont émergé, souvent en réponse à la crise du logement et aux besoins croissants de la population.

Dans les années 1980, l'Algérie a connu une crise du logement, avec une demande accrue et des difficultés à fournir des logements adéquats à la population. Cette situation a conduit à l'émergence de mouvements et d'initiatives d'habitat autogéré, où les résidents se sont organisés pour concevoir et construire leurs propres logements.

Les coopératives d'habitation ont joué un rôle important dans le développement de l'habitat autogéré en Algérie. Ces coopératives sont souvent formées par des groupes de personnes qui s'associent pour acquérir des terrains et construire des logements collectivement. Les membres de la coopérative participent activement au processus de conception, de construction et de gestion de leur habitat.

L'habitat autogéré en Algérie vise généralement à fournir des solutions de logement abordable, en mettant l'accent sur la participation communautaire, la durabilité et la prise en compte des besoins spécifiques des habitants. Ces projets peuvent prendre différentes formes, allant des ensembles résidentiels collectifs aux coopératives d'habitation en passant par les éco-quartiers.

Le gouvernement algérien a également soutenu l'habitat autogéré à travers des politiques et des programmes visant à encourager la participation des citoyens dans la construction de leurs logements. Des mesures législatives ont été mises en place pour faciliter la création de coopératives d'habitation et soutenir les initiatives d'autoconstruction.

En résumé, l'Algérie a connu un développement significatif de l'habitat autogéré en réponse à la crise du logement. Les coopératives d'habitation et les initiatives communautaires jouent un rôle clé dans la conception, la construction et la gestion de ces logements. Le gouvernement algérien soutient également ces initiatives en mettant en place des politiques et des programmes favorables à la participation des citoyens dans la construction de leur habitat.

1.2. Définition des concepts

1.2.1. La notion de l'habitat autogéré

L'habitat autogéré est une approche alternative de l'habitat qui place les habitants au cœur du processus de conception, de construction, d'entretien et de gestion de leur lieu de vie. Contrairement à l'habitat traditionnel, où ces responsabilités sont souvent déléguées à des

professionnels, l'habitat autogéré permet aux résidents de prendre en charge toutes les étapes de leur projet.

Cette approche peut prendre différentes formes, allant de la construction de maisons individuelles à des projets plus vastes tels que des coopératives d'habitation ou des villages écologiques. Quelle que soit la taille du projet, l'habitat autogéré nécessite une participation active des résidents à chaque étape du processus.

Les avantages de l'habitat autogéré sont nombreux. Tout d'abord, il offre aux habitants un plus grand contrôle sur leur environnement en leur permettant de concevoir des logements qui répondent précisément à leurs besoins. De plus, cette approche peut être plus économique que l'habitat traditionnel, car elle évite les coûts liés à l'engagement de professionnels et encourage la réutilisation de matériaux de construction. Enfin, l'habitat autogéré favorise le développement de communautés durables, solidaires et résilientes en encourageant la collaboration et l'entraide entre les résidents.

Cependant, l'habitat autogéré présente également des défis. Il requiert une certaine expertise technique et organisationnelle de la part des habitants, ce qui peut s'avérer difficile à mettre en place. De plus, il demande souvent un financement initial important pour l'acquisition des terrains et des matériaux de construction. Enfin, il peut être complexe de concilier les aspirations individuelles des résidents avec les besoins collectifs de la communauté en matière de gestion et d'entretien du lieu de vie.

Malgré ces défis, l'habitat autogéré demeure une alternative prometteuse pour répondre aux besoins de logement durable, abordable et adapté aux besoins spécifiques des résidents. En explorant cette approche dans le cadre d'une architecture résidentielle circonscrite, il est possible de concevoir des modèles novateurs et responsables pour l'habitat, contribuant ainsi à la création de communautés durables, solidaires et équitables. Les principes de l'habitat autogéré et ses formes.

1.2.2. Processus de réalisation de l'habitat autogérer

Les différentes tâches assignées à chaque élément impliqué dans le processus de réalisation du projet d'habitat autogéré seront définies.

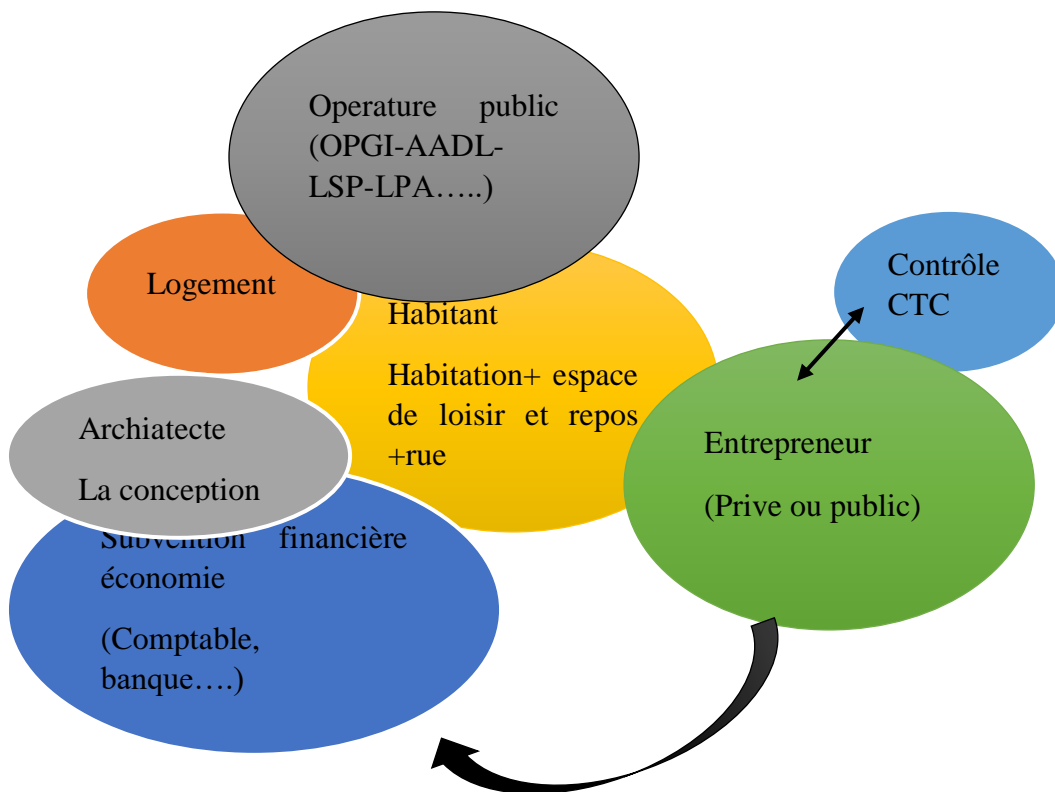


Figure 1: schéma représente le processus de réalisation de l'habitat autogéré

1.2.2.1. Entrepreneur:

Un entrepreneur dit le maître d'ouvrage est une personne qui entreprend des travaux. Pour être plus précis, un entrepreneur en bâtiment est une personne prenant en charge tout le processus de la construction d'un projet.

Donc le rôle de l'entrepreneur ou entreprise générale est d'exécuter les travaux prévus dans le projet (peintures, plomberie, pose du carrelage, maçonnerie, etc.). La conception ne fait généralement pas partie de leur mission ou est assez limitée dans la mesure où ce n'est pas leur

temps de réflexion et de création. Son seul objectif est de concevoir le meilleur projet pour vous dans l'enveloppe budgétaire disponible.

Avant le chantier, l'architecte fait faire plusieurs devis à des entreprises, met en concurrence et négocie les prix puis vous aide à choisir la meilleure pour réaliser votre projet.



Figure 3: Le rôle d'un architecte

Une critique envers les architectes est qu'ils peuvent parfois être limités dans leur créativité. Certains estiment que les architectes sont devenus infidèles à leurs principes professionnels.

1.2.2.3. *L'opérateur public*

Un opérateur public est une entité chargée de fournir des services publics et n'étant pas soumise au code de la comptabilité publique. Il peut s'agir d'une entreprise publique, d'un établissement public à caractère non administratif, d'une association, etc. Ces organismes jouent un rôle essentiel dans la réalisation des objectifs fixés par la stratégie globale de l'État. Ils reçoivent des subventions du budget de l'État, directement ou indirectement. En Algérie, certains exemples d'opérateurs publics sont l'OPGI (office de promotion et de gestion immobilière) et la DUAC (direction de l'urbanisme et de la construction). Les rôles d'un opérateur public sont les suivants :

- Mettre en œuvre, au niveau local, la politique de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction.
- Assurer, en collaboration avec les organismes concernés, la mise en œuvre, le contrôle et le suivi des instruments d'aménagement et d'urbanisme.
- Veiller au respect des règles en matière d'urbanisme.
- Assurer la cohérence dans le développement de l'habitat, des équipements publics, des services et des activités.
- Assurer la maîtrise d'ouvrage des programmes d'aménagement urbain et en suivre régulièrement l'avancement.
- Effectuer les

contrôles réglementaires en matière de construction. - Assurer la maîtrise d'ouvrage déléguée pour le compte d'autres opérateurs. - Promouvoir la gestion foncière et fournir des services d'entretien, de maintenance, de réhabilitation et de restauration des biens immobiliers. En résumé, un opérateur public est une entité chargée de mettre en œuvre les politiques publiques dans des domaines spécifiques, en assurant diverses responsabilités liées à l'urbanisme, à la construction, à la gestion immobilière, etc.

1.2.2.4. Le contrôleur

Le contrôleur technique, dans le cadre de sa mission confiée par le Maître d'Ouvrage, vise à prévenir les risques techniques pouvant survenir. Pour ce faire, il convient de définir la nature de ces risques, en sélectionnant ceux qui nécessitent une prévention, ainsi que le champ d'intervention couvrant l'ensemble des ouvrages et des équipements indissociables faisant partie de la mission. La notion de contrôle implique la présence d'un élément à contrôler et d'un référentiel par rapport auquel le contrôle est exercé de nouveau. Les missions de contrôle technique se divisent en une mission de base indispensable, appelée la Normalisation des Risques (Mission de base M1 ou mission NR), ainsi que des missions additionnelles ou complémentaires qui englobent les principaux Corps d'État Techniques (Mission M2, M3 et M4). Le contrôle technique de normalisation des risques porte sur la solidité des ouvrages et des éléments d'équipement indissociables qui font partie intégrante des ouvrages de viabilité, de fondation, d'ossature, de clos et de couvert. En résumé, le contrôleur technique est chargé de prévenir les risques techniques en exerçant un contrôle conformément à un référentiel spécifique. Il effectue une mission de base essentielle axée sur la normalisation des risques, en se concentrant sur la solidité des ouvrages et des éléments d'équipement indissociables liés aux différentes parties de la construction.

IDENTIFICATION DES MISSIONS				
MISSION	INTITULE	LOT CONCERNE	REGLEMENT(S)	LIVRABLES
M 1	CONTRÔLE DE NORMALISATION DES RISQUES (NR) (Article 3 Décret 86-205)	GROS-ŒUVRE + ETANCHEITE ET VIABILITE (E.U + E.P)	Règlement GO + Etanchéité + Viabilité (EU + EP)	CRCT RICT VISA P.V. RFCT
M 2	CONTROLE DE CONFORMITE A UN (DES) REGLEMENT (S)	ELECTRICITE	REGLEMENTS ELECTRICITE	
M 3		PLOMBERIE	REGLEMENTS PLOMBERIE	
M 4		CHAUFFAGE ET CLIMATISATION	REGLEMENTS CHAUFFAGE ET CLIMATISATION	

Tableau 1: les missions d'un contrôleur

1.2.2.5. L'aide financier

Une subvention est une aide financière, directe ou indirecte, allouée par une personne publique en vue de financer une activité d'intérêt général.

Le bénéficiaire de la subvention peut être public ou privé, entreprise, association, ou personne, etc. La subvention peut porter sur un projet, sur un type de bien, sur une situation, etc.

De quel type d'aide s'agit-il ?

Le montant de la subvention est déterminé selon la nature du projet et les dépenses nécessaires à sa réalisation.

Quelles sont les modalités de versement ?

La subvention est versée en une seule fois. Toutefois, dans le cas où une convention pluriannuelle d'objectif a été signée, la subvention est versée en deux fois : un premier versement est effectué dans le courant du mois de février, sur demande expresse du bénéficiaire, et le solde au plus tard dans le courant du 3ème trimestre de l'année considérée.

1.2.2.6. L'habitant

Personne qui habite ordinairement dans un lieu déterminé. **Un être** vivant qui occupe un espace. Les habitants du monde de la planète ; la masse des habitants. *La nature des besoins de chaque nation, sa position géographique, et le génie de ses habitants, déterminent communément la forme sous laquelle s'amassent ses capitaux*

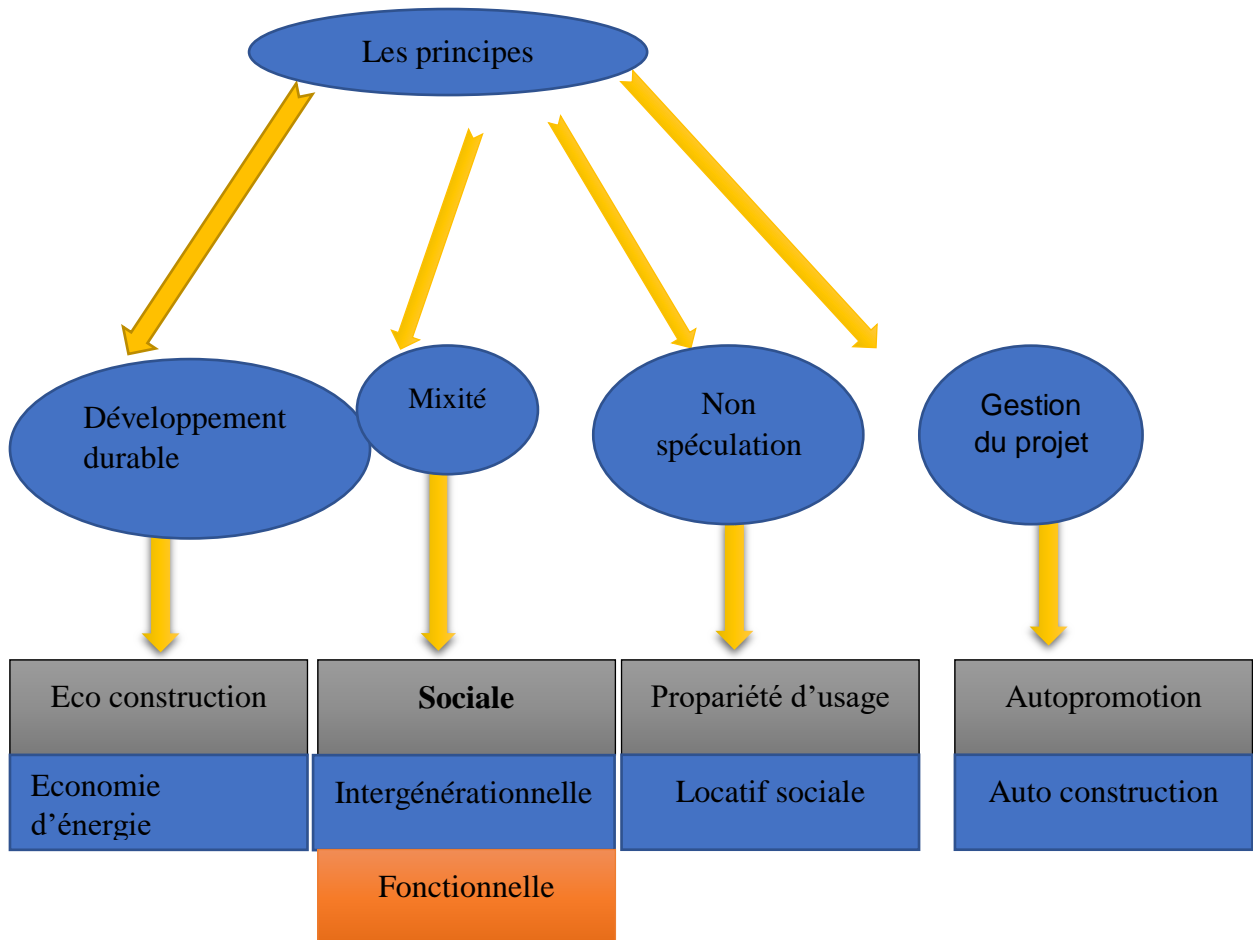
« L'habitant dans le milieu urbain » avait comme objectif de définir la place de l'humain en ville, son vécu, son ressenti, son appropriation des lieux et les modalités et opportunités offertes par la ville aujourd'hui. Une société doit permettre à chacun de ses membres d'avoir accès à la réalité globale de la ville. Et il existe des lieux qui, d'une part, rassemblent la diversité sociologique, et d'autre part, produisent de la sociabilité. La question de la place de l'habitant dans la ville a comme corollaire la question de l'espace public en ville. Très vite est apparu la certitude que c'était un fantasme d'urbaniste que de croire que l'on peut "créer" l'espace public. L'important, pour la ville, c'est qu'il y ait une offre adaptée à la diversité. Et pour qu'il y ait « ville durable » il faut qu'il y ait du service public.

On peut réfléchir :

- * La problématique de la mobilité
- * La place de l'habitant face à la politique
- * La place de l'habitant face aux espaces publics
- * Questionnement intéressant de l'évolution « Kratié vers Quartier ».
- * La mixité sociale : Quelle palette de cadres de vie doit-on proposer ?
- * Les besoins au quotidien de l'habitant, son rôle dans la constitution de la ville réunionnaise.

Les grands principes de l'habitat autogérer :

Le schéma suivant qui représente les principes de l'habitat autogérer :



- L'implication des futurs habitants : le principe principal c'est la participation des habitant dans la conception et la gestion de leur logement.
- La mutualisation d'espace et de ressource : C'est l'une des bases de l'habitat autogère, et en partageant l'usage de certains espace ou équipement (chambre d'amie-terrasse-jardin.....)
- La mixité « vivre ensemble » : l'habitat autogère bases sur la mixité, la mixité s'envisage de différents points de la vue : socio-économique-culturelle-échange intergenerationnelles-echange de compétence...ect.
- Développement durable

1.2.3. 1.2.2. Les principes de l'habitat autogéré et ses formes

L'habitat autogéré est une approche de vie en communauté où les résidents collaborent pour concevoir, construire et gérer leur propre lieu de résidence. Il repose sur des principes tels que la coopération, l'autonomie et la durabilité environnementale.

Les principes clés de l'habitat autogéré sont les suivants :

1. **Autonomie** : Les résidents ont le pouvoir de gérer leur habitat de manière autonome et prennent collectivement des décisions concernant la structure, l'aménagement, les règles et les responsabilités.
2. **Participation** : Les résidents s'impliquent activement dans la vie de leur communauté en partageant leurs compétences et en consacrant du temps à la construction et à la gestion de l'habitat.
3. **Durabilité environnementale** : L'habitat autogéré est conçu pour réduire son impact sur l'environnement en utilisant des matériaux durables, en favorisant les énergies renouvelables et en adoptant des pratiques respectueuses de l'environnement.
4. **Solidarité** : Les résidents se soutiennent mutuellement en partageant les ressources et en coopérant pour résoudre les problèmes.
5. **Non-hiérarchie** : L'habitat autogéré repose sur des relations horizontales où chaque individu a un pouvoir égal dans les prises de décision et la gestion de l'habitat.
6. **Diversité** : L'habitat autogéré encourage la diversité culturelle, économique et sociale en accueillant des personnes de différentes origines et en valorisant la contribution de chacun.
7. **Créativité** : Les résidents sont libres d'exprimer leur créativité et leur individualité en concevant et en personnalisant leur espace de vie.

En somme, l'habitat autogéré est un modèle de vie communautaire fondé sur la coopération, l'autonomie et la durabilité environnementale. Les résidents jouent un rôle actif dans la conception, la construction et la gestion de leur lieu de résidence tout en promouvant la solidarité, la diversité et la créativité.

L'habitat autogéré présente une variété de formes qui s'adaptent aux objectifs, aux besoins et aux aspirations des résidents. Voici quelques exemples de ces formes :

1. **Eco quartiers** : Les éco quartiers sont des ensembles immobiliers situés en milieu urbain, conçus de manière à minimiser leur impact environnemental. Les résidents participent

à leur conception et à leur gestion en adoptant des pratiques écologiques et en partageant des espaces communs.

2. Coopératives d'habitation : Les coopératives d'habitation sont des formes d'habitat autogéré où les résidents sont à la fois propriétaires de leur logement et impliqués dans la gestion collective de leur immeuble. Ils prennent des décisions ensemble et s'engagent à entretenir leur habitat de manière collaborative.
3. Habitats participatifs : Les habitats participatifs sont des projets d'habitat collectif où les résidents sont impliqués à toutes les étapes, de la conception à la gestion de leur lieu de vie. Ils définissent ensemble l'organisation de leur habitat, les règles de vie et la répartition des tâches.
4. Squats : Les squats sont des habitations autogérées occupées de manière illégale par des personnes qui n'ont pas d'autre solution de logement. Souvent établis dans des bâtiments abandonnés ou des espaces publics, les résidents sont souvent en lutte avec les autorités pour obtenir une régularisation de leur situation.
5. Communautés intentionnelles : Les communautés intentionnelles sont des groupes de personnes qui décident de vivre ensemble pour partager des valeurs communes. Elles peuvent se former dans des contextes ruraux, urbains ou écologiques. Les résidents adoptent souvent des modes de vie alternatifs et s'engagent à construire une société plus solidaire et durable.

1.2.3. L'architecture résidentielle circonscrite

L'architecture résidentielle circonscrite est une approche de conception qui vise à intégrer harmonieusement les bâtiments dans leur environnement naturel et urbain, en créant des espaces de vie à la fois fonctionnels et esthétiques. Cette approche prend en compte les caractéristiques spécifiques du site, les besoins des résidents et les exigences environnementales, afin de concevoir des bâtiments durables et attrayants.

Le concept de circonscription consiste à limiter l'expansion des espaces bâtis, préservant ainsi les espaces verts, les écosystèmes naturels et les paysages urbains. Cette approche permet de réduire l'impact environnemental des bâtiments en minimisant leur empreinte carbone et en favorisant la biodiversité. Les architectes qui adoptent cette approche utilisent des matériaux durables, des techniques de construction respectueuses de l'environnement et des systèmes efficaces de gestion de l'eau et de l'énergie, contribuant ainsi à réduire l'impact écologique de leurs projets.

Les bâtiments résidentiels circonscrits sont souvent conçus pour s'intégrer harmonieusement aux quartiers existants, en tenant compte de la diversité des hauteurs de bâtiments et en créant des espaces verts, afin de favoriser une ambiance urbaine agréable et variée. Les matériaux locaux sont souvent utilisés dans la construction des immeubles pour les intégrer visuellement au paysage urbain et renforcer le sentiment d'identité et de communauté.

L'architecture résidentielle circonscrite présente de nombreux avantages pour les résidents. Les bâtiments sont conçus pour offrir des espaces de vie confortables et fonctionnels, en intégrant des espaces verts et des aménagements urbains qui encouragent les interactions sociales et renforcent les liens communautaires. Les résidents peuvent ainsi profiter d'un environnement naturel et urbain de qualité tout en vivant dans des logements respectueux de l'environnement.

Conclusion :

L'étude de l'habitat autogéré dans ce cadre théorique revêt une grande importance. Elle nous permet de comprendre l'évolution des modes de vie et des aspirations des individus en matière de logement. L'habitat autogéré n'est pas un concept nouveau, mais plutôt une actualisation d'idées utopiques anciennes visant à promouvoir l'autonomie et la participation communautaire.

L'architecture résidentielle circonscrite joue un rôle crucial dans la réussite des projets d'habitat autogéré. Elle crée des espaces de vie harmonieux, respectueux de l'environnement et adaptés aux besoins des habitants. Par ailleurs, la participation active des habitants est essentielle pour la réalisation de leur logement dans un projet d'habitat autogéré. En impliquant les résidents dans toutes les étapes, cela favorise un sentiment d'appartenance et renforce leur autonomie.

En abordant ce thème de l'habitat autogéré en Algérie, nous pouvons repenser notre façon de concevoir le logement et explorer des solutions novatrices. L'habitat autogéré offre des alternatives durables et communautaires, qui répondent aux besoins des individus tout en préservant l'environnement. C'est un potentiel transformateur pour façonner notre avenir urbain, en favorisant des modes de vie plus participatifs, durables et personnalisés.



Chapitre 02 : analyse de cas

2. Analyse de cas

Introduction :

Ce chapitre se focalise sur l'analyse de cas thématiques d'habitats autogérés, dans le cadre de s'informer sur le thème "habitat autogéré". Nous étudierons en détail trois exemples représentatifs afin de synthétiser les caractéristiques clés de l'habitat autogéré. Cette approche architecturale classique permet aux résidents de participer activement à la conception, à la construction et à la gestion de leurs logements, favorisant ainsi l'autonomie et la durabilité. En examinant ces exemples, nous mettrons en évidence les dimensions sociales, économiques, environnementales et architecturales de l'habitat autogéré, afin de tirer des enseignements pour l'architecture résidentielle future.

2.1. Étude de cas 1 : Cohabitât Québec

-situation :

Le quartier de saint-Sacrement 1650 Rue Louis Jetté, Québec City, QC G1S, Canada.



Figure 4: situation de cohabitât Québec



Fiche technique :

Maitre d'œuvre : Yves Perrier.

Programme : 42 logements

Surface totale de terrain : 10 854 m²

Surface habitable : 2 100 m²

Stationnement : 24 places

Début de construction : juin 2003

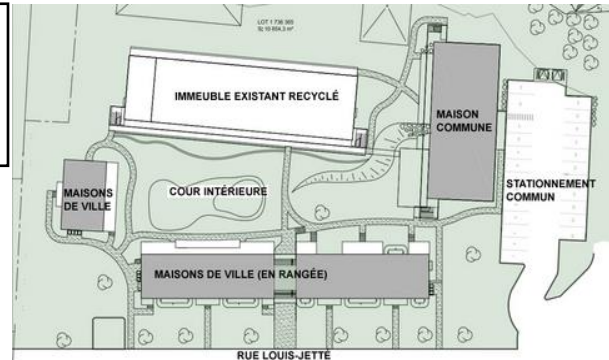
Fin de construction : 24 août 2013

Description de projet :

L'implantation des bâtiments et la localisation du stationnement à cause de conserver plus possible des arbres.

Le Projet se compose de 42 logement divises (10 maisons de ville de trois ou quatre chambres et 32 appartements), réparties en quatre bâtiments, avec une maison commune.

-Les espaces extérieurs sont réservé au



Les espaces verts couvrent 75% du site et les arbres matures ont été conservés.

Maison de ville (en ranger) : est une maison qui présenté une façade sur rue, parfois une autre façade sur cour ou jardin.

Occupation du terrain :

*surface bâtie :2100 m2 occupé 20% surface totale.

*surface asphalté (stationnement +air de jeux) :2250m2 occupe 20% surface totale.

Air vert :6500m2 occupe 60% surface totale.

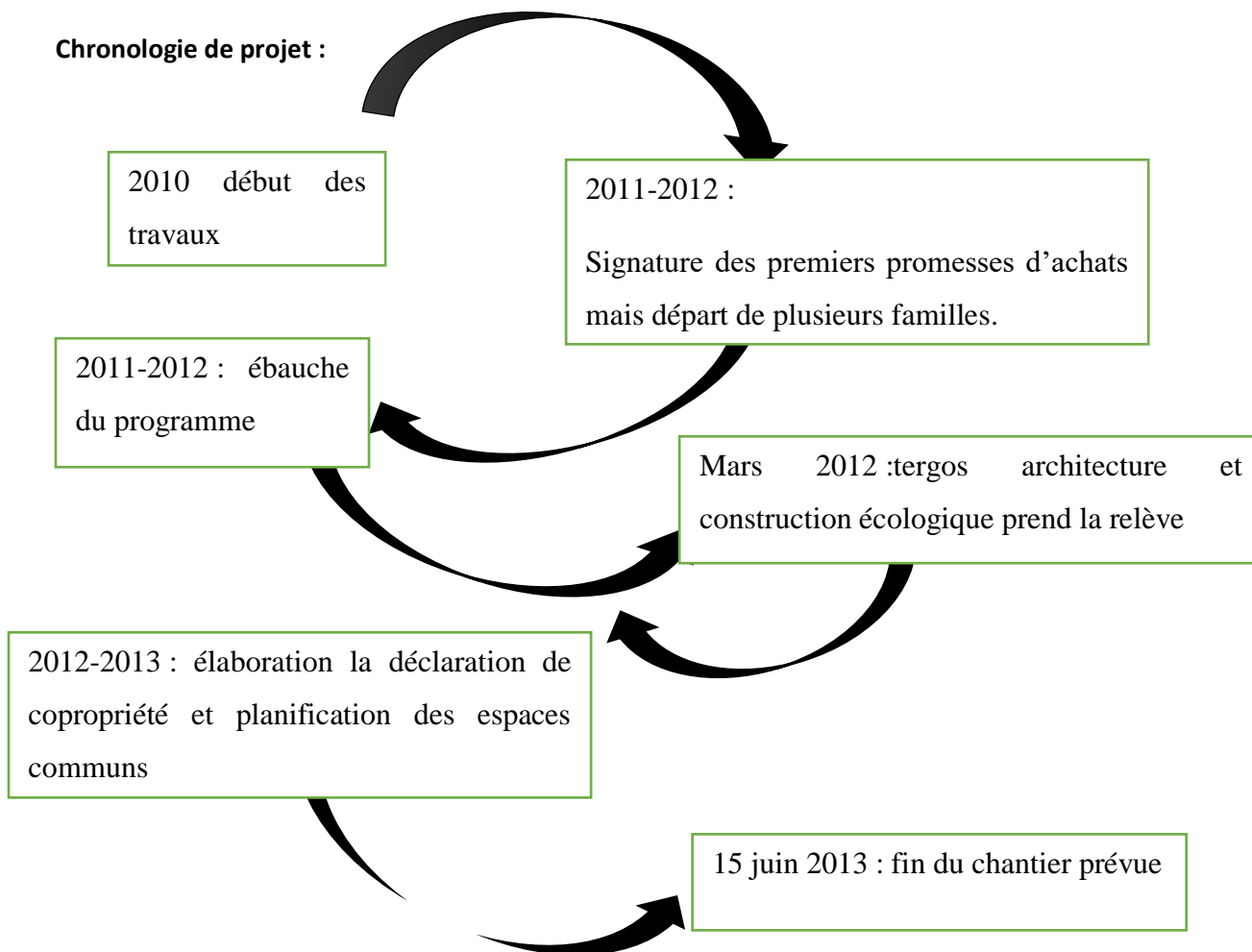
Surface totale du terrain :10 854 m2

-inspiré du modelé danois du cohousing, cohabitât Québec c'est le fruit d'une coopérative de solidarité



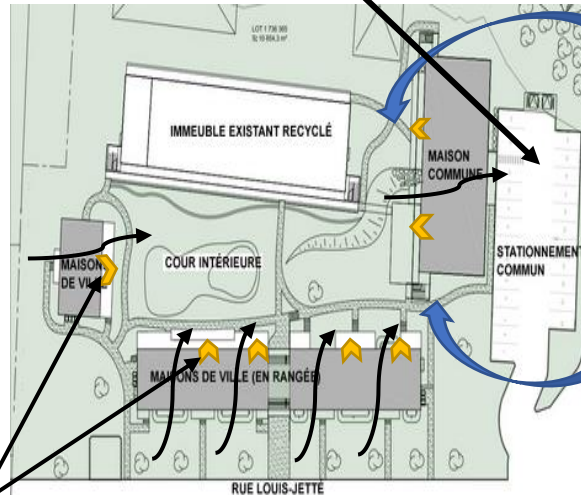
Figure 5:cohousing danoise

Chronologie de projet :



Comme le stationnement est situé à l'extérieur du site, il y a amplement d'espace au cœur même du complexe pour créer plein d'occasion d'échanges stimulants et briser l'isolement intergénérationnel.

L'implantation des maisons communes et maisons de ville (nord-sud) a pour cause l'ensoleillement et la ventilation



Créer des espaces piétonniers qui facilitent les déplacements entre les logements et vers les espaces communs construits en pierres de pierre

➤ Vue sur la cour.

Les habitants ont une vue sur la cour intérieure, ce qui en fait un espace de jeu pour les enfants car

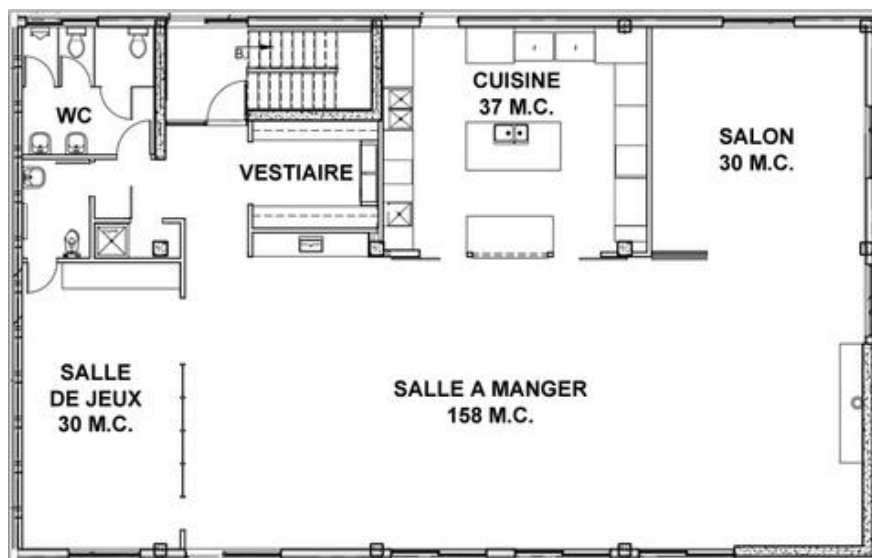
Les espaces verts couvrent 75% du site et les arbres matures ont été conservés.

Figure 6: plan de masse

Collecte des eaux pluviales de toiture et réutilisation pour l'arrosage et le nettoyage à l'extérieur.

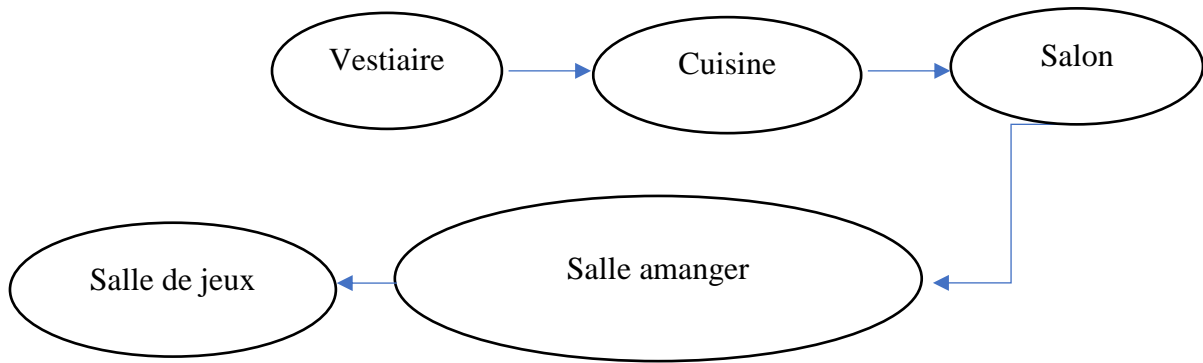
Le terrain a été aménagé en respectant plusieurs principes écologiques. En plus des arbres matures conservés.

Analyse maison commune (espace commune) :



Aménagement du rez-de-chaussée de la maison commune

Figure 7: plan de rez-de-chaussée



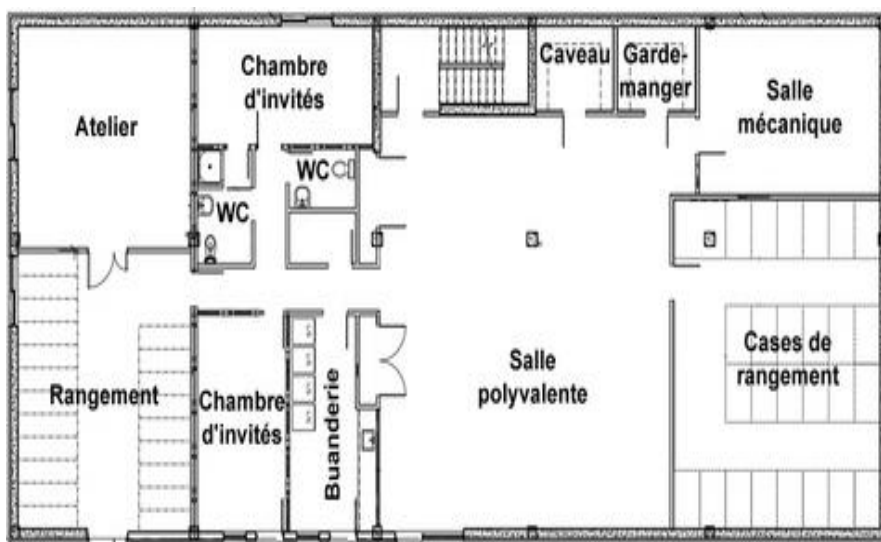
Programme de rez-de-chaussée :

- Salle à manger de 100 places.
- Salle de jeu vitrée.
- Salon avec foyer au bois.
- Vestiaire et salle de bain.

Se trouve les espaces communs dans le rez –déchaussée et le sous-sol pour facilite l'accès au enfants et les personne âgée.

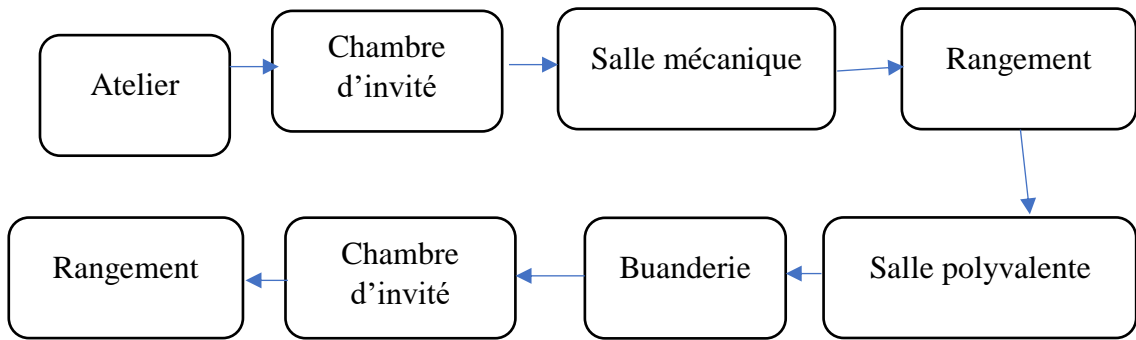
Les espaces sont surtout pratiques et conçus pour faciliter la vie des usagers : vestiaires, salles de bain, accessibilité universelle des entrées et des portes, etc.

-la salle de jeu se trouve à côté de salle manger, et entre la salle de jeu et salle manger il Ya un vitrage pour les parent gardes un œil ce qui se passe dans la salle de jeux, sans bruit



Aménagement du sous-sol de la maison commune

Figure 8: plan sous -sol



Programme de sous-sol :

- Salle polyvalent (avec cinéma maison, appareils d'entrainement, tables de Ping Pong et autre jeux...)
- Deux chambre d'invité.
- Salle mécanique.
- Atelier.
- 2 rangement.
- Buanderie.
- Deux WC.

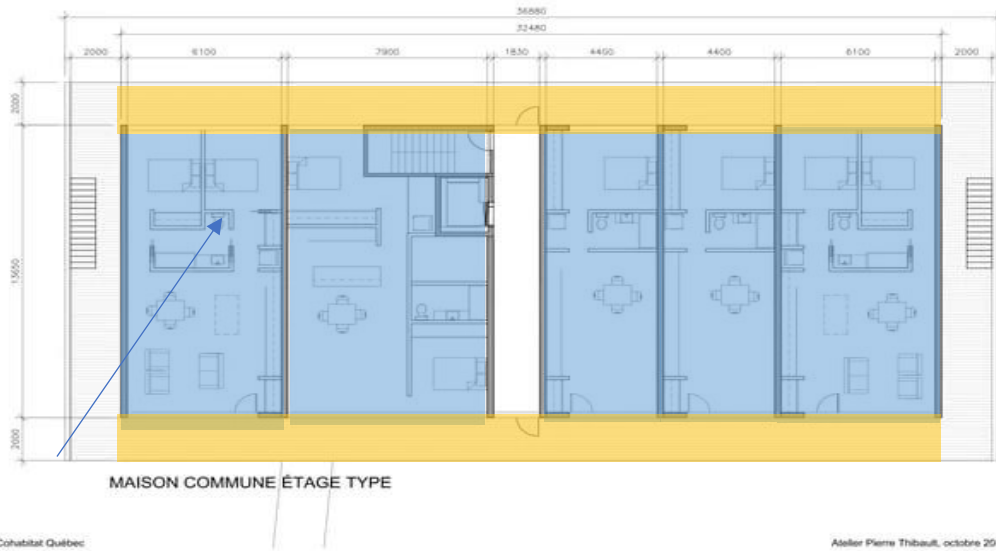


Figure 9: plan étage courant

La cursive comme brise soleil et passage pour accéder aux logements.

Une terrasse attenante à la maison commune.

Chaque logement il Ya deux vitrage dans les cote (nord-sud) pour la ventilation transversale.

Les logements sont un peu plus petits que les normes, mais tous peuvent profiter de la maison commune.

Les photos dans l'intérieur des espaces communs :



Figure 11: Une cuisine

La cuisine : ont pu construire et équiper une cuisine de calibre professionnel leur permettant de faire à manger pour l'ensemble de groupe à l'occasion des repas



Figure 10: salle manger

La salle à manger : cette grande salle à manger sert lors des repas communs, mais aussi lors d'autres activités de groupe et pour l'accueil de visiteur.



Figure 13: salle de jeu pour les enfants

Salle de jeu : adjacent à la salle à manger commune, cette salle de jeu aux enfants de jouer ensemble pendant que les parents terminent leur repas en gardant un œil sur les plus jeunes.



Figure 12: Une buanderie

Buanderie : la maison commune comprend une buanderie, le choix de buanderie commune est gagner l'espace dans le logement.

Analyse maison de ville :



On remarque dans le RDC utiliser le plan libre.

Le séjour il ouvert sur la salle manger et la cuisine.



Les espaces extérieurs partagée :



Figure 15: Espaces extérieurs partagés – La cour intérieure



Figure 14: Espaces extérieurs partagés - La cour arrière

La cour intérieure : dans la cour intérieure, les membres ont conservé un majestueux arbre mature, qui donne l'ombre agrément la vue et donne quelque sorte une signature à leur milieu de vie.

La cour arrière : la cour arrière est un espace de verdure où l'on retrouve un jardin communautaire et où les membres entretiennent une patinoire l'hiver.

3-les différents type de logement de cohabitât :

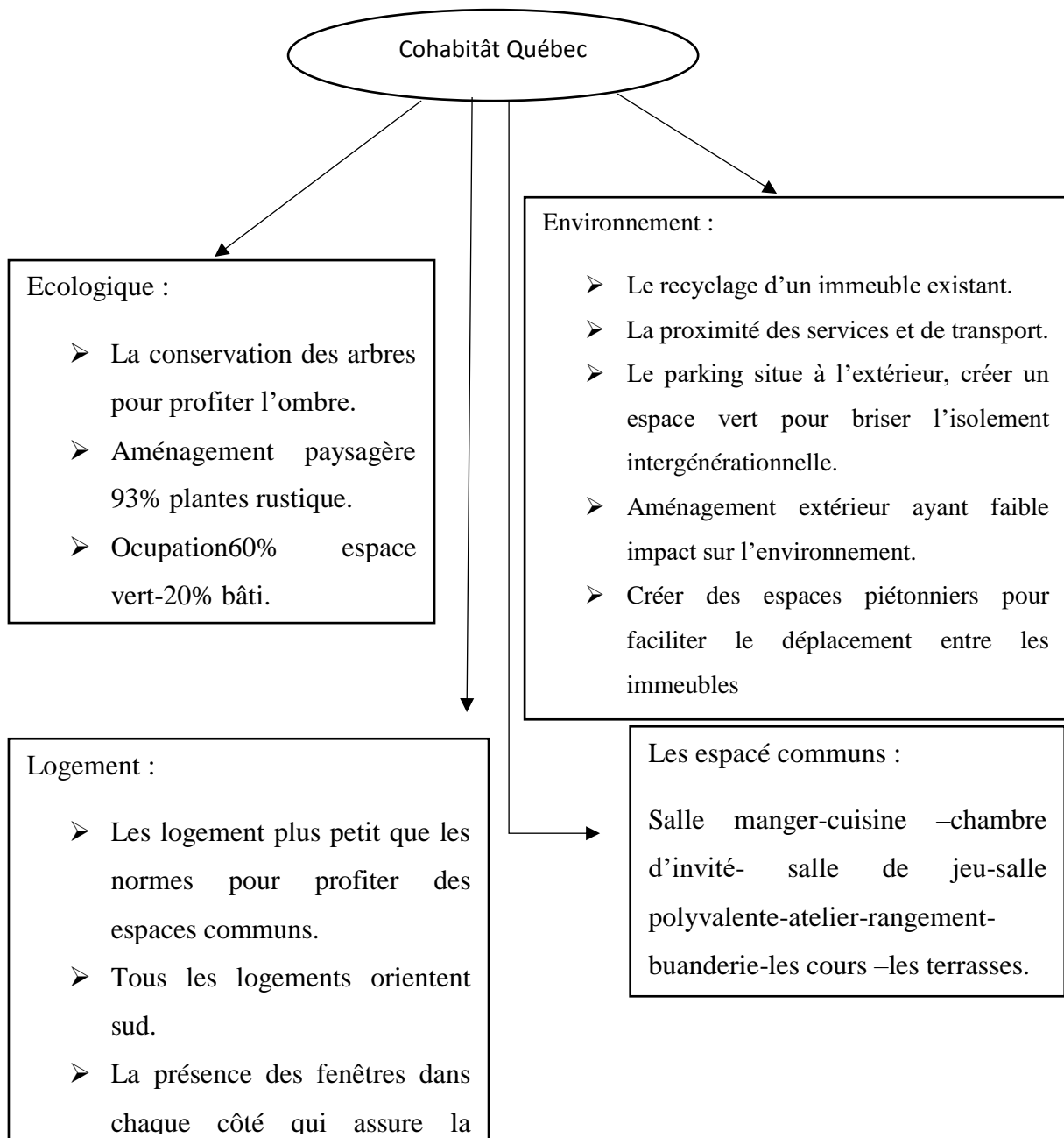
Type des logements	Taille des logements(nombre de chambres)	Superficie	Nombre d'unité
Appartement	1 chambre	67m ²	7
	2 chambre	91m ²	14
	3 chambre	120m ²	11
Maison de ville sur deux niveau	3à4 chambre	131 m ²	6
Maison de ville sur trois niveau	4à6 chambres	195 m ²	4

Tableau 2: tableau représente les type de logement de cohabitât

Matériaux de construction :

- Dalle de béton pour les plancher : isolant acoustique et thermique (pour les logements en rez-de-chaussée)
- Conception et structure des bâtiments permettant l'aménagement éventuel de toitures végétalisées

Synthèse :



2.2. Étude de cas 2 : Wohnprojekt Wien At Vienna

Présentation du projet :

Wohnprojekt Wien est le nom d'une association de particuliers fondée en 2009 partageant le rêve d'une nouvelle façon de vivre ensemble dans la ville : durable, collaborative et ouverte d'esprit. Le résultat est un projet de logements collaboratifs pour 67 adultes et 25 enfants, terminé fin 2013, situé à côté d'un parc dans le 2ème arrondissement, abritant 40 appartements de 36 à 150m², 400m² pour le commerce ou le commerce et 700m² d'espaces communautaires.

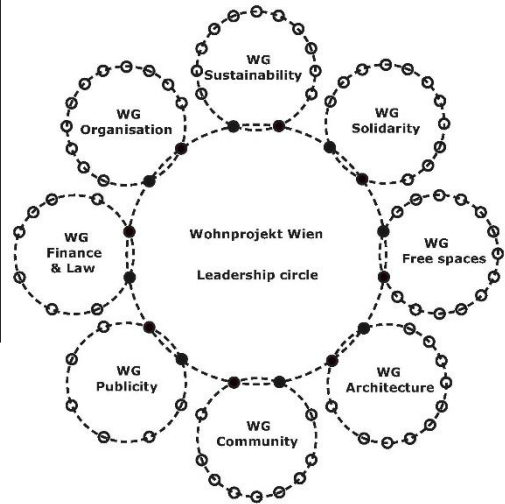
Le concept du projet :



Donne de l'espace à la communauté et à la communication en organisant les quarante appartements autour d'un couloir central avec un espace aérien de liaison. La cuisine commune et la salle de jeux pour enfants ainsi que les surfaces pour le commerce sont situées au rez-de-chaussée en communication avec l'environnement. Une grande salle événementielle avec une cour en contrebas permet le rassemblement de tous les membres et des activités culturelles pour le quartier. Le toit appartient à la communauté : un sauna, une salle de méditation, les appartements d'invités et une bibliothèque font face à une grande terrasse sur le toit et un jardin sur le toit.

Le concept structurel de la maison et des méthodes innovantes ont permis un haut niveau de participation à la planification du groupe. Chacun pouvait planifier son appartement individuellement, des ateliers étaient organisés pour les espaces communautaires et la contribution des appartements et un groupe de travail d'architecture était impliqué dans toutes les décisions d'aménagement du plan d'urbanisme aux

SOCIOCRACY - WORKING GROUPS



-situation :

Situé à côté d'un parc dans le 2ème arrondissement
 situé à côté d'un parc dans le 2ème arrondissement



Figure 16: plan situation



Dans un milieu urbain. L'ilot a une forme rectangulaire

Accès secondaire

Accès principale

Figure 17: plan de masse

Analyse fonctionnement :

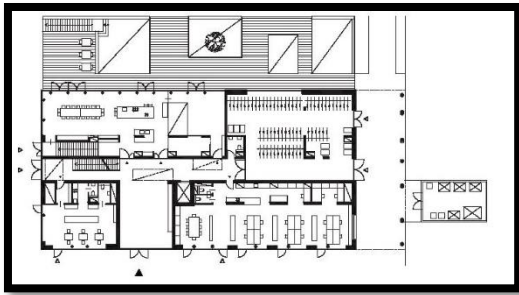


Figure 19:plan RDC

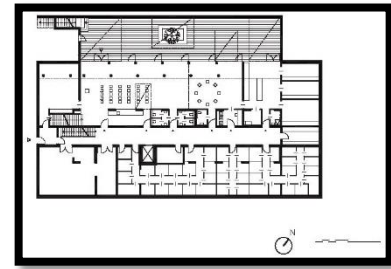


Figure 18:plan sous -sol

Les espaces communs se trouve dans le rez-de-chaussée :

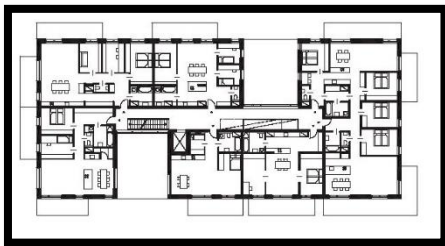
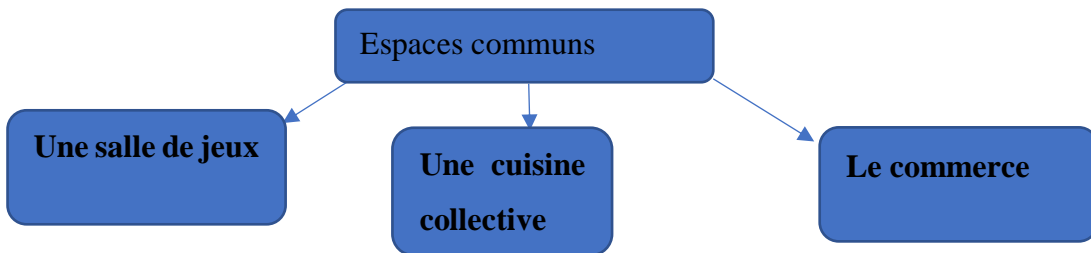


Figure 21:plan courant



Figure 20:plan toiture

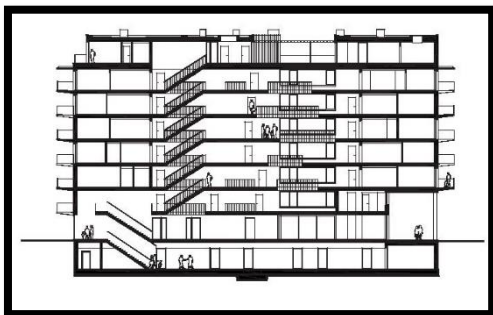


Figure 23:coupe longitudinale

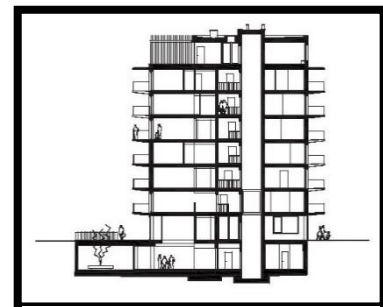


Figure 22:coupe transversale

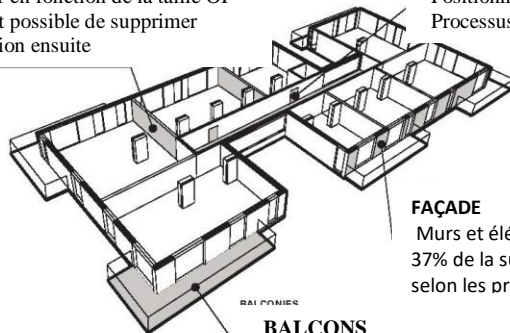
Wohnprojekt Wien est le nom d'une association de personnes privées fondée en 2009 partageant l'idée du vivre ensemble dans la ville : durable, solidaire et ouvert d'esprit. Le résultat est un projet de logement collaboratif pour 67 adultes et 34 enfants, situé à côté d'un parc dans le 2ème arrondissement de Vienne. Il abrite 40 appartements, 400m² de commerce ou de commerce et 700m² d'espaces communautaires. La durabilité du bâtiment s'exprime par un haut niveau d'efficacité énergétique (15,49kwh/m²) soutenu par un système de ventilation domestique contrôlé avec récupération de chaleur. Un chauffage urbain à basse température et un photovoltaïque sur le toit, une construction en béton avec une façade en bois et des matériaux écologiques ont été utilisés et contrôlés par une gestion chimique de la construction. Le concept architectural donne de l'espace à l'individu et à la communauté. Il favorise la communication en organisant les appartements autour d'un couloir central et en reliant les différents niveaux par des espaces aériens. La cuisine communautaire, une salle de jeux pour enfants et les surfaces pour le commerce sont situées au rez-de-chaussée stimulant l'environnement. Une grande salle des fêtes au sous-sol, éclairée par une cour en contrebas, permet le rassemblement de tous les habitants et laisse place aux activités culturelles du quartier. Le toit appartient à tous et abrite un sauna, une salle de méditation, des appartements d'invités et une bibliothèque entourée par la terrasse sur le toit et le jardin.

MURS DE DIVISION ENTRE LES APPARTEMENTS

Construction légère, non porteuse. Libre Pour les positionner en fonction de la taille OF Les appartements et possible de supprimer Et changer de position ensuite

ESCALIER

Les portes d'entrée des appartements, les La position des salis et des vides est libre Positionné en fonction de la participeriez Processus de planification



FAÇADE

Murs et éléments de fenêtre de hauteur max ,6m de large, environ 37% de la surface est en verre, les fenêtres sont librement isolées selon les processus de planification participable.

BALCONS

Béton préfabriqué. 2m de large, libre d'arranger les sur la façade, longueur maxi 2/3 de la façade Longueur



Figure 24:espaces extérieurs partagés



Figure 25:espace de jeu pour enfant

Le concept structurel de la maison ainsi que des méthodes innovantes ont permis un haut niveau de participation tout au long du processus de planification, de la conception urbaine à l'équipement électrique. La maison est utilisée depuis janvier 2014 en copropriété. Au-delà de l'architecture, le projet intègre un partage de véhicules, une adhésion au CSA, des appartements soutenus, des activités culturelles et une épicerie et un café gérés par 8 habitants comme point de rencontre pour le quartier. Ce sont les faits. Tous ces lieux et infrastructures collectifs enrichissent l'individu et son environnement et contribuent à un mode de vie tourné vers l'avenir. Après presque trois ans d'utilisation, nous avons demandé à certains habitants ce qui fait la plus grande différence pour eux :

"Ce sont les enfants qui conquièrent la maison comme terrain de jeu au-delà des appartements individuels."

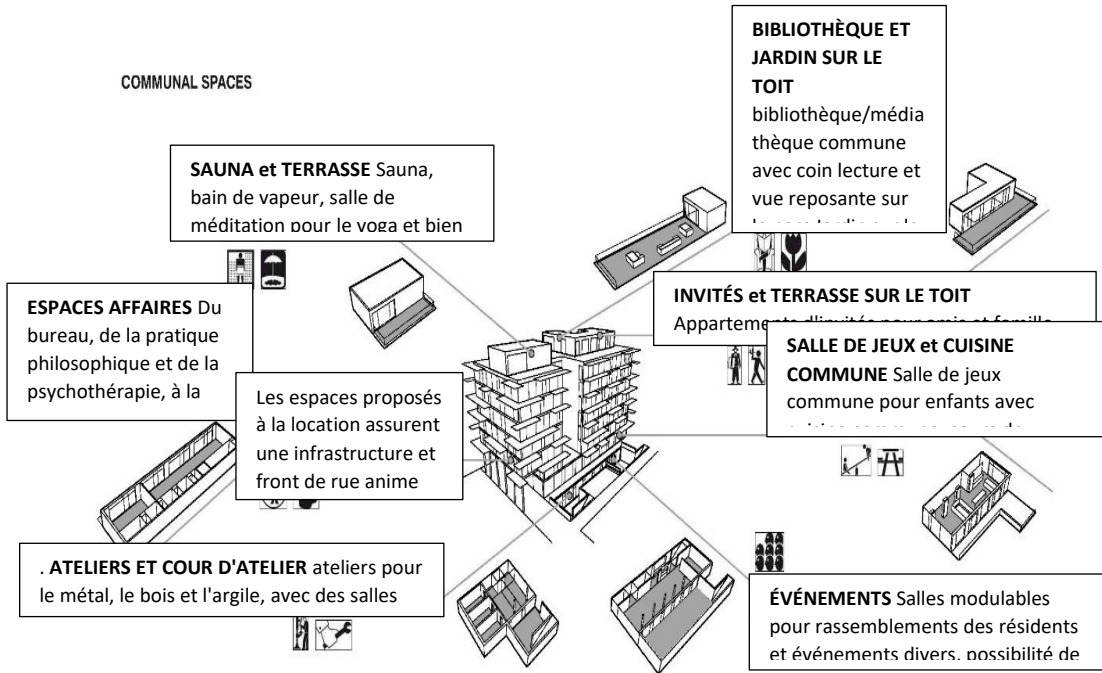
"C'est cuisiner ensemble pour le déjeuner quotidien dans la cuisine communautaire organisé par 25 personnes qui travaillent et vivent ici (cuisiner une fois, c'est manger 20 fois en tant qu'invité pour 3 €)."

"Il s'agit de vendre votre Mercedes et de pouvoir utiliser 6 voitures, du cabriolet au fourgon familial ou au vélo cargo dans le parc de véhicules."

« Il s'agit de Solidarité comme expérience quotidienne comme l'aide de voisinage, une oreille amicale, la garde d'enfants et les visites de lits de malades, jusqu'au fonds de solidarité soutenant deux appartements pour les personnes dans le besoin ou une famille syrienne vivant dans l'un des appartements d'hôtes.

Bien que le Wohnprojekt Wien soit un complexe de logements de 40 appartements et une maison personnelle pour 100 personnes, ce qui fait la différence, c'est cet entre-deux. Entre l'espace privé de l'appartement et l'espace public extérieur il offre une nouvelle dimension d'habiter toute une maison. Entre la vie individuelle ou familiale et la ville anonyme, il offre une nouvelle dimension d'une communauté sociale locale.

Synthèse



2.3. Étude de cas 3 : Logement coopératif sur la rivière Spielfeld

Projet conçu par Carpento architekten +fatkoehl architekten +BARarchitekten

Informations sur le projet :

Le logement coopératif sur la rivière Spreefeld, conçu par Carpento Architekten, est un projet résidentiel novateur situé à Berlin, en Allemagne. Ce projet se distingue par son approche coopérative, mettant l'accent sur la participation des résidents dans la conception, la gestion et la prise de décisions liées à leur habitat.



Figure 26: Logement coopérative sur la rivieer spreefeld

Le Spreefeld est un bâtiment collectif qui s'étend le long de la rivière Spree, offrant une vue panoramique sur l'environnement urbain environnant. Il se compose de 34 appartements, allant du studio aux logements familiaux plus spacieux. L'architecture du bâtiment favorise une intégration harmonieuse avec le paysage environnant, tout en offrant un espace de vie fonctionnel et durable.

Ce projet résidentiel réalisé en 2013, est développé et administre conjointement par trois bureaux d'études et occupe une surface de 7400 m².

Objectifs du projet :

Bénéficier au maximum de son emplacement exceptionnel pour créer une zone urbaine propre, socialement juste, puis économique et écologiquement responsable.

Description du projet :

- Ouvert sur la ville et le quartier.
- Séparation entre différents espaces (privés, semi privés, publics...).
- Projet de qualité à faible coût.
- Bâtiment économe en ressources.
- Auto productif de l'énergie renouvelable.
- Conception modulaire des bâtiments.
- Adopte le style contemporain pour la forme.
- Economie de l'espace : peu d'ascenseurs, plus d'espaces partagés.

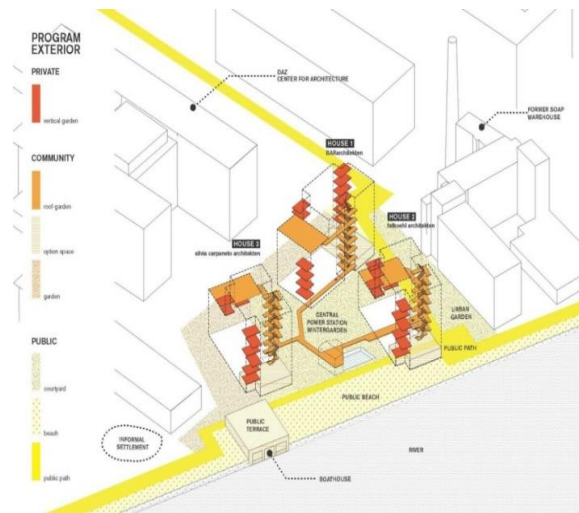


Figure 27: Programme extérieur du projet

Analyse de situation du projet :

Le projet est situé dans le cœur de la ville de Berlin, limité par la rivière de Spreefeld pour nous donner cette vue panoramique magnifique. Le site est accessible depuis la route du deux côtés l'est et le sud.

Le projet s'intègre parfaitement dans le tissu urbain de la ville, le contraste qu'il donne reflète l'idée de renouvellement de l'architecte qui permette de bénéficier d'une zone verte et au même temps il reste en harmonie avec son environnement.



Figure 28: Situation et accessibilité du projet

Analyse de plan de masse :

-La géométrie du projet suit les limites de terrain * la rue et la rivière *, ça permet de bien libérer l'espace intérieur du projet donc ça donne l'image des bâtiments ouverts sur le quartier surtout

avec la bonne utilisation du verre, mais le projet reste malgré ça bien caché par une barrière de végétation.

- La génie de l'architecte selon moi apparaitre dans le bon usage de la partie centrale du projet, il la favorisée par la vue sur rivière pour créer une dynamique visuelle dans cet espace public.

- La conception devait tenir compte de l'orientation bipolaire du site, avec le soleil au sud mais une meilleure vue panoramique sur la rivière Spree au nord.

Ceci a été réalisé en sacrifiant

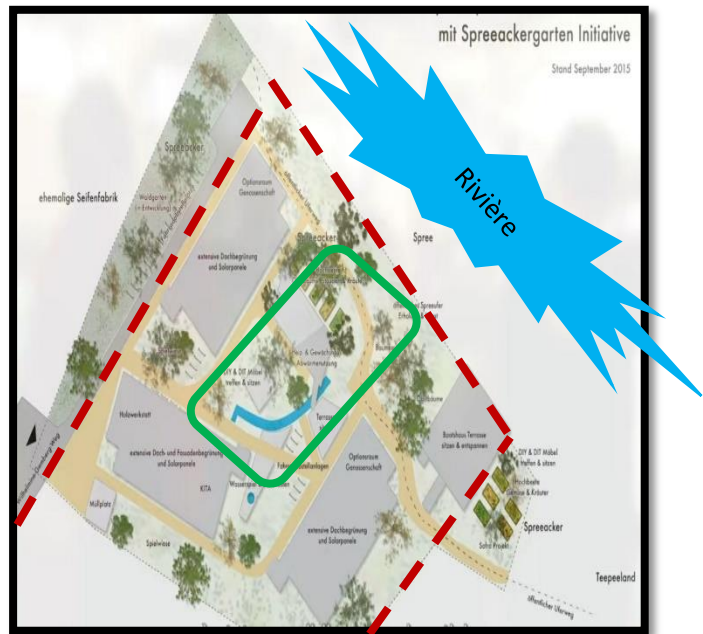


Figure 29:Analyse le plan de masse

l'utilisation de l'ensemble du site en faveur de la création de perméabilité et de vis à travers le site. Par conséquent, les bâtiments n'occupent que les deux tiers de la superficie totale.

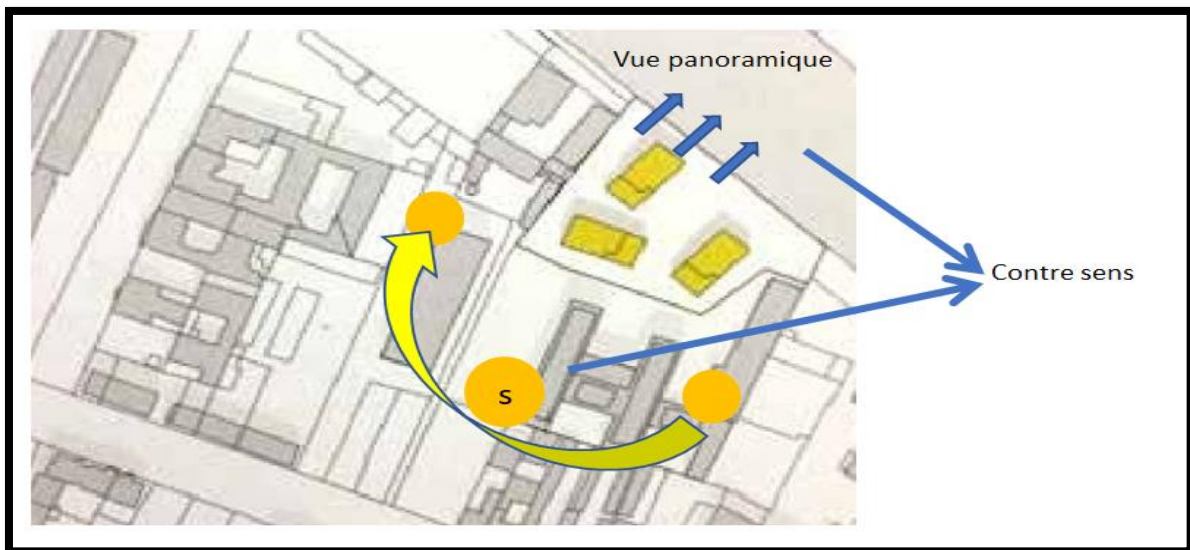
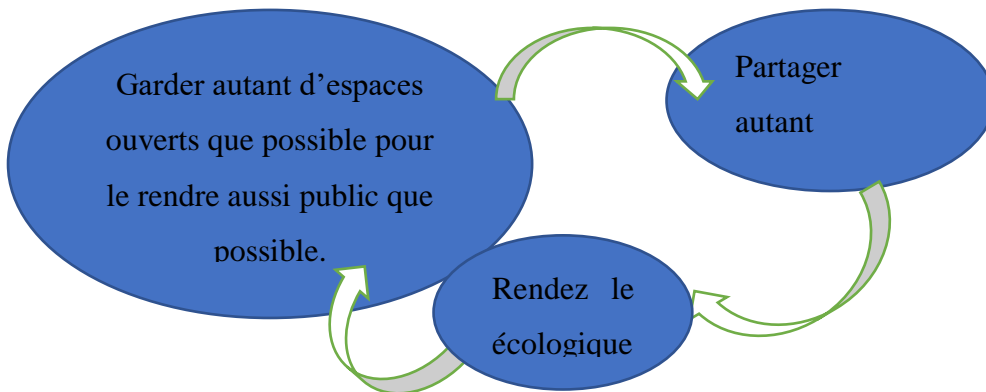


Figure 30:Analyse d'orientation de projet

Les trois idées de base dans le planning du projet :



Structure et techniques de constructions :

- Un système structural basic d'osature poteau-poutre, un choix qui facilite le travail et economise le temps, et voyant le resultat ca prouve que ce n'est pas limité en terme de creativité.
- Le but a atteindre structurellement été d'avoir un minimum d'elements structurels pour une flexibilité maximale de l'espace.

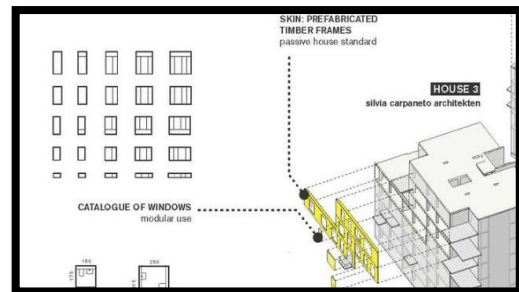


Figure 31: Explication de l'utilissation de « facade skin » dans ce projet

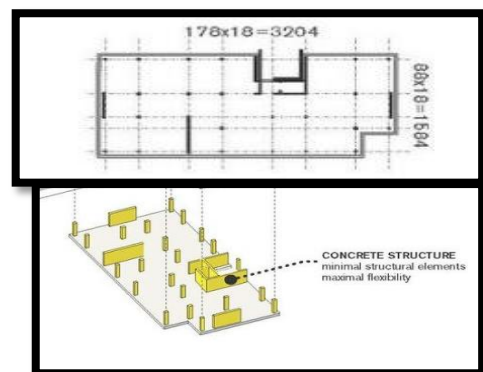


Figure 32: Système structural dans le logement cooperative

- L'utilisation de * façade skin* avec le technique de timber framing (Allemand: Holzfachwerk) , une technique local de bardage en bois préfabriqué pour rendre le bâtiment plus en harmonie avec l'environnement naturel.

Analyse de l'espace intérieur :

Les appartements sont conçus de manière optimale, offrant une variété de configurations adaptées à différents besoins. Même dans une pièce unique, l'espace est utilisé de manière fonctionnelle pour répondre aux exigences de confort et de praticité.



Figure 33: Plans des appartements communautaires

Les espaces communs sont bien aménagés, avec des jardins partagés, des terrasses et des zones de détente qui favorisent les rencontres et les échanges entre les résidents. Ces espaces créent un sentiment de communauté et offrent des opportunités de détente en plein air.

Le RDC contient logiquement des espaces de travaux tels qu'ateliers et boutiques..., mais aussi des espaces optionnels capables d'être modifier selon les besoins des habitants.

Les deux premiers niveaux réservés aux appartements communautaire dit cluster houses qui se composent des unités privés accessible par un couloir où les gens partagent le séjour, cuisine, WC et la terrasse.



■ Unités privées
■ Espaces

Figure 34: Figure descriptif des appartements communautaires

Les étages suivants réservés aux simples appartements, la circulation verticale est fait par l'ascenseur placé au centre pour libérer l'espace.

Aucune innovation dans la cellule mais on peut voir une valorisation de la terrasse privée comme espace de communication avec l'environnement.

L'architecte veut que l'appartement soit flexible selon les idées des habitants donc il a laissé une chambre flexible au choix. Il a adopté également un plan libre pour connecter les espaces de partage dans le logement (cuisine -séjour- terrasse).

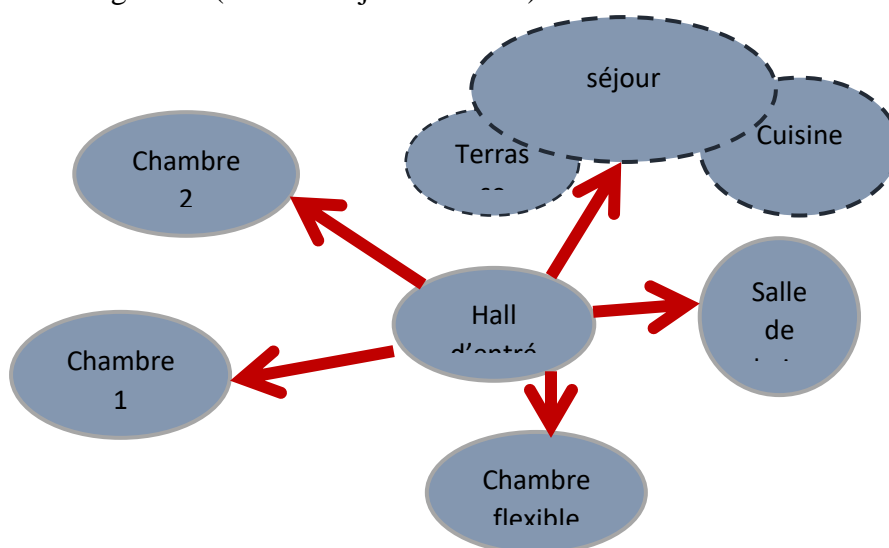


Figure 35: Organigramme spatiale des cellules standard

Programme fonctionnel partagé :



Espace louable multifonctionnel Programme co-working Terrasses jardin Appartements d'invités Espace d'enfants

Figure 36: Programme des espaces partagés

Financement et gestion du projet :

-un groupe privé de personnes a acheté un terrain dédié au développement de l'habitation participatif pour prix abordable.

-le projet a été financé en deux parties :

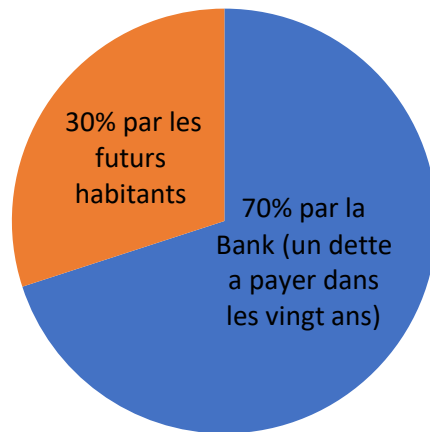


Figure 37:Légende explicative de financement du projet

-pour la gestion du projet :

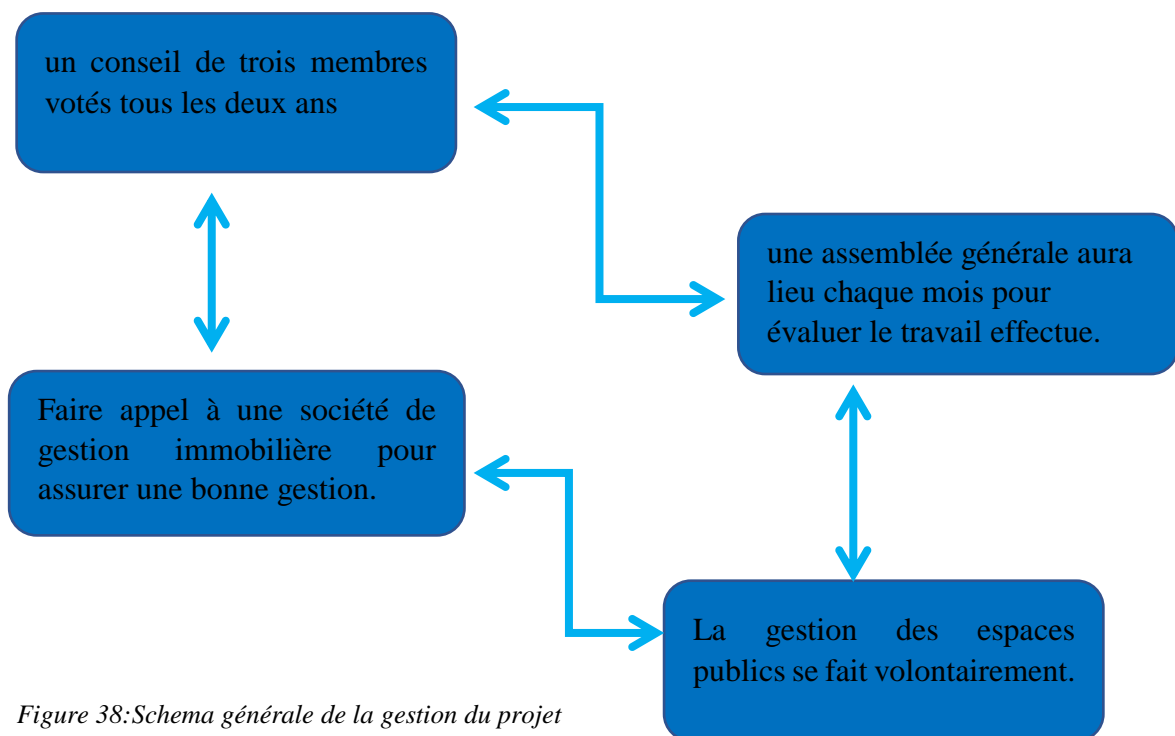
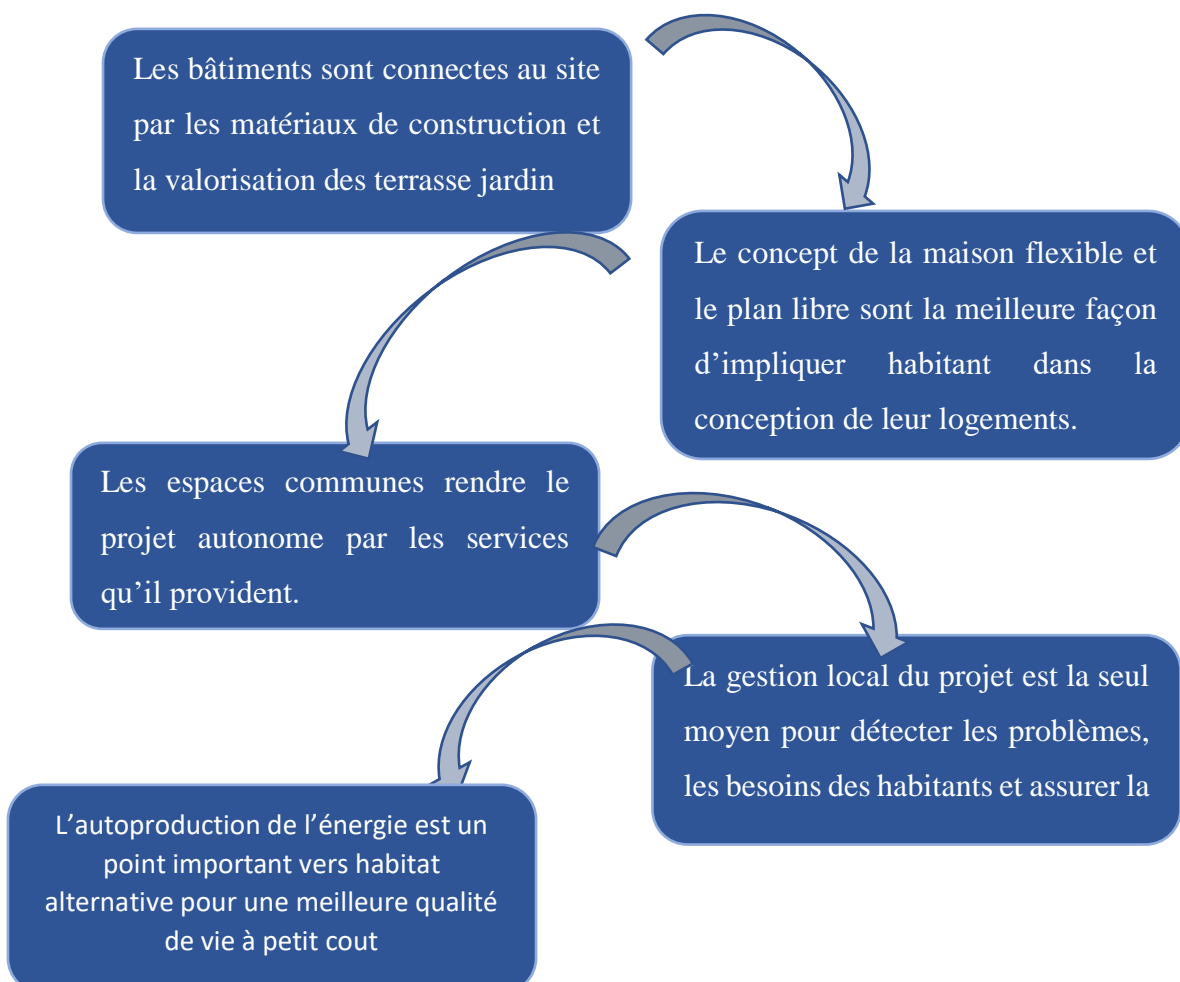


Figure 38:Schéma générale de la gestion du projet

2.4. Synthèse

L'habitat autogéré signifie ici l'auto-planification résidentielle, à savoir "l'habitat ou l'urbanisme décidé" à travers des "infrastructures non-déterminées et non-déterminantes". L'étudiant doit croiser des savoirs entre habitants et professionnels dans le cadre de la production d'un type d'habitat alternatif, coopératif ou autogéré. Le contexte y sera élucidé à travers un travail de conception dans un espace singulier à fonctionnalité plurielle dans la ville de Mostaganem.

Le concept de polyvalence à longterm implique les recherches conceptuelles dans le fonctionnement d'un objet à usage quelconque, en architecture ce terme est plus ou moins lié à la qualité qu'un espace aménagé peut recevoir sous différents angles. En effet, l'adoption de scénarios possibles dans l'aménagement d'un espace architectural est limitée par un recours à l'usage d'une structure non malléable et difficilement modelable, je tiens à préciser que l'objet de ce projet de fin d'études se traduit par l'usage de la notion de polyvalence. Cependant la recherche qui s'effectuera tiendra en compte de la richesse que peut apporter cette polyvalence spatiale dans un espace singulier à fonctionnalité plurielle.



L'habitat autogéré est un mode de vie alternatif dans lequel les habitants cherchent à être autonomes dans la gestion de leur logement et de leur communauté, en évitant autant que possible les relations de domination et d'exploitation. Les habitants sont souvent engagés dans une pratique d'auto-gestion collective, qui implique une prise de décision participative et une organisation horizontale de la vie en communauté.

Ce type d'habitat peut prendre de nombreuses formes différentes, allant des communautés de maisons partagées à la construction de villages écologiques autonomes en passant par les squats urbains. L'objectif commun est de se libérer de la dépendance aux structures de pouvoir traditionnelles telles que les gouvernements et les grandes entreprises, et de vivre de manière plus durable et respectueuse de l'environnement.

Cependant, l'habitat autogéré peut également présenter des défis en termes de sécurité, de gestion des ressources et de conflits internes. Les membres de ces communautés doivent souvent investir du temps et de l'énergie dans la prise de décisions collectives et dans la gestion quotidienne de leur environnement de vie.

Conclusion :

En conclusion, il est essentiel de souligner l'importance des espaces communs et les espaces verts dans un projet d'habitat autogéré. Ces espaces jouent un rôle central car Ils favorisent les interactions sociales, renforcent le sentiment d'appartenance et contribuent à la qualité de vie des résidents. De plus, une gestion locale participative permet aux habitants d'être acteurs de leur environnement résidentiel, favorisant ainsi l'autonomie et la responsabilisation. Les techniques architecturales telles que les terrasses jardins et le plan libre sont des éléments clés qui offrent des solutions pratiques et flexibles pour répondre aux besoins évolutifs des résidents. L'objectif ultime est de créer des habitats autogérés autonomes, où la participation des habitants est au centre de processus de réalisation.

Chapitre 03 : enquête de terrain

Introduction :

Ce chapitre se concentre sur l'enquête de terrain, élément clé de notre mémoire sur l'habitat autogéré. L'objectif de cette enquête est d'effectuer une analyse sociale en recueillant des informations essentielles pour la conception et la gestion du projet.

L'enquête de terrain joue un rôle crucial dans la compréhension des besoins et des attentes des participants au projet d'habitat autogéré. En impliquant activement les parties prenantes dès le début, nous favorisons leur engagement et veillons à ce que le projet réponde réellement à leurs besoins. Grâce aux outils de communication modernes tels que les plateformes en ligne et la visioconférence, nous avons pu interagir avec un large éventail de participants, qu'ils soient locaux ou distants. Le questionnaire semi-directif a été soigneusement conçu pour recueillir des informations pertinentes sur les préférences en matière de conception, de gestion communautaire et de durabilité environnementale.

Ce chapitre présentera les résultats de notre enquête, en mettant en évidence les principales tendances et les points clés qui émergent des réponses obtenues. Nous analyserons également les défis et les opportunités identifiés, en mettant l'accent sur leurs implications pour la conception et la gestion du projet d'habitat autogéré.

En résumé, l'enquête de terrain constitue une étape cruciale de notre mémoire. Elle nous permet de recueillir des informations essentielles grâce à l'utilisation des moyens de communication et d'informatique. Les résultats de cette enquête guideront nos recommandations et notre prise de décision, en veillant à ce que l'habitat autogéré réponde aux besoins et aux attentes de la communauté concernée.

3. Enquête de terrain

Le site choisi pour ce projet se trouve dans la nouvelle extension d'un quartier composé principalement de logements collectifs et semi-collectifs, ainsi que d'équipements pédagogiques tels que le pôle universitaire Abdel Hamid Ibn Badis, la faculté de médecine et l'hôpital universitaire. Il est situé dans le nord-est de la wilaya de Mostaganem, à 2,9 km du centre-ville, et est délimité par la rue N11 et d'autres habitats environnants.

Ce site présente un intérêt stratégique sur le plan urbain car il se trouve à proximité de services publics importants, ce qui valorise la construction de logements dans cette zone.

Les critères de choix du site sont les suivants :

- Il fait partie d'une zone résidentielle.
- Il est situé à proximité d'un grand axe routier.
- Il est proche d'espaces de loisirs.
- Il est proche d'écoles.
- Il est proche des lieux de travail.

3.1. Le déroulement de l'enquête

Afin de lancer ce projet, il est essentiel de réaliser un travail de groupe impliquant trois étudiants. Ce travail consistera à mener des recherches et à collecter des informations afin d'informer le public sur toutes les données du projet, ainsi que d'établir les grandes lignes de l'habitat autogéré à réaliser.

Cette étude adopte une approche sociale qui sera assistée par un questionnaire semi-directif. Cette méthode de collecte de données et d'informations est rendue possible grâce aux moyens de communication et aux outils informatiques.

- constat général du questionnaire :

Nombre du questionnaire distribué	33
Nombre des questionnaires reçus	30
Questionnaires non reçus	3
Durée de l'enquête	22 jours
Date de début de l'enquête	27/11/2022
Date de la fin de l'enquête	11/12/2022
Nombre des questions	20
Wilaya de distribution	Mostaganem

Questionnaire :

Profession :

Age :

Femme Homme

I- Concernant votre logement :

1- Combien êtes-vous dans le logement où vous résidez ?

.....

2- Dans quel type d'appartement résidez-vous ?

F1 F2 F3 F4 F5

3- Aimeriez-vous vivre dans un appartement type conçu selon votre choix ?

Non Oui

4- Trouvez-vous les pièces de votre appartement

Petites moyennes grandes

Proposez-nous une façon de concevoir les espaces de vie dans votre futur logement

Salon pour invités :

Séjour familial :

Cuisine :

Chambre des parents :

Chambres des enfants :

Salle à manger :

Salle de bain :

5- En tenant compte de votre situation financière, désirez-vous financer une partie de votre projet de logement sans que l'entreprise de réalisation intervienne là-dessus ?

Non Oui

Si oui combien en Dinars Algériens :

6- êtes-vous capable de participer dans la réalisation de votre logement à temps partiel, afin d'économiser le financement de votre logement

Non Oui

7- Avez-vous modifié votre apparemment lors de votre achat ?

Non Oui

Si oui combien de temps par semaine

8- Préférez-vous contacter un entrepreneur que vous connaissez ou un architecte de votre choix pour la réalisation de votre logement ?

Un architecte de mon choix entrepreneur de mon choix

9- L'accompagnement par un architecte dans votre projet de logement est-il utile ?

Non Oui

10- Est-ce-que les réunions entre voisins pour discuter des futurs logements sont ?

Obligatoires indispensables inutiles peu-importe

11- pensez-vous qu'une association de voisinage est juridiquement utile pour garantir un ensemble participatif cohérent au sein de votre future cité d'habitat ?

Non Oui

12- La signature d'un contrat coopératif avec les voisins est-il nécessaire pour vous ?

Non Oui

13- Pour l'entretien et l'animation des espaces et des locaux collectifs partagés qui y sont attachés à votre résidence sont-ils :

Médiocres Mauvais Bons Excellents

14- Que préférez-vous gérer dans les parties communes ?

Jardins Courettes cage d'escalier Terrasses Parkings

15- vous adoptez quelles démarches au valider l'achat de votre logement ?

- Analyser les plans, images et fiches techniques de l'habitat
- Voir l'habitat dans le showroom de la société
- Voir l'habitat lors d'un salon professionnel
- Visiter l'habitat chez un particulier

16-que pensez-vous de faire appel a une société de gestion immobilière pour aider à la gestion du quartier ?

- Utile non utile

17-connaissiez-vous déjà le concept *Habitat autogéré* ?

- Oui non

18- quel équipement vous trouvez indispensable dans votre quartier ?

.....

19- Acceptez-vous votre habitation soit mixte que vous voulez séparer les gens âgés de la classe de jeune ?

- Habitation mixte.
- Séparation des gens âgé de la classe de jeune.

20-préferer vous que vous habitat soit auto productive de l'énergie?

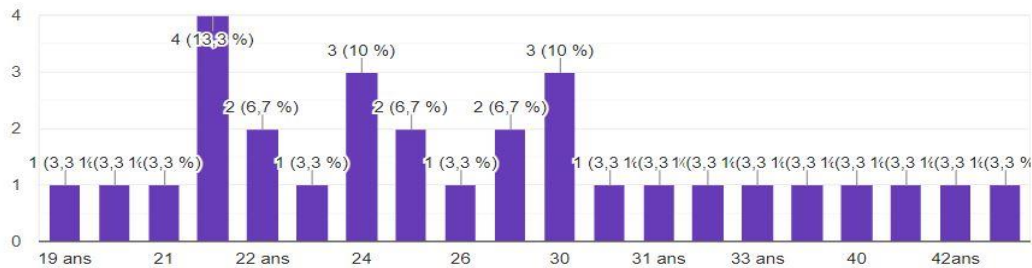
- Oui non

Résultat du questionnaire :

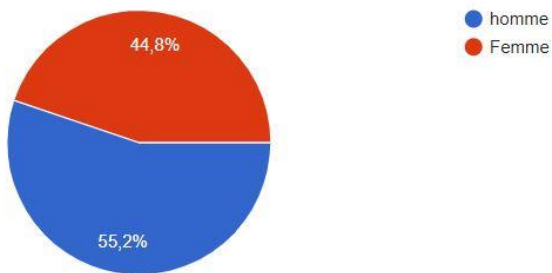
Profession :

Des personnes de plusieurs professions en participant dans ce questionnaire dont : Architecte - étudiant -pharmacien –chômeur –militaire-psychologue...

Catégorie d'âge des répondants :



De quel sexe vous faites partie :



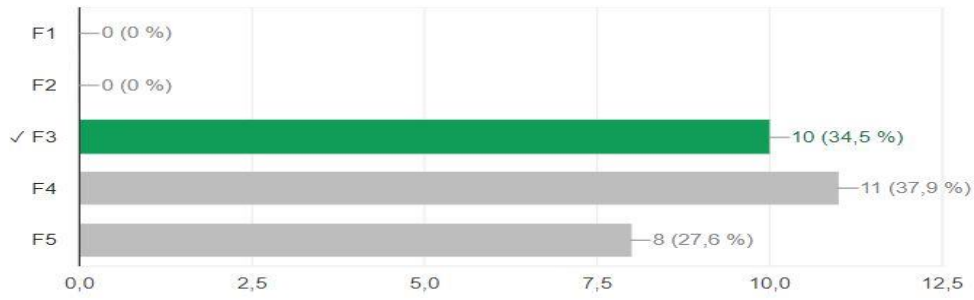
La catégorie des personnes enquêtées la plus importante varie entre 21ans et 30ans.

Il représente presque le même nombre en qualité de sexe.

1- Combien êtes-vous dans le logement où vous résidez ?

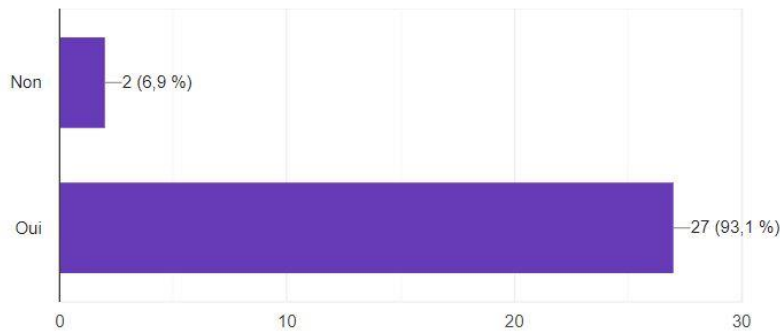
Les membres de la famille dans les cas qu'on a varié entre 3 et 9 personnes dans le logement, avec une majorité de 5 personnes par logement proportionnel au nombre des membres dans la famille algérienne.

2- Dans quel type d'appartement résidez-vous ?



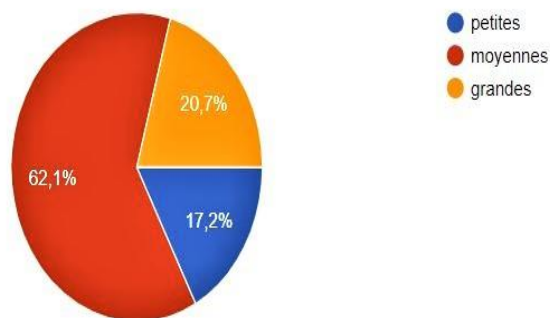
Les participants résident dans des appartements de type F3. F4. F5 avec des pourcentages convergents.

3- Aimeriez-vous vivre dans un appartement type conçu selon votre choix ?



Les participants aiment vivre dans un appartement type conçu selon leurs choix

4- Trouvez-vous les pièces de votre appartement



La majorité des participants trouve les pièces de leur appartement moyennes.

Proposez-nous une façon de concevoir les espaces de vie dans votre futur logement

Salon pour invités :

Séjour familial :

Cuisine :

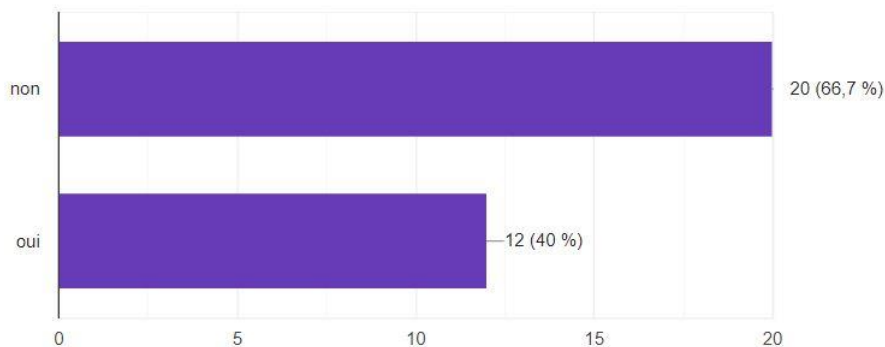
Chambre des parents :

Chambres des enfants :

Salle à manger :

Salle de bain :

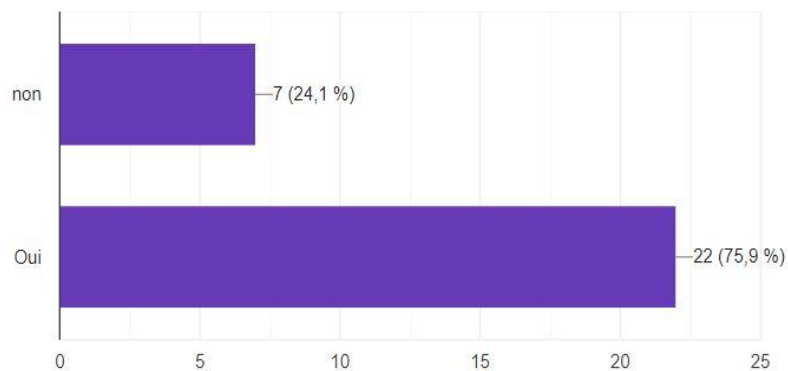
5- En tenant compte de votre situation financière, désiriez-vous financer une partie de votre projet de logement sans que l'entreprise de réalisation intervienne là-dessus ?



Tenant compte de la situation financière, la plupart des participants ne préfèrent pas financer une partie de leur projet sans que l'entreprise de réalisation intervienne.

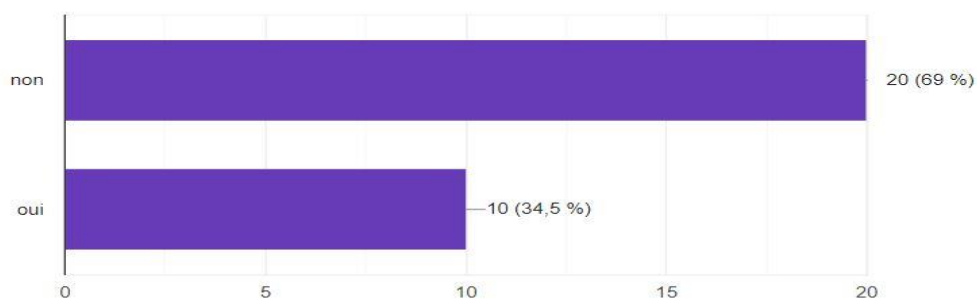
Si oui combien en Dinars Algériens :

6- êtes-vous capable de participer dans la réalisation à temps partiel, afin d'économiser le financement de votre logement.



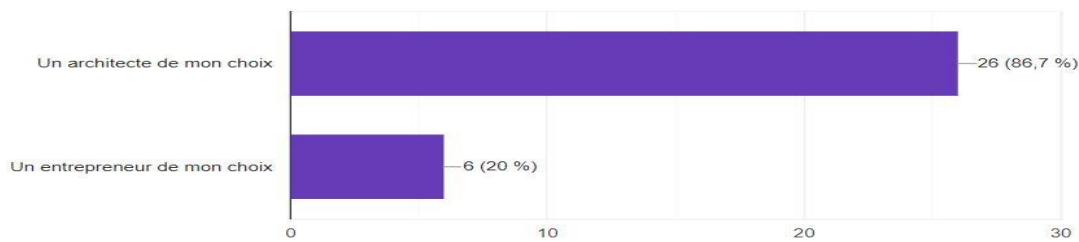
La majorité des participants sont capables et aiment bien participer dans la réalisation de leur logement si c'est à temps partiel et aide à économiser le financement du projet.

7- Avez-vous modifié votre appartement lors de votre achat ?



La plupart des participants n'ont pas modifié leur appartement lors de leur achat, mais ils nous restent plusieurs cas des gens qui ont modifié leur appartement avec un moyen de 2 jours par semaine.

8- Préférez-vous contacter un entrepreneur que vous connaissez ou un architecte de votre choix pour la réalisation de votre logement ?



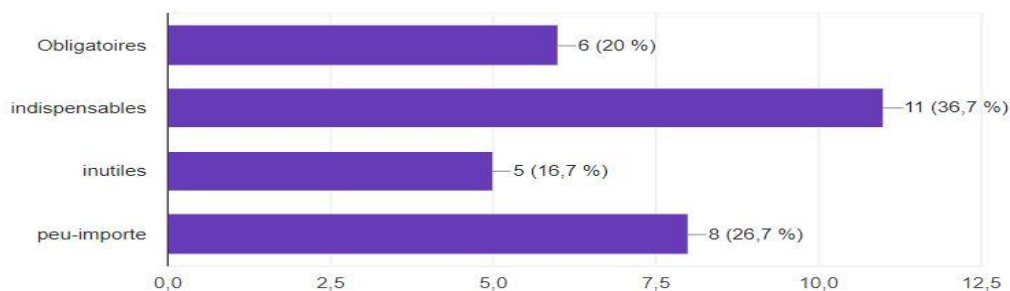
Contacter un architecte de choix est l'option préférable selon la majorité des participants.

9- L'accompagnement par un architecte dans votre projet de logement est-il utile ?



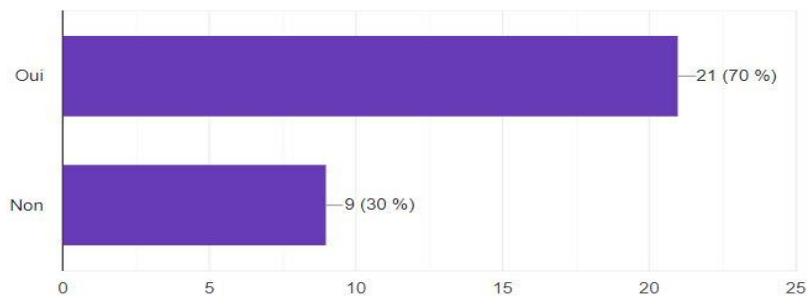
Pour confirmer le choix des participants de préférer l'architecte pour la réalisation de leurs logements, la majorité des gens trouvent l'accompagnement par un architecte dans un projet de logement utile.

10- Est-ce-que les réunions entre voisins pour discuter des futurs logements sont ?



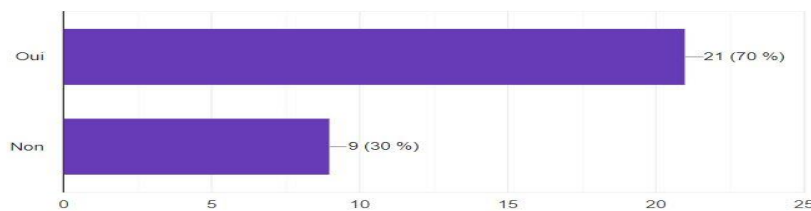
Les réponses de participants varient mais en général les gens trouvent que les réunions entre voisins sont indispensables pour discuter les futurs logements et créer une coordination entre eux.

11- pensez-vous qu'une association de voisinage est juridiquement utile pour garantir un ensemble participatif cohérent au sein de votre future cité d'habitat ?



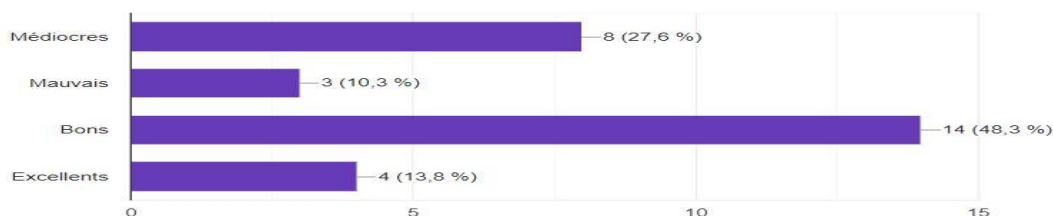
La plupart des gens pensent à l'utilité juridique de l'association de voisinage pour garantir un ensemble participatif cohérent et assurer la continuité de développement du quartier.

12- La signature d'un contrat coopératif avec les voisins est-il nécessaire pour vous ?



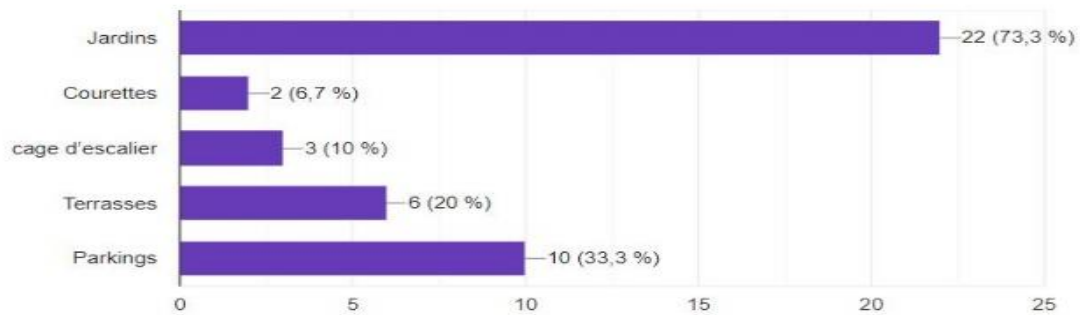
Les participants trouvent la signature d'un contrat coopératif avec les voisins nécessaires pour faciliter la relation entre habitants et la rendre transparente.

13- Pour l'entretien et l'animation des espaces et des locaux collectifs partagés qui y sont attachés à votre résidence sont-ils :



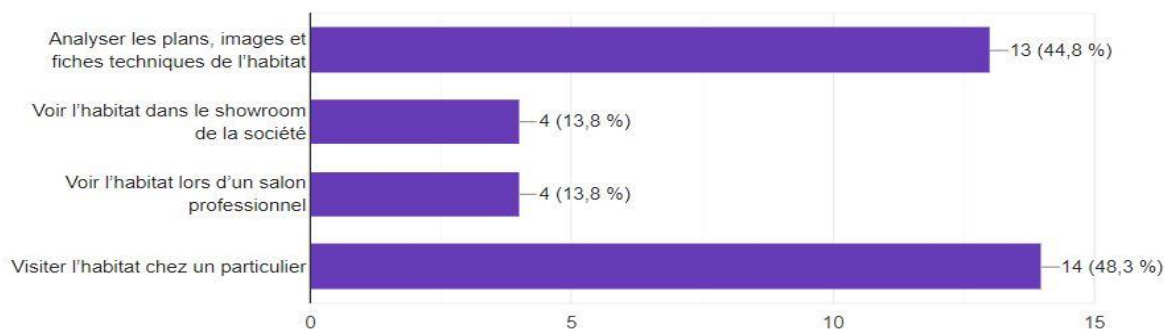
Un bon pourcentage des participants sont satisfaits de l'animation et l'entretien des espaces et des locaux collectifs partagés et les considèrent bon, mais de l'autre cote quelque participants ont sanctionnés ces espaces et les trouvent médiocres.

14- Que préférez-vous gérer dans les parties communes ?



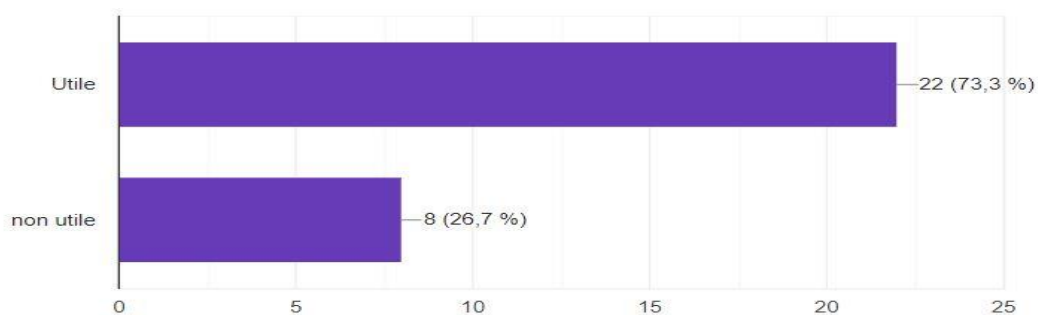
Les participants n'ont rejeté aucune option concernant les parties communes préférables à gérer, mais la plupart des gens préfèrent gérer les jardins.

15-vous adoptez quelles démarches au valider l'achat de votre logement ?



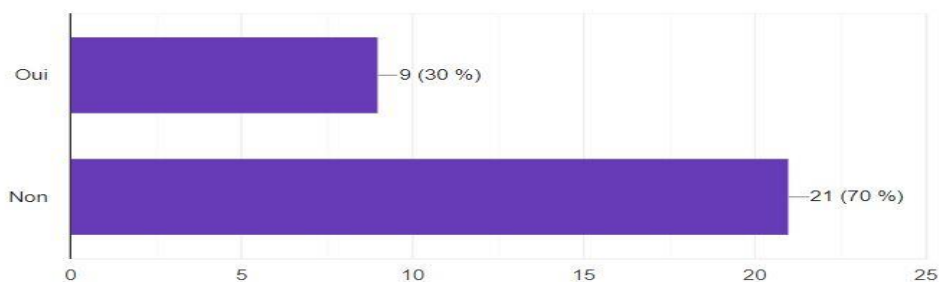
Pour valider l'achat de logement, la plupart des participants ont choisis de visiter l'habitat chez un particulier ou bien d'analyser les plans, images et fiches techniques de l'habitat.

16-que pensez-vous de faire appel à une société de gestion immobilière pour aider à la gestion du quartier ?



Les participants trouvent la présence d'une société de gestion immobilière très utile pour aider à la gestion du quartier et éviter toute complication entre les habitants dans le futur.

17-connaissiez-vous déjà le concept « Habitat autogéré » ?

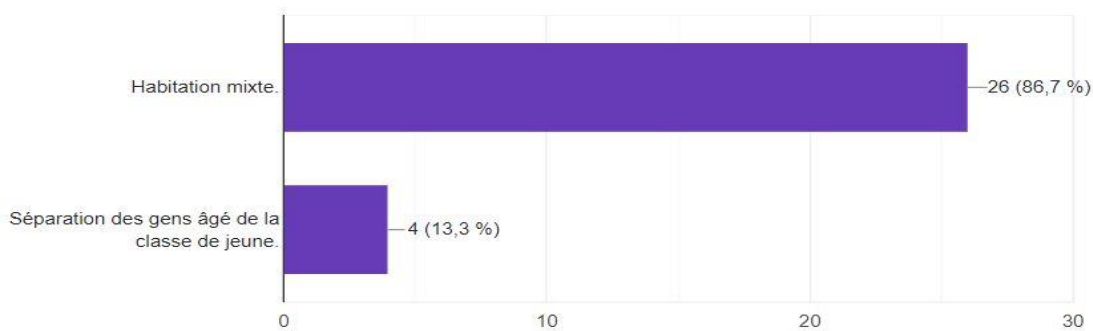


A part les architectes et quelques étudiants dans des domaines pareils, la plupart des participants ne connaissent pas le concept « Habitat autogéré » ce qu'est logique tenant en compte l'absence de ce type d'habitat en Algérie.

18- quel équipement vous trouvez indispensable dans votre quartier ?

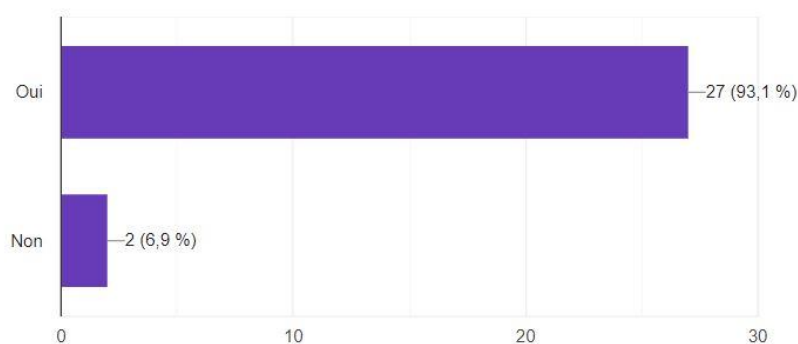
Les équipements sportives (piscines, gym et salle polyvalente...) sont les plus demandés selon les participants, et encore moins les équipements commerciaux, magasins et cinéma.

19- Acceptez-vous votre habitation soit mixte ou vous voulez séparer les gens âgés de la classe de jeune ?



La majorité des participants acceptent que leurs habitations soient mixtes et ne croient pas à la séparation par âge.

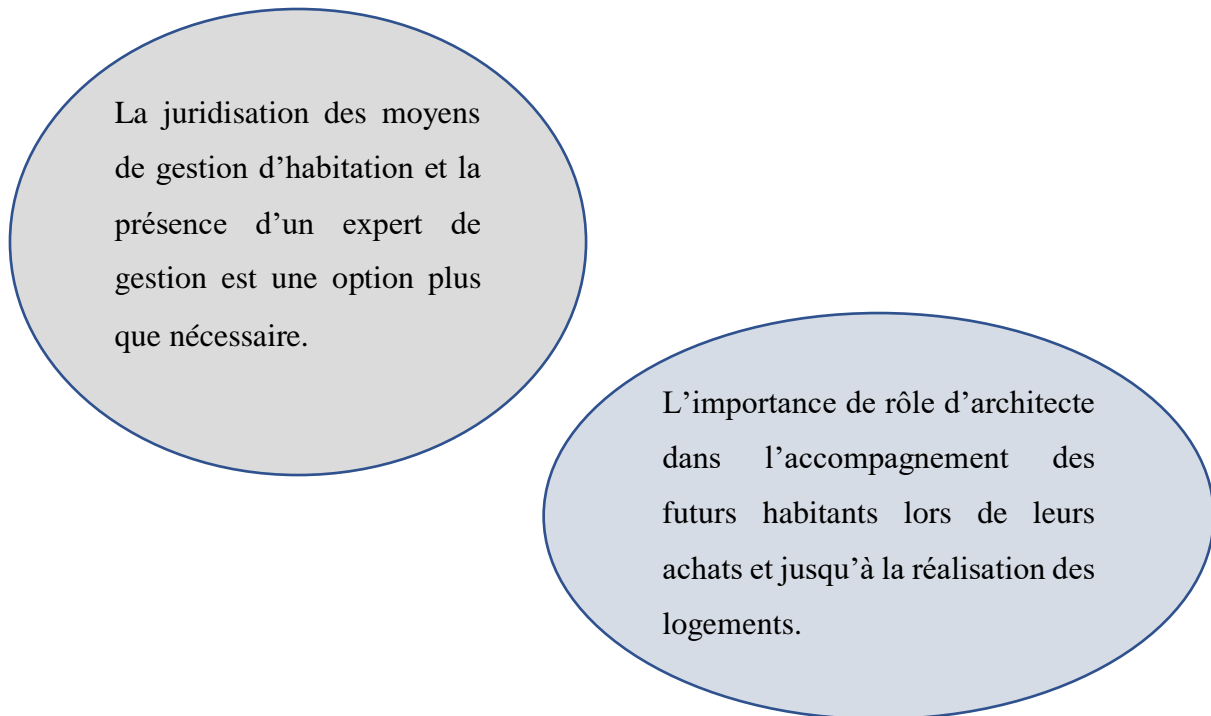
20- préférez-vous que votre habitat soit auto-productive de l'énergie ?



Presque tous les participants préfèrent que leurs habitats soient auto-productive de l'énergie, un choix motivant pour un projet plus créatif.

3.1.1. Synthèse :

Il est essentiel de juridiciser les méthodes de gestion de l'habitation et de compter sur l'expertise d'un gestionnaire compétent. De plus, le rôle de l'architecte est crucial pour accompagner les futurs habitants depuis l'achat jusqu'à la réalisation des projets.



Conclusion :

L'enquête de terrain ou bien l'analyse sociale est sans doute un élément indispensable pour la conception d'un projet d'habitat autogéré. Elle nous permet de comprendre les besoins des futurs habitants et de tracer les grandes lignes du projet. Le rôle de l'architecte est essentiel pour accompagner les participants depuis l'achat jusqu'à la réalisation de leurs logements. De plus, il est nécessaire de mettre en place des moyens de gestion juridifiés pour assurer le bon fonctionnement de l'habitat autogéré. En résumé, l'enquête de terrain et l'analyse sociale sont indispensables pour répondre aux besoins des futurs habitants, guider l'architecte dans son accompagnement et assurer une gestion efficace et durable de l'habitat autogéré.

Chapitre 04 : analyse de site

4. Analyse de site

Introduction :

Dans ce chapitre, nous abordons l'analyse de site, une étape clé de notre mémoire sur l'habitat autogéré, où nous nous penchons sur la situation, le contexte, ainsi que les atouts et les faiblesses du site étudié. Cette analyse approfondie nous permettra d'acquérir une compréhension détaillée de l'environnement dans lequel notre projet d'habitat autogéré est envisagé. En examinant de près les caractéristiques physiques, visuelles et environnementales du site, nous serons en mesure d'évaluer son adéquation et sa viabilité pour la mise en place de l'habitat autogéré. Les résultats de cette enquête serviront de base solide pour formuler des recommandations stratégiques afin de maximiser les chances de réussite de l'habitat autogéré dans ce contexte spécifique (Mostaganem).

4.1. Présentation du site

Situation géographique de la wilaya :

La wilaya de Mostaganem est située au nord-ouest de l'Algérie, sur la côte méditerranéenne, à 350 km à l'ouest d'Alger et à 80 km d'Oran.

Situation du terrain par rapport à Mostaganem :

Le terrain se trouve à 2,9 km du centre-ville de Mostaganem et couvre une superficie de 2 hectares. Il bénéficie d'une situation géographique stratégique.

Le terrain est situé au nord-est de la ville de Mostaganem. Il est délimité par :

Au nord : la station de tramway.

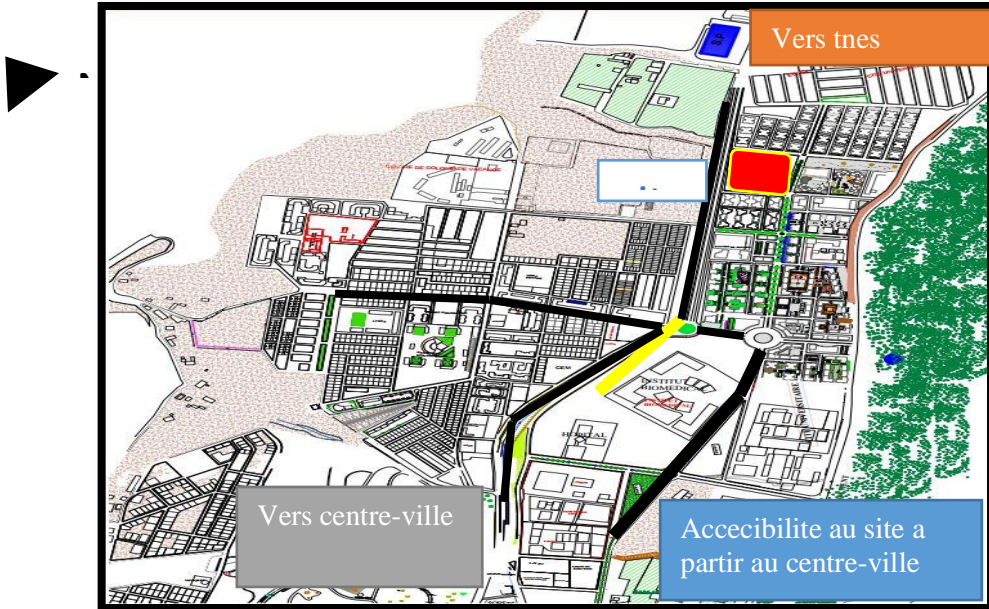
Au sud : des bâtiments encore en construction.

À l'est : des habitations individuelles de la résidence Malika.

Le terrain est accessible depuis l'axe principal sur ses quatre côtés.

2- Accessibilité :

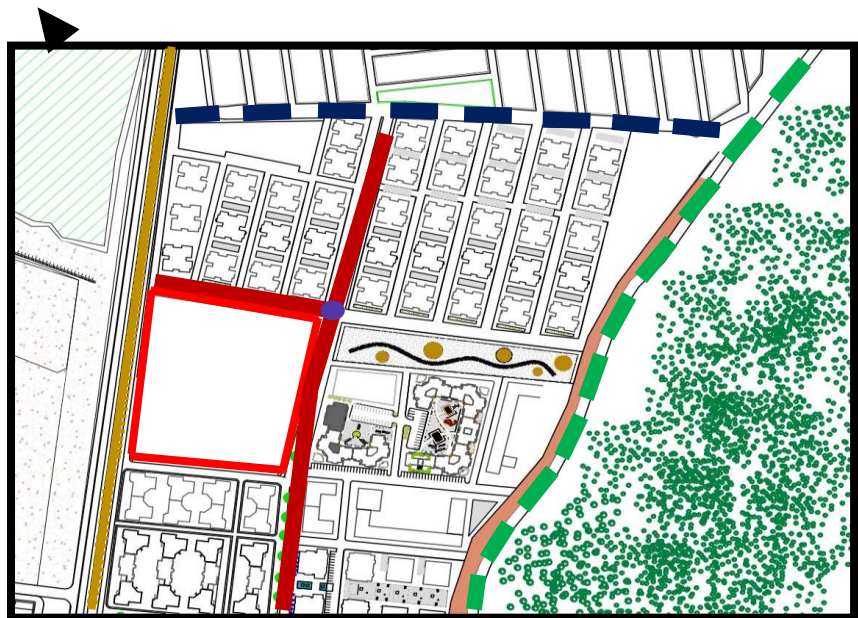
Notre site jouit d'une accessibilité aisée du fait de la présence d'un axe important « RN11 » qui relie le centre-ville avec la commune de kharouba.



Délimitation des périmètres :

Périmètre d'Etude :

-  Parcours Ferroviaire
-  Les Nœuds
-  Parcours
-  Limite naturel
-  Changement de la typologie



- Contexte Typo-morphologique :



Trame Parcelaire :

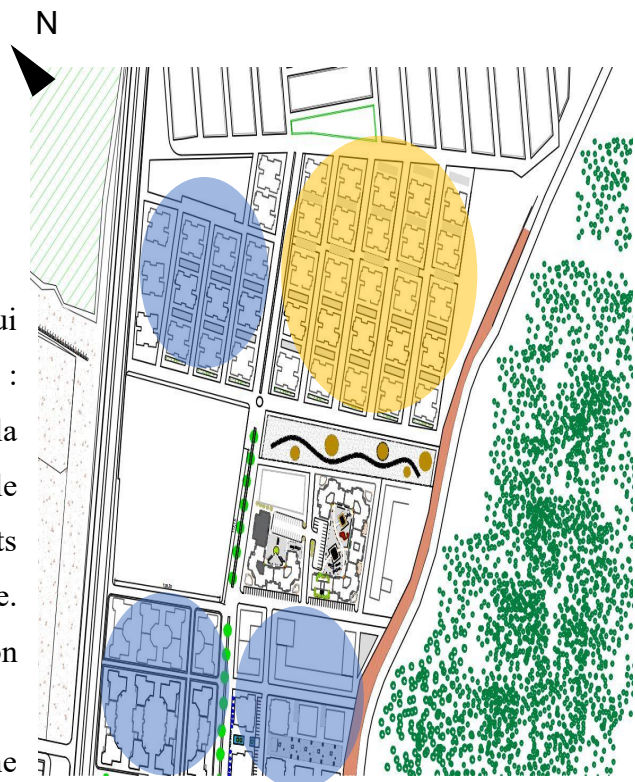
- Parcelaire rectangulaire non déformé
- Parcelaire trapu, désaxé

On distingue deux types principaux qui forment la trame parcelaire :

- **Trame régulière** : Structurée suivant la morphologie du terrain (déformé par le désaxement des parcelles), avec des ilots uniforme et homogène.

- **Trame irrégulière de grande taille** : non homogène, avec des ilots irrégulière

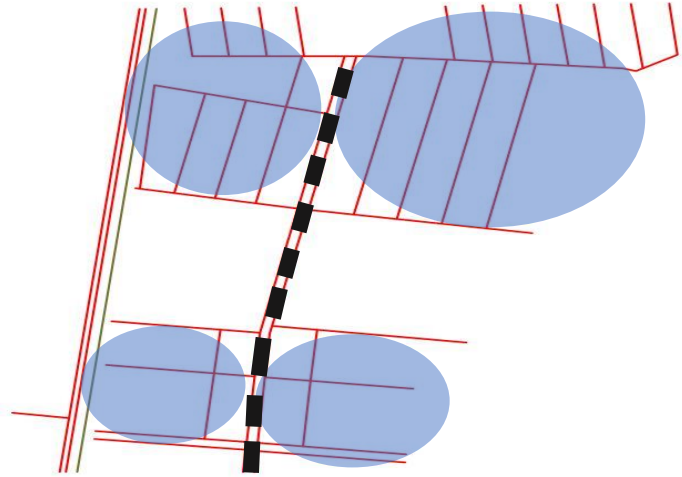
-La forme des ilots change selon la trame urbaine, elle est parfois rectangulaire ou irrégulière.



Trame viaire:

On distingue Un seul type de trame
viaire dans l'environnement immédiat
de notre site
d'intervention :






- Trame quadrillée






B- Typologie des fonctions :

La présence d'un grand nombre de résidences individuelles, semi collectif et collectif.



-  Zone des Habitats individuelles
-  Zone des Habitats individuelles Groupe,
-  Zone des Habitats Collectif r+7
-  Espace Naturel
-  Equipements Culturel

Etude bâti et non bâti:




-  Bâti
-  Espace Libre
-  Espace Vert

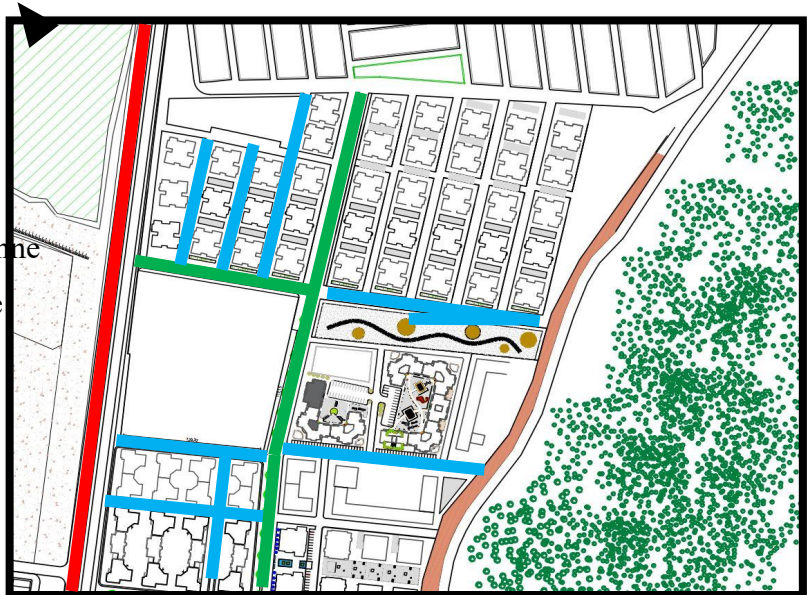


Etat du bâti : Toutes les constructions de cette zone sont en très bonne état parce qu'ils sont nouveaux (les années 90)

. Matériaux : les constructions de la zone étudiée sont dans leur majorité en béton armé et maçonnerie en brique.

Etude des flux mécaniques

-  Flux Mécanique Fort
-  Flux Mécanique moyenne
-  Flux Mécanique Faible



Le site est accessible sur trois cote qui ouvre plusieurs possibilités concernant la configuration des volumes.

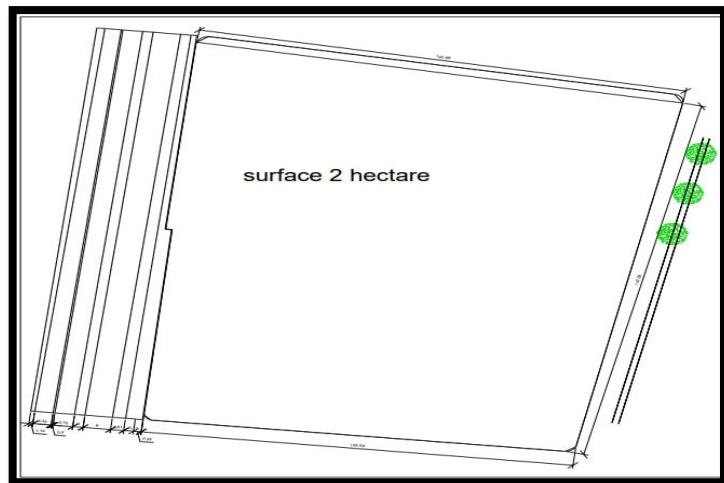
-l'existence d'un moyen de transport (tramway) aide à diminuer le mouvement des véhicules à l'intérieur de projet.

Etude des flux piétons:

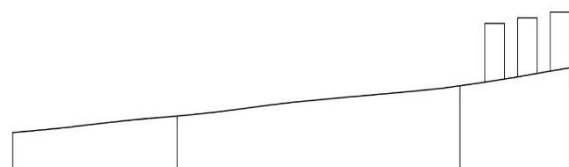
- Flux piéton moyenne
- Flux piéton Faible



Le terrain a une forme irrégulière avec une superficie de 2 hectares. Il ne contient pas une couverture végétale à part quelques arbres.



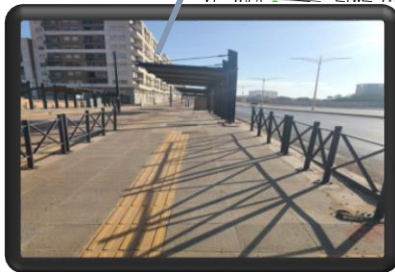
Le terrain il est accidenté avec une pente de 8%



COUPE A-

Analyse paysagère séquentiel (Ponctuel) :

Ce parcours offre un champ visuel relativement limité, bordé à droite par de l'habitat individuel.



Un champ visuel ouvert sur la route N11 et la station de tramway, donc une zone de mouvement fort et dynamique.

Un parcours étroit ouvert sur un chantier récent, on a donc un champ visuel limité pour le moment peut être plus ouvert à la fin du chantier voisin.



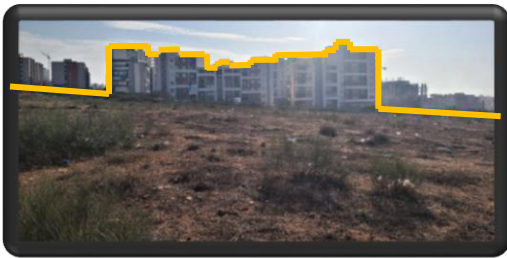
Perception et observation :

Un boulevard important pour son flux mécanique très fort, la largeur du trottoir et sa liaison avec le centre-ville surtout avec la présence de tramway, mais le bruit reste un problème majeur.

Analyse de la façade urbaine :



L'axe mineur suit une rue à circulation piétonne et mécanique faible dont l'opportunité de créer l'entrée au projet.



La zone présente un manque d'esthétique évident. Le terrain est vague, et les bâtiments visibles à l'avant de l'image montrent une répétition de modèles qui n'ont aucun lien avec l'esthétique.

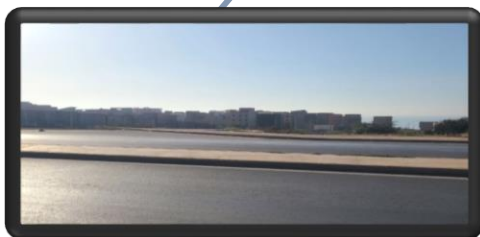
- Les Gabarits sont alignés et en continuité
- Les bâtiments ont les mêmes hauteurs
- Une composition visuelle unique

Une série des blocs résidentiels compose la majorité du façade urbaine et présente en effet un obstacle visuel sans aucune richesse architecturale, et pose des questions sur l'implantation de notre projet.



Le site présente des valeurs relativement importantes, notamment grâce à sa belle vue sur la mer qui offre une grande satisfaction. Cependant, il présente également quelques inconvénients en ce qui concerne l'aspect visuel.

Un talus, espace naturel délaissé qui présente une vue panoramique sur la mer.



Un seul espace pauvre et non aménagé.

Les problèmes trouvent dans le site :

Déviation obligatoire pour rejoindre la route principale

La ligne de tramway a (bruit
-bloquer un accès du site)

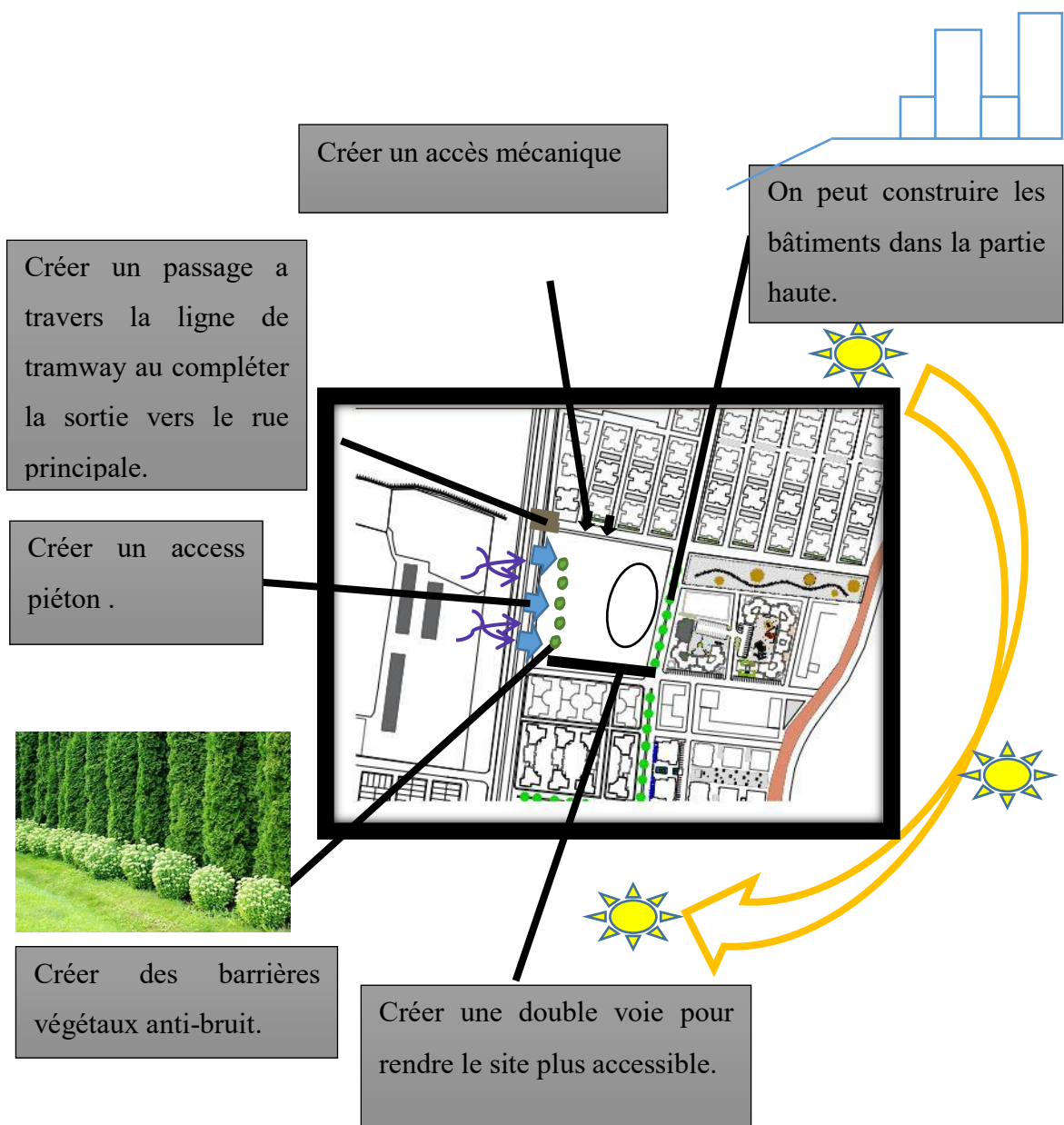
Différence de niveau entre le terrain et la route principale (2m diff)

Passage impasse



Les potentialités :

- terrain en pente importante dont le réaménagement peut valoriser le paysage naturel.
- la partie haute du terrain offre un vue panoramique sur la mer.
- terrain une accessibilité disponible à partir d'un axe majeur qui relie la zone avec centre-ville.
- le site bien aère et éclaire.
- le site se trouve dans une zone urbaine a caractère résidentielle.



Conclusion :

En conclusion, l'analyse de site révèle plusieurs avantages de ce site désigné pour le projet d'habitat autogéré, tels que sa pente qui offre une opportunité de valoriser le paysage naturel en permettant un réaménagement esthétique et harmonieux, une vue panoramique sur la mer offrant une perspective visuelle attrayante, une bonne aération, un éclairage naturel et une accessibilité facile depuis un axe majeur. Cependant, des contraintes telles que la pauvreté du paysage urbain existant et la présence d'une ligne de tramway générant une pollution sonore doivent être prises en compte. Ces conclusions guideront nos recommandations ultérieures pour optimiser la réalisation de notre projet d'habitat autogéré sur ce site spécifique.

**Chapitre 5 : Proposition d'un modèle
d'habitat autogéré pour une
architecture résidentielle circonscrite**

5. Proposition d'un modèle d'habitat autogéré pour une architecture résidentielle circonscrite

Introduction :

Le dernier chapitre de ce mémoire propose un modèle d'habitat autogéré spécifiquement conçu pour une architecture résidentielle circonscrite. Ce chapitre englobe les critères de conception qui guident la création de cet habitat autogéré, ainsi que la mise en place concrète du modèle, y compris la programmation, les plans et les concepts clés utilisés tout au long du processus. Il met également en lumière la genèse du projet, en examinant les idées et les motivations qui ont façonné sa création.

L'objectif de ce chapitre est de proposer un modèle d'habitat autogéré qui répond aux besoins et aux aspirations des futurs résidents. En appuyant sur les synthèses tirées dans les chapitres précédents, nous définissons donc les éléments essentiels qui doivent être pris en compte dans la réalisation de ce projet d'habitat autogéré. Cela inclut des considérations telles que la taille et la distribution des espaces, les principes de durabilité environnementale, l'accessibilité et la fonctionnalité des installations communes, ainsi que la création d'un environnement favorisant les interactions sociales et la cohésion communautaire. La mise en place du modèle d'habitat autogéré implique la programmation détaillée du projet, où les besoins spécifiques des résidents sont pris en compte et traduits en fonctionnalités et en espaces concrets. Les plans architecturaux sont élaborés en mettant en œuvre les concepts clés du modèle, tels que la flexibilité des espaces, la maximisation de la lumière naturelle, l'utilisation efficace des ressources et l'intégration harmonieuse de l'habitat dans son environnement. La genèse du projet explore les idées et les motivations qui ont conduit à la création de ce modèle d'habitat autogéré. Cela peut inclure des influences architecturales, des considérations sociales ou environnementales, ainsi que des réflexions sur l'autonomie, la participation et la durabilité.

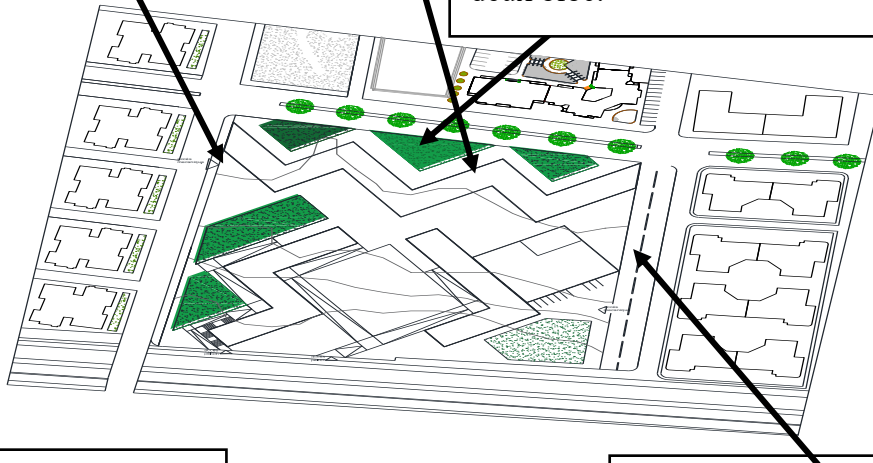
En résumé, ce dernier chapitre propose un modèle d'habitat autogéré adapté à une architecture résidentielle circonscrite. En définissant les critères de conception, en mettant en place la programmation et les plans, et en explorant la genèse du projet, nous aspirons à créer un modèle d'habitat autogéré qui répond aux besoins des résidents et favorise un mode de vie durable et participatif.

5.1. Les critères de conception d'un habitat autogéré

Les blocs résidentiels sont situés essentiellement dans la partie haute de terrain pour profiter de la vue panoramique.

Créer un accès mécanique, pour faciliter l'accès des véhicules au parking sous-sol.

Cette configuration en zigzag nous permet de partager avec égalité la même vue panoramique pour tous les logements, ainsi qu'elle aide à animer l'espace extérieur en créant des espaces verts gérés par chaque deux bloc.



Les équipements et les zones de services sont inclus dans les blocs d'habitat.

Créer une rue supplémentaire qui dessert à la fois à faciliter et isoler l'accès au Equipement sportive.

Les deux accès piétons ont rôle de rendre le projet plus accessible mais aussi de le rendre plus exposé.

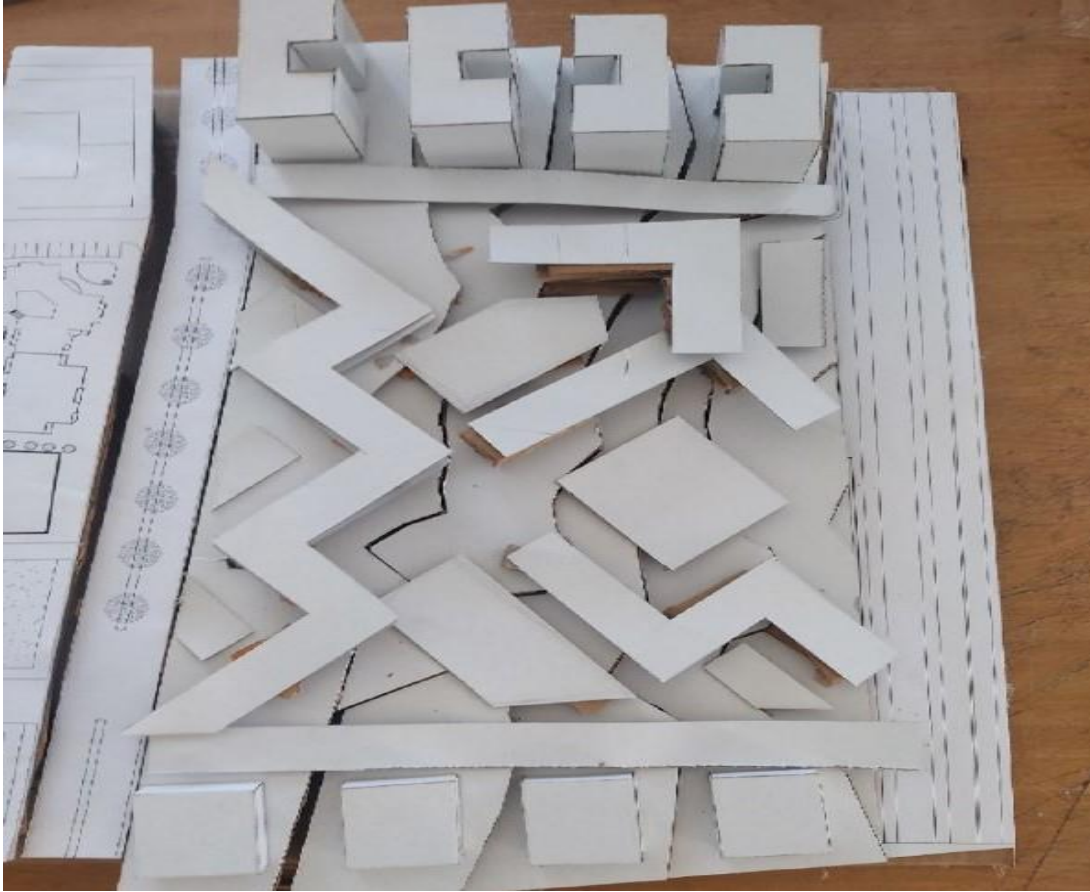


Figure 39:maquette représentatif 1er esquisse

5.2. La mise en place d'un modèle d'habitat autogéré

5.2.1. La programmation :

La programmation en architecture revêt une importance cruciale pour le fonctionnement intérieur d'un projet. Elle permet d'optimiser l'utilisation de l'espace, d'adapter la conception aux besoins spécifiques des utilisateurs et de créer des ambiances et des expériences uniques. Grâce à une programmation réfléchie, les espaces intérieurs peuvent être conçus de manière efficace, ergonomique et esthétique, en garantissant une utilisation optimale des ressources disponibles. En outre, la programmation favorise la coordination entre les différentes parties prenantes et réduit les risques liés à la conception et à la construction. En somme, la programmation en architecture joue un rôle essentiel dans la création d'environnements intérieurs fonctionnels, attrayants et adaptés aux besoins des utilisateurs, contribuant ainsi à la réussite globale du projet architectural.

Description de différentes parties de projet :

Les équipements :

Cafeteria :

Une cafétéria est un espace convivial ouvert au public et au personnel, offrant des services de restauration et un lieu de détente pour les utilisateurs. C'est un espace où les gens peuvent se restaurer, socialiser et se détendre, que ce soit pendant leurs pauses ou leurs moments de libre.

Mosquée :

Une mosquée est un lieu de culte offrant un espace de prière et de rassemblement religieux. Elle est caractérisée par une architecture distinctive, avec une grande salle de prière, un mihrab et un minbar. La mosquée est conçue pour créer une ambiance sereine et propice à la prière, avec des éléments architecturaux inspirants tels que des dômes et des minarets.

Supermarché :

Un supermarché est un espace public de caractère commercial de grande taille, offrant une variété de produits alimentaires et de biens de consommation courante. Il est conçu pour offrir une mise en page efficace et organisée, avec des rayons et des sections bien structurés pour faciliter la recherche des produits.

Restaurant :

Un restaurant est un établissement ouvert au public et au personnel, pour offrir un espace pour les repas préparés et servis aux clients. Il présente une architecture et un design variés, en fonction du concept et de l'atmosphère souhaités. Il est conçu pour créer une ambiance agréable et accueillante, avec des agencements de tables et de sièges confortables

Salle de sport :

Une salle de sport est un lieu public dédié à la pratique d'activités physiques et sportives. Elle est conçue pour offrir un environnement fonctionnel et motivant, avec une disposition ouverte et flexible pour réunir de nombreuses disciplines sportives. Les salles de sport peuvent comporter une variété d'équipements sportifs tels que des machines de musculation, des équipements cardiovasculaires, ring de boxe...

Les espaces communes :

Laundry :

Est un espace partagé où les résidents peuvent accéder à des machines à laver et séchoirs pour laver leurs vêtements. Elle offre une solution pratique et économique pour les besoins de blanchisserie des résidents, évitant ainsi la nécessité de posséder des équipements individuels. Cet espace est aménagé pour faciliter l'utilisation des machines et permettre aux résidents de laver et sécher leurs vêtements sur place

Cuisine commune\ Salle à manger :

Une cuisine commune est un concept où un petit groupe de personnes se réunit pour partager leur temps, leurs ressources financières et leurs compétences culinaires afin de préparer collectivement des repas économiques, sains et appétissants. La cuisine commune implique un processus en quatre étapes : la planification des repas, les achats des ingrédients nécessaires, la préparation et la cuisson des plats, et enfin l'évaluation du résultat final. Cela permet aux participants de partager les responsabilités et les coûts tout en favorisant une alimentation équilibrée et conviviale

Espace enfant :

Un espace enfant est un lieu aménagé pour divertir les enfants avec des jeux, des activités créatives et des zones de jeu imaginatif, offrant une alternative amusante lorsqu'il pleut à l'extérieur.

Espace optionnel :

Un espace optionnel en architecture fait référence à une zone flexible et modulable qui peut être adaptée en fonction des besoins et des préférences des utilisateurs. Il peut être reconfiguré ou réaménagé pour répondre à différents usages ou activités, offrant ainsi une grande polyvalence et une flexibilité d'utilisation.

Salle de lecture :

Une salle de lecture commune dans un bloc résidentiel est un espace partagé où les résidents peuvent se retrouver pour lire, étudier ou simplement se détendre avec un livre. C'est un endroit calme et propice à la concentration, offrant aux résidents un lieu convivial et paisible pour s'adonner à la lecture et échanger des recommandations de livres avec les autres membres de la communauté.

Salle d'invités :

Une salle d'invités est un espace dédié à l'accueil et à l'hébergement temporaire des invités spéciaux. Cette salle est conçue pour offrir un espace de repos et d'intimité à ces invités, sans inclure d'équipements spécifiques tels qu'une cuisine ou une salle de bains privée. Elle est généralement meublée avec des lits ou des canapés convertibles, des tables d'appoint et des armoires pour le rangement des effets personnels des invités. L'objectif principal de cette salle est de fournir un endroit confortable et pratique pour que les invités puissent passer la nuit ou séjourner pendant une période donnée, en s'appuyant sur les installations communes du bloc résidentiel pour leurs besoins supplémentaires.

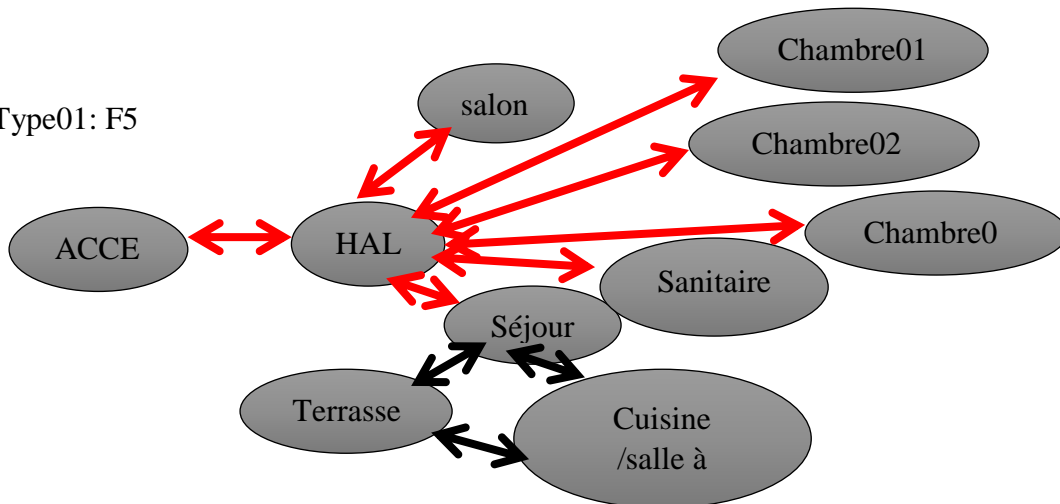
Micro-crèche :

Une micro crèche est une petite structure conçue pour accueillir et prendre soin des jeunes enfants. Elle comprend des espaces adaptés pour les jeux, le repos et les activités éducatives, ainsi que des installations sanitaires appropriées. L'objectif principal est de créer un environnement sûr, confortable et stimulant pour le développement des tout-petits.

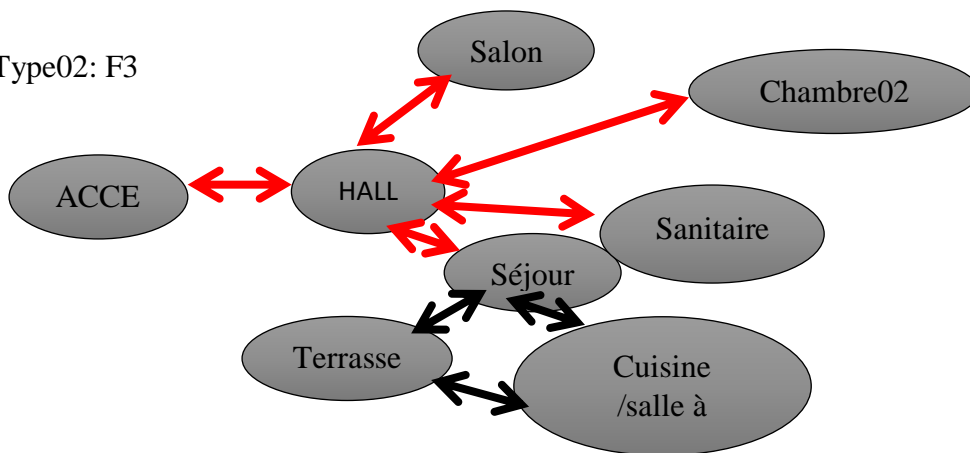
Programme fonctionnelle :

L'habitat:

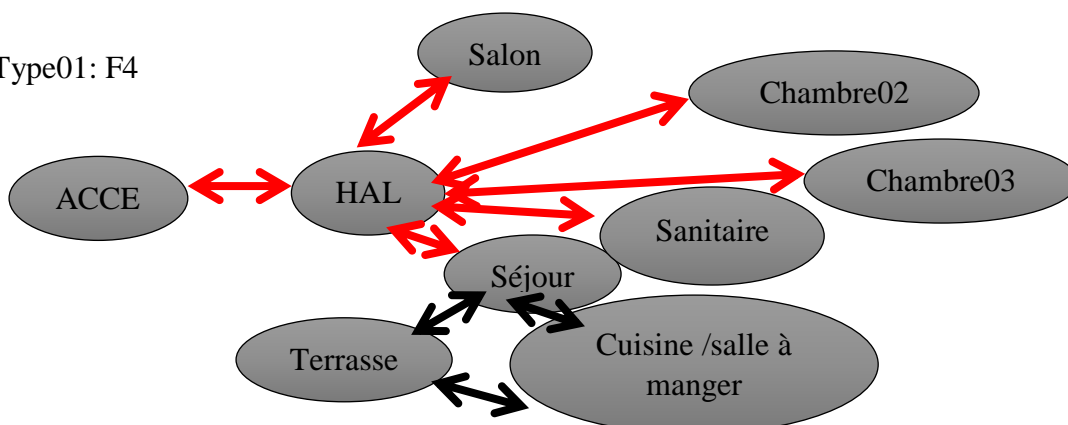
Type01: F5



Type02: F3



Type01: F4



Programme surfacique d'habitat :

<i>Tableau des surfaces</i>	<i>Surface réelle</i>		
	<i>Logement F5</i>	<i>Logement F4</i>	<i>Logement F3</i>
<i>SEJOUR/cuisine /salle manger</i>	<i>47.20 M²</i>	<i>42.9M²</i>	<i>44.2M²</i>
<i>Terrasse1+2+3</i>	<i>18.2M²</i>	<i>18.1M²</i>	<i>18.1M²</i>
<i>SDB</i>	<i>2.9 M²</i>	<i>2.9M²</i>	<i>2.9M²</i>
<i>W.C</i>	<i>1 M²</i>	<i>1M²</i>	<i>1M²</i>
<i>salon</i>	<i>22.4 M²</i>	<i>23.5M²</i>	<i>21.1M²</i>
<i>CH01</i>	<i>13.87 M²</i>	<i>12.6M²</i>	<i>20.00M²</i>
<i>CH02</i>	<i>18.00 M²</i>	<i>17.9M²</i>	<i>/</i>
<i>CH03</i>	<i>11.00 M²</i>	<i>/</i>	<i>/</i>
<i>CIRCULATION</i>	<i>19 M²</i>	<i>14.2M²</i>	<i>12.2M²</i>
<i>TOTALE</i>	<i>147.07M²</i>	<i>133.1M²</i>	<i>119.5M²</i>

Tableau 3:programme surfacique d'habitat

Programme surfacique des équipements:

	<i>Les espaces</i>	<i>superficie</i>	<i>Nombre</i>	<i>Surface totale</i>
<i>Salle omnisport</i>	<i>réception</i>	<i>8 M²</i>	<i>/</i>	<i>8 M²</i>
	<i>Terrain</i>	<i>232</i>	<i>/</i>	<i>232 M²</i>
	<i>Vestiaire</i>	<i>45.7 M²</i>	<i>2</i>	<i>91.4M²</i>
	<i>WC</i>	<i>1 M²</i>	<i>10</i>	<i>10M²</i>
	<i>Sdb</i>	<i>2M²</i>	<i>12</i>	<i>24M²</i>
	<i>Les gradins</i>	<i>59.7M²</i>	<i>/</i>	<i>59.7M²</i>

	<i>infirmier</i>	24.4M ²	/	24.4M ²
	<i>Salle des jeux (pillard+babifoot...)</i>	139.42M ²	/	139.42M ²
	<i>Bureau de gérant</i>	28.7 M ²	/	28.7 M ²
	<i>terrasse</i>	50.4 M ²	/	50.4 M ²
	<i>parking</i>	75 M ²	/	75 M ²
<i>mosquée</i>	<i>Salle de prière</i>	293.35M ²	/	293.35 M ²
	<i>Maison d'ablution</i>	33.64M ²	/	33.64 M ²

<i>Super marché</i>	<i>caisse</i>	3 M ²	3	9 M ²
	<i>stocke</i>	33.37 M ²	/	33.37 M ²
	<i>Bureau gérant</i>	21.37 M ²	/	21.37 M ²
	<i>Zone libre -service</i>	533 M ²	/	533M ²
	<i>vestiaire</i>	23.7 M ²	/	23.7 M ²
<i>cafeteria</i>	<i>caisse</i>	3 M ²	/	3 M ²
	<i>WC</i>	1.5 M ²	5	6 M ²
	<i>Salle a manger</i>	118.32 M ²	/	118.32 M ²
	<i>Countoir de service</i>	19.45 M ²	/	19.45
<i>restaurant</i>	<i>caisse</i>	3 M ²	1	3M ²
	<i>WC</i>	1.5 M ²	6	9 M ²
	<i>Salle a manger</i>	61.48 M ²	/	61.48 M ²
	<i>Countoir de service</i>	23.25 M ²	/	23.25 M ²
<i>Micro-crèche</i>	<i>accueil</i>	2.14 M ²	/	2.14 M ²
	<i>Salle d'attente</i>	12 M ²	/	12 M ²
	<i>Rangement des poucettes</i>	3.5 M ²	/	3.5 M ²
	<i>vestiaire du personnel</i>	7.2 M ²	/	7.2 M ²

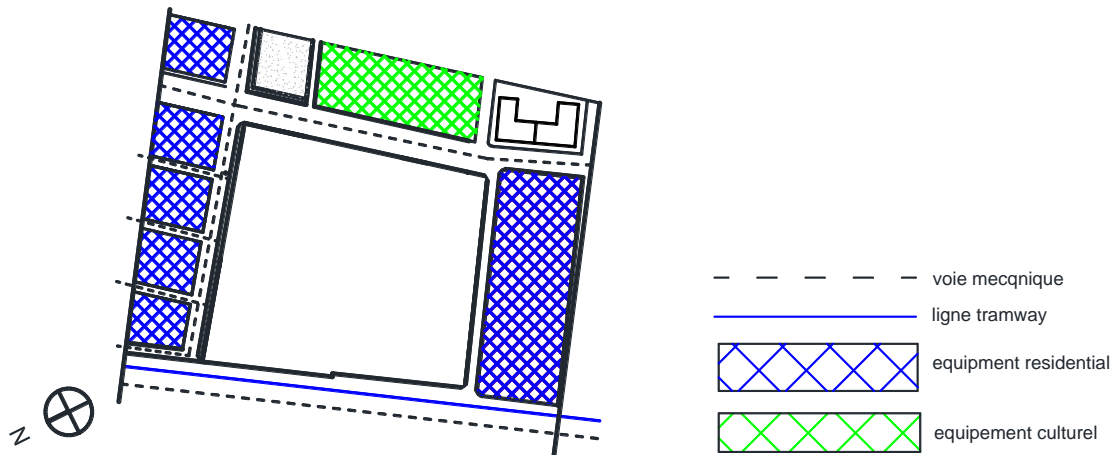
	Salle d'activité 5 ans	25 M ²	/	25 M ²
	Salle d'activité 2 ans	35.3 M ²	/	35.3 M ²
	cuisine	14.9 M ²	/	14.9 M ²
	WC	1.8 M ²	2	3.6 M ²
	sdb	6.8 M ²	/	6.8 M ²
	Dortoir	36 M ²	2	72 M ²
	Salle tv	30 M ²	/	30 M ²
	terrasse	14.6 M ²	/	14.6 M ²
Espace commune	Laundry	15.34 M ²	/	15.34 M ²
	Espace d'enfants	21.75 M ²	/	21.75 M ²
	Cuisine /salle manger	37.65 M ²	/	37.65 M ²
	Espace optionnel	18 M ²	/	18 M ²
	Salle de lecture	27 M ²	2	54 M ²
	Salle d'invite	15.5 M ²	2	31 M ²
	wc	2.02	2	4.04 M ²
	sdb	5.3 M ²	/	5.3 M ²
	terrasse	10.1 M ²	/	10.1 M ²
	parking	12.5 M ²	120	1500 M ²

Tableau 4: programme surfacique des équipements

5.2.2. GENESSE DE PROJET :

1^{er} Etape :

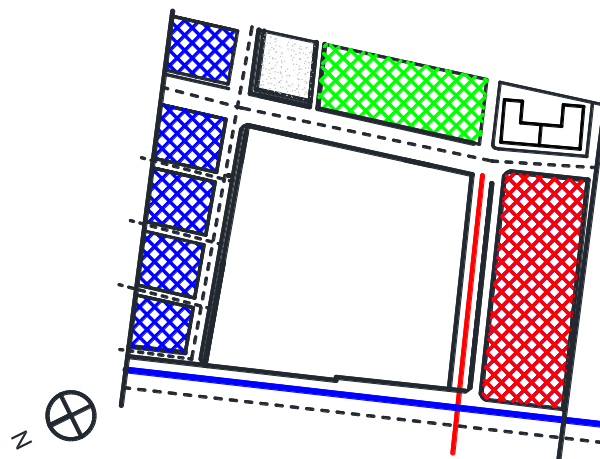
La situation du projet et les propriétés de la parcelle sont des éléments indispensables pour vérifier la pertinence, l'importance et l'impact du projet dans son environnement urbain.



2^{em} Etape :

L'idée de départ consiste à identifier les grandes lignes de projet.

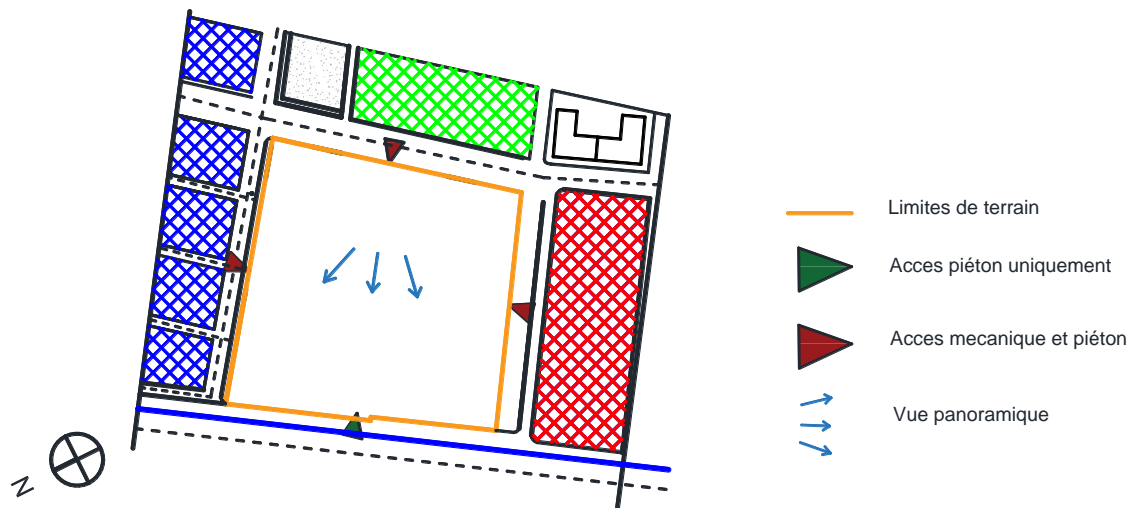
En instaurant une voie supplémentaire du côté ouest du site afin d'assurer son accessibilité depuis les quatre côtés, tout en préservant la ligne de tramway et la rue nationale N11 comme axes majeurs du projet.



3eme étape :

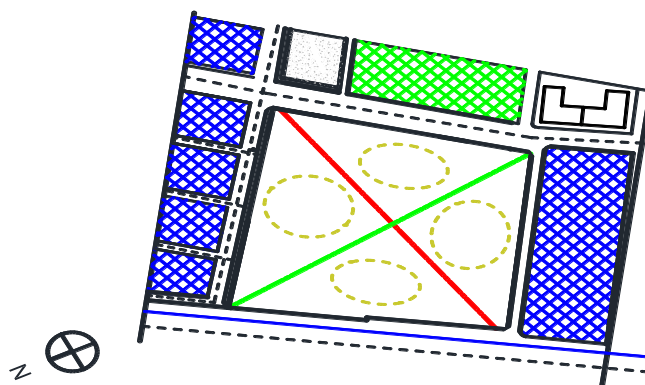
Déterminer les principaux facteurs nécessaires pour tracer les grandes lignes de la mise en place du projet.

La perspective globale (vue panoramique), les limites de terrain, la maîtrise d'accessibilité et la création des espaces intérieurs sont les éléments que nous prenons en compte dans le cadre de ce projet.



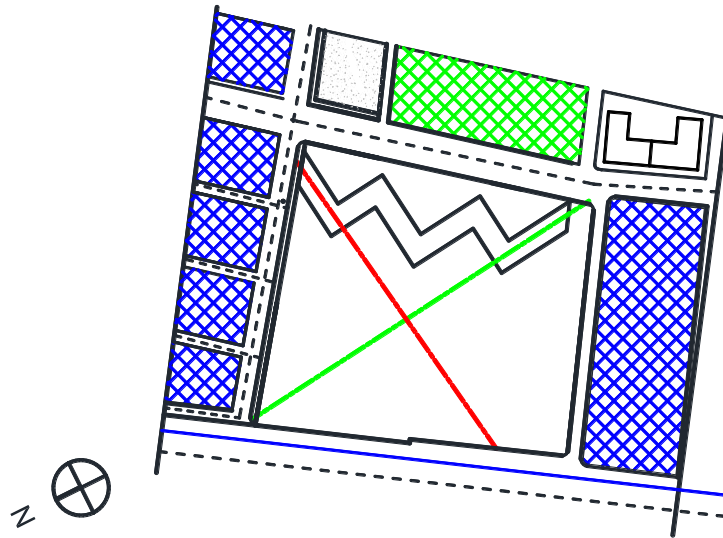
4eme étape :

En utilisant les diagonales du site comme référence, nous avons subdivisé le site en quatre parties distinctes. La section supérieure, privilégiée par une perspective visuelle plus enrichissante, sera consacrée à la construction de blocs résidentiels.



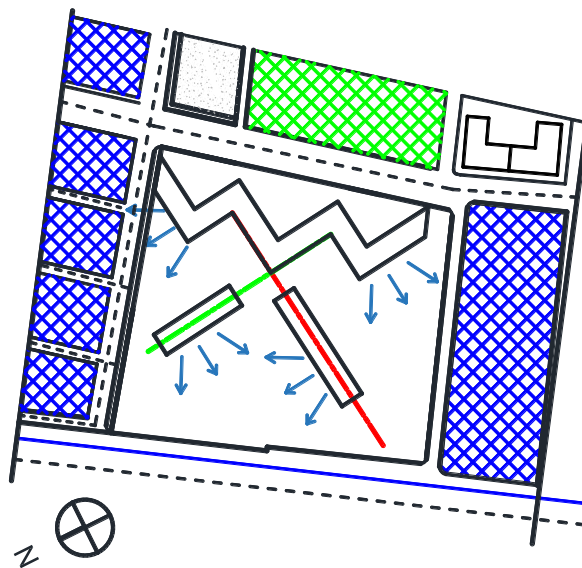
5eme étape :

A l'aide des deux axes diagonale nous avons suggéré une configuration en zigzag pour le volume principale du projet en prenant en considération sa capacité à créer des espaces intérieurs propice au partage.



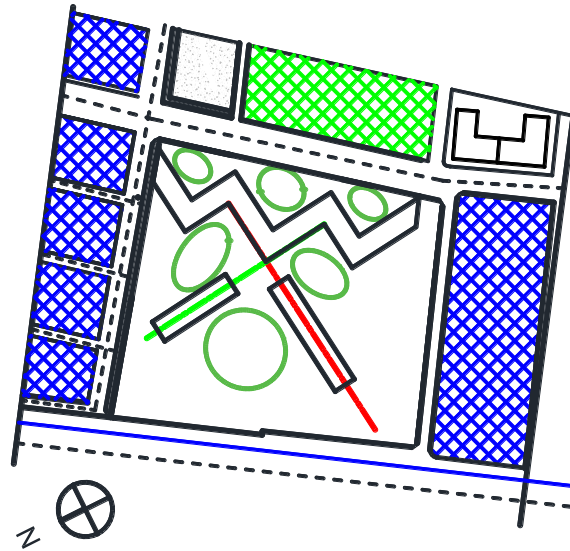
6eme étape :

Selon les mêmes axes nous commençons à créer d'autres volumes pour les blocs résidentiels dont la vue panoramique est le premier facteur d'orientation.



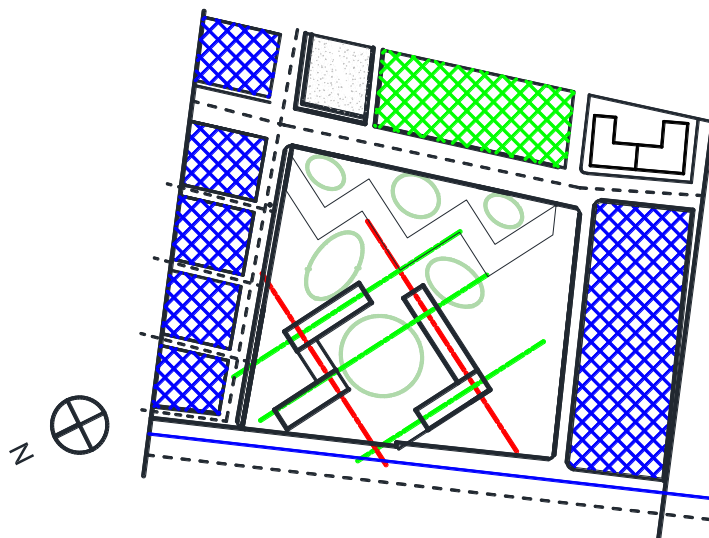
7eme étape :

en profitant des espaces créer par le zigzag et la fragmentation des volume, nous avons injectés des espaces de partage extérieurs .



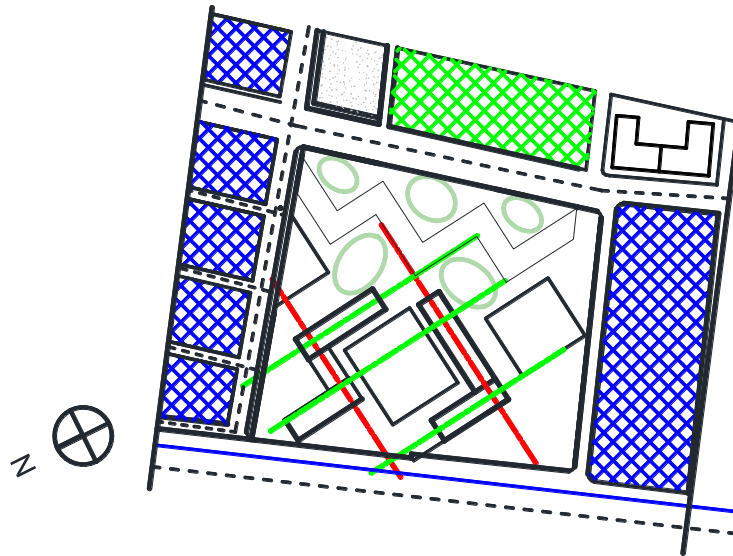
8eme étape :

Selon les espaces de partage créés, nous continuons à ajouter d'autres volumes à l'aide des axes diagonaux de site.



9eme étape :

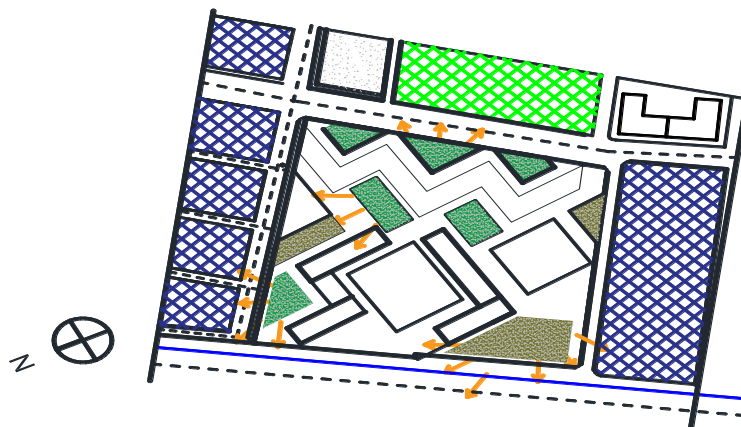
Les volumes dédiés aux équipements sont implantés selon leur importance en respectant le jeu de plein et vide.



10eme étape :

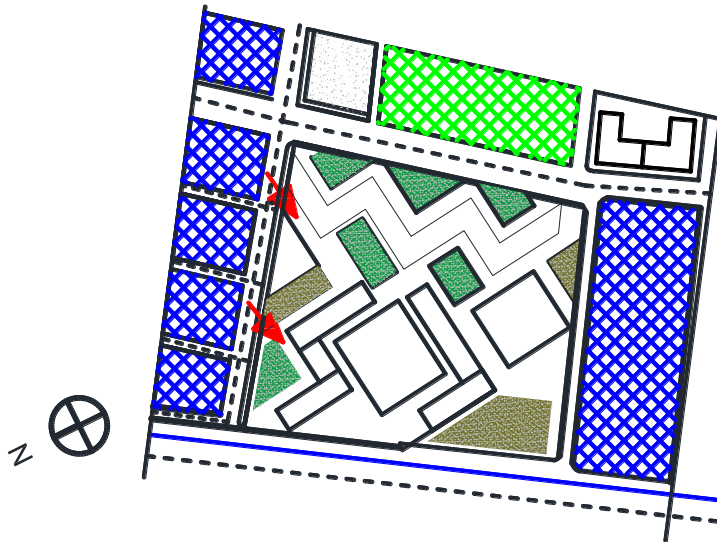
Répondant à la géométrie du projet, nous avons implanté d'une manière judicieuse des espaces verts, des placettes et des espaces de jeux pour enfants afin d'aborder une ambiance divertissante au sein de projet.

Pour obtenir une vue panoramique générale, il est nécessaire de dégager les perspectives de vue au niveau des placettes.



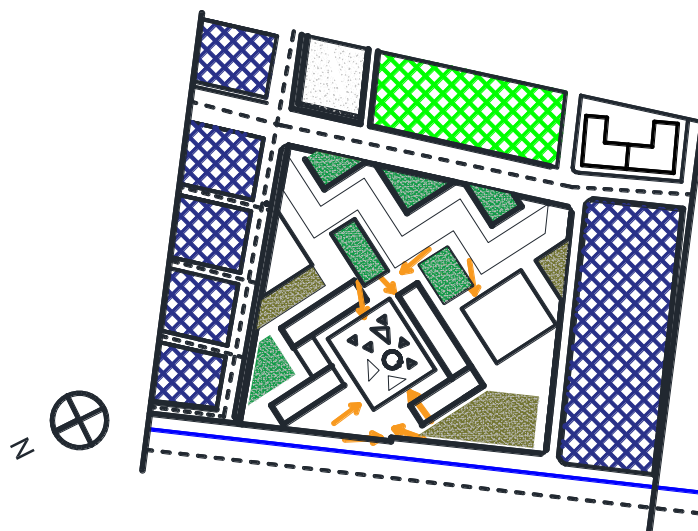
11eme étape :

Prévoir des accès mécaniques au sous-sol pour le stationnement.



12eme étape :

Afin de maximiser l'ambiance et le plaisir visuel au cœur du projet, une placette attirante est dupliquée sur le volume central pour créer un autre espace d'attraction dans le site.



5.2.3. Les plans :

Les blocs :

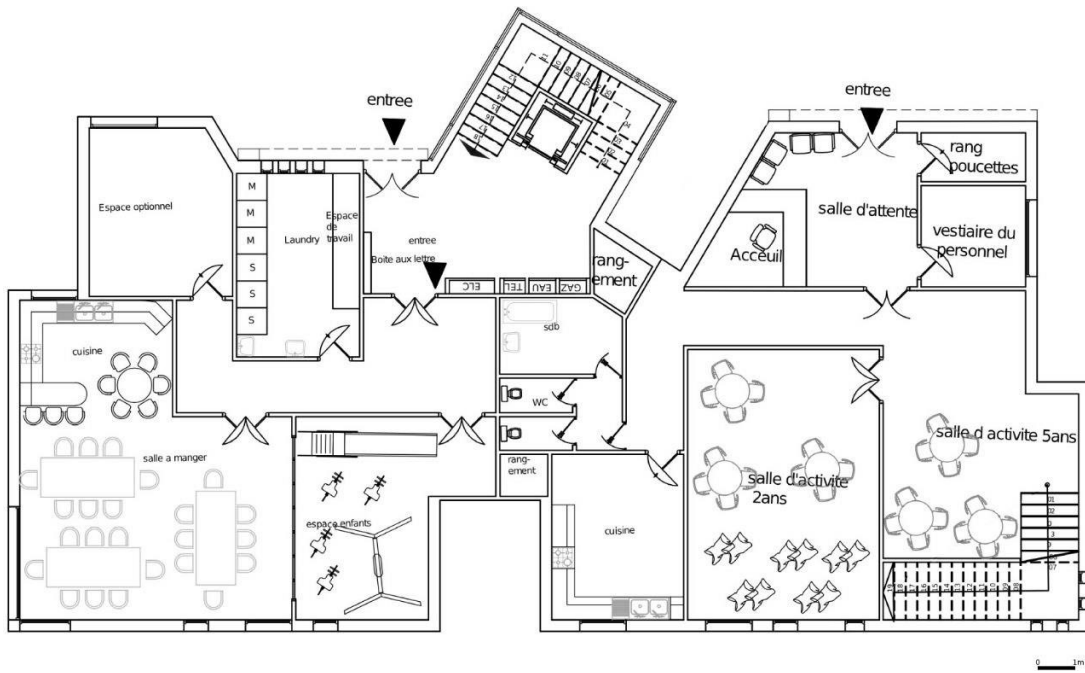


Figure 40: plan RDC

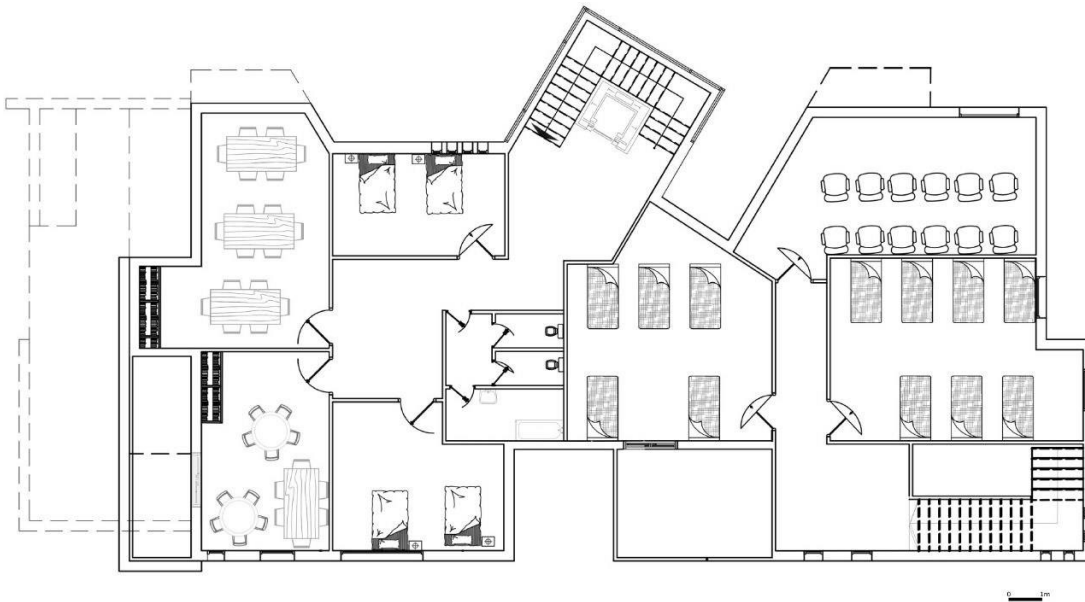


Figure 41: plan R+1

LES VARIANTS :

Type :F5-F5

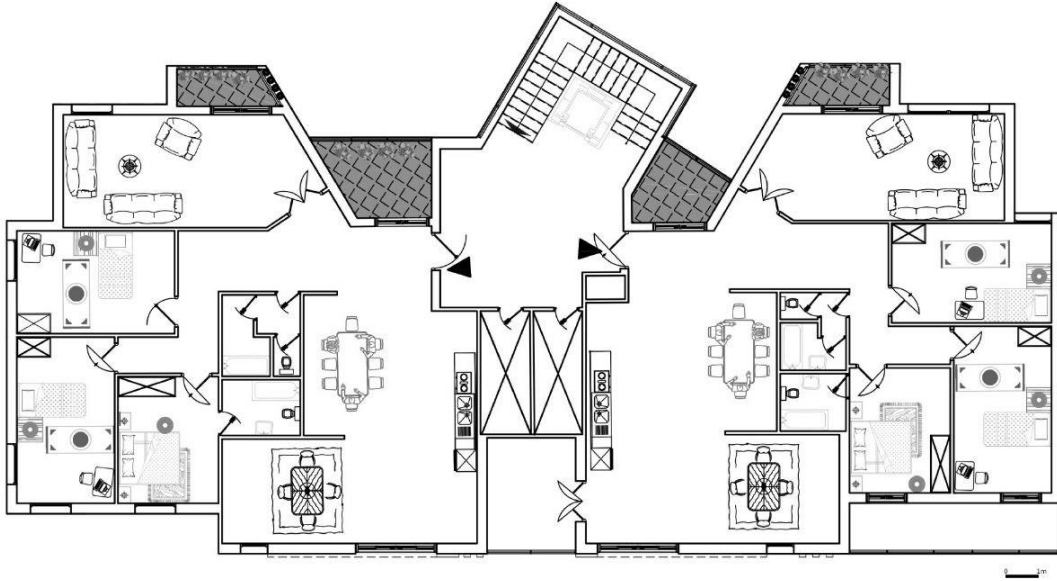


Figure 42:plan variant 1

Type :F4-F5

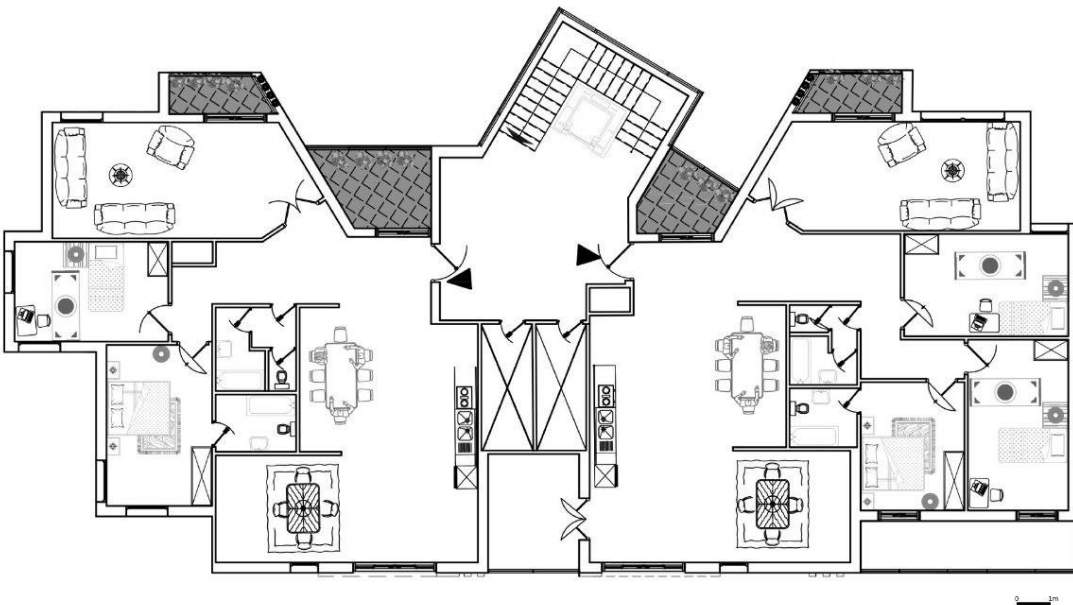


Figure 43:plan variant 2

Type :F3-F5

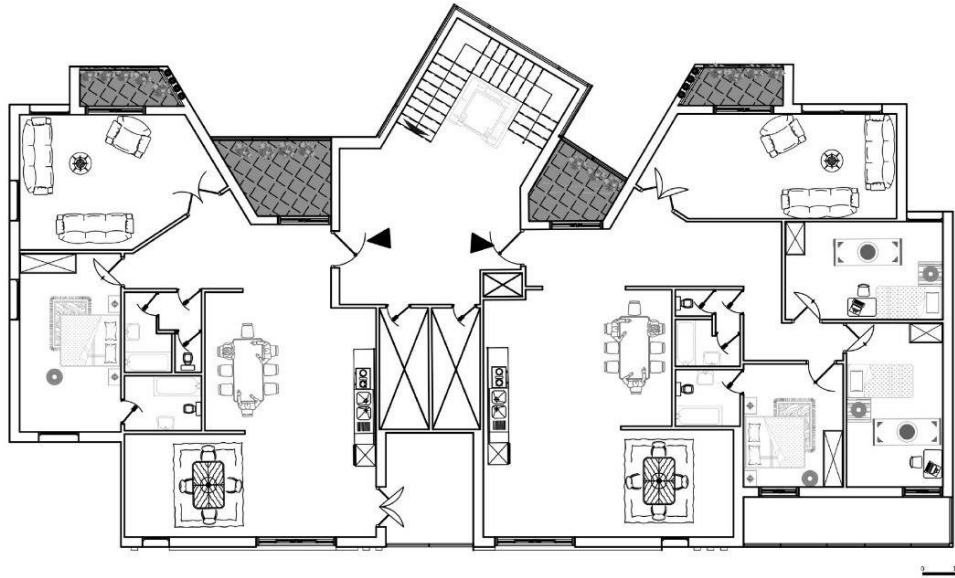


Figure 44:plan variant 3

Type :F3-F4

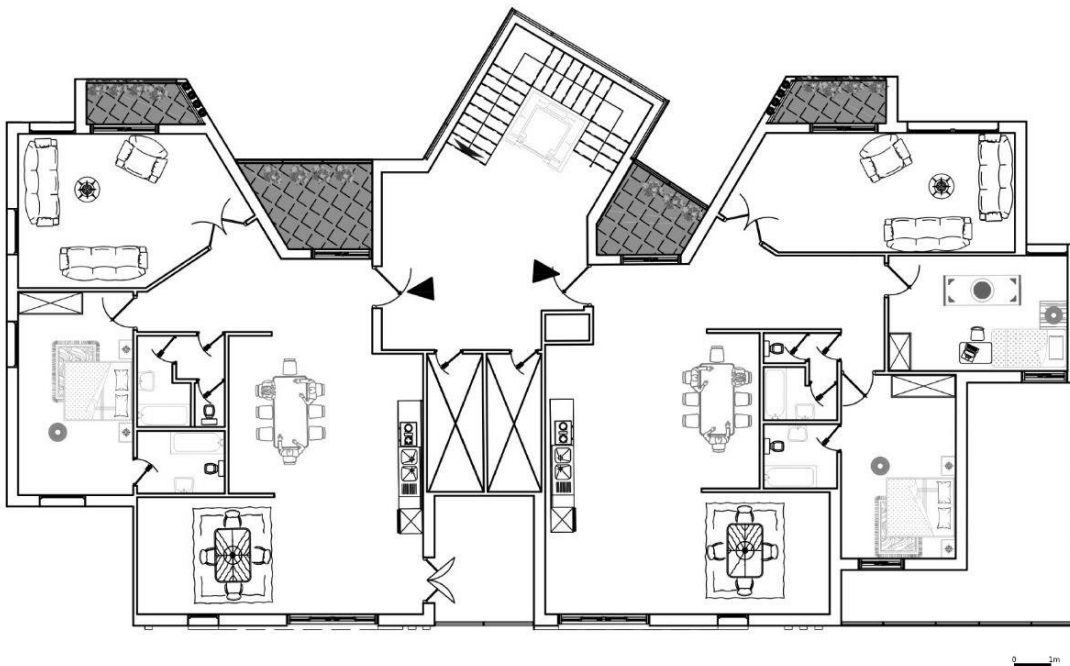


Figure 45:plan variant 4

LES EQUIPEMENTS :

1-Salle de sports :

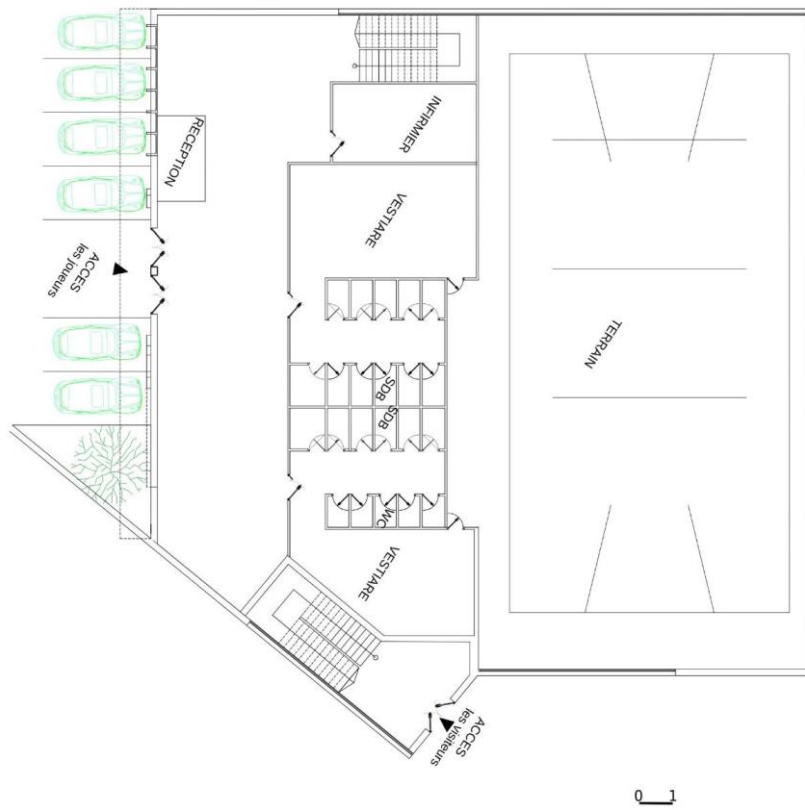


Figure 46:plan RDC

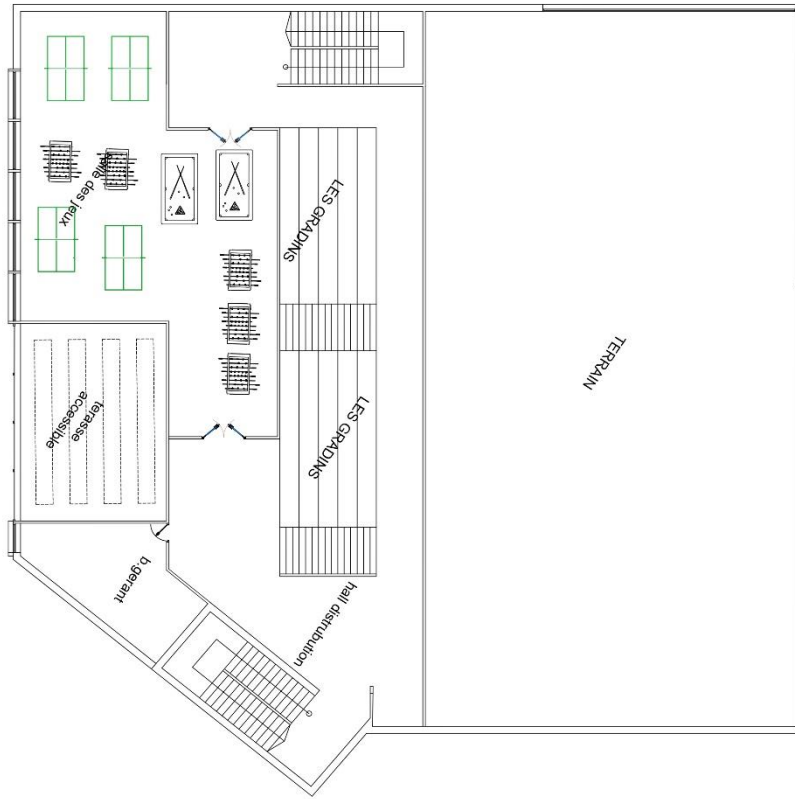


Figure 47: plan R+1

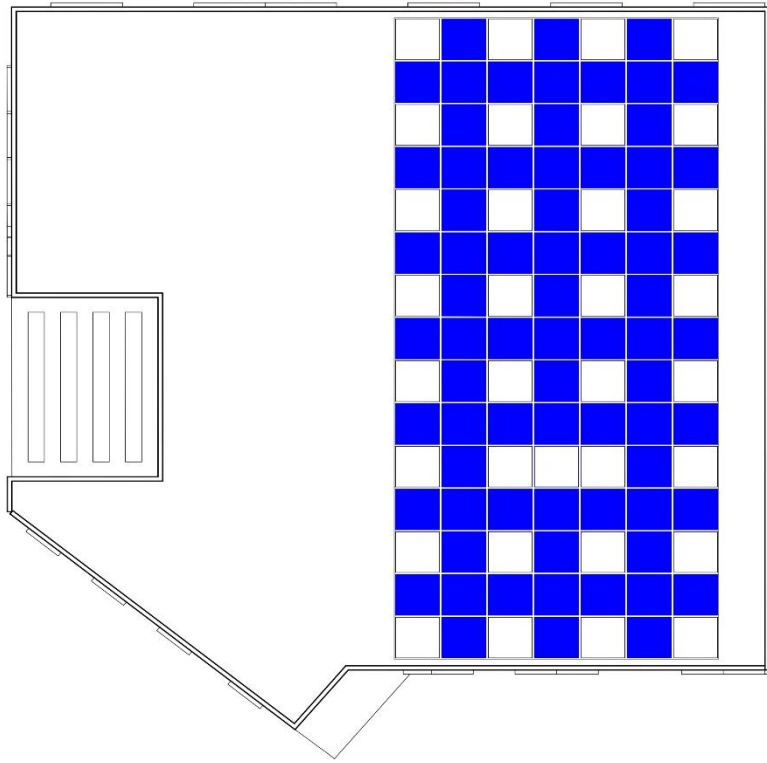


Figure 48: plan toiture

Mosquée :



Figure 49: plan RDC

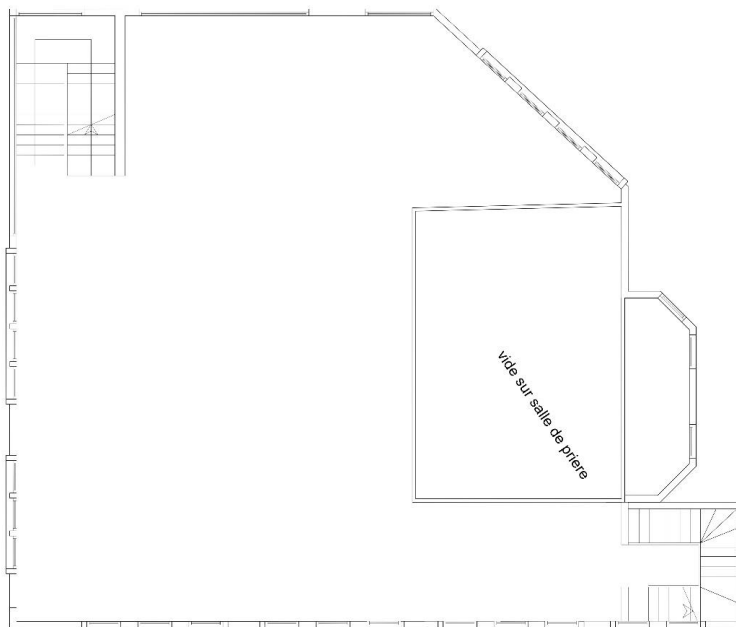


Figure 50: plan R+1

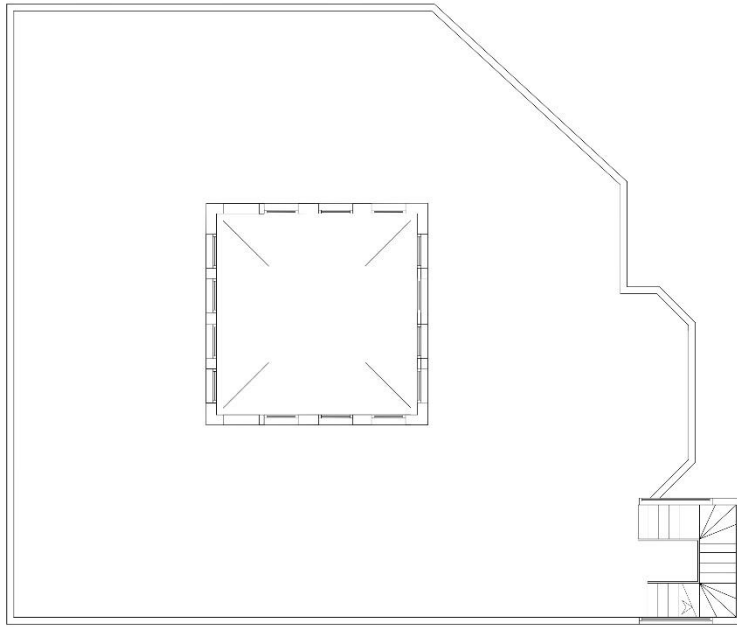


Figure 51: plan toiture

Super –marché :

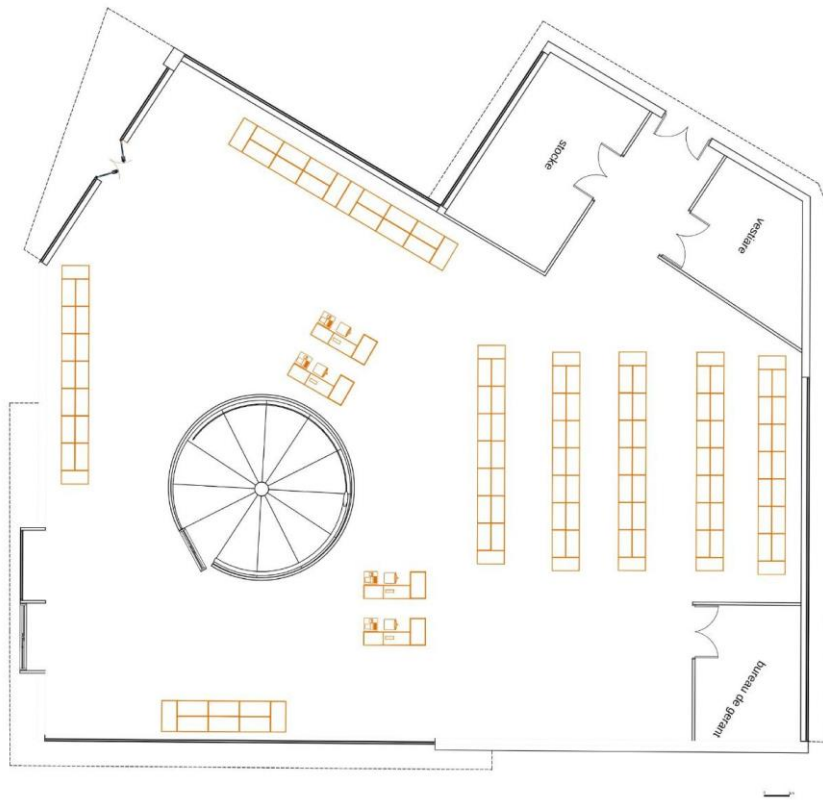


Figure 52: plan RDC

Restaurant :

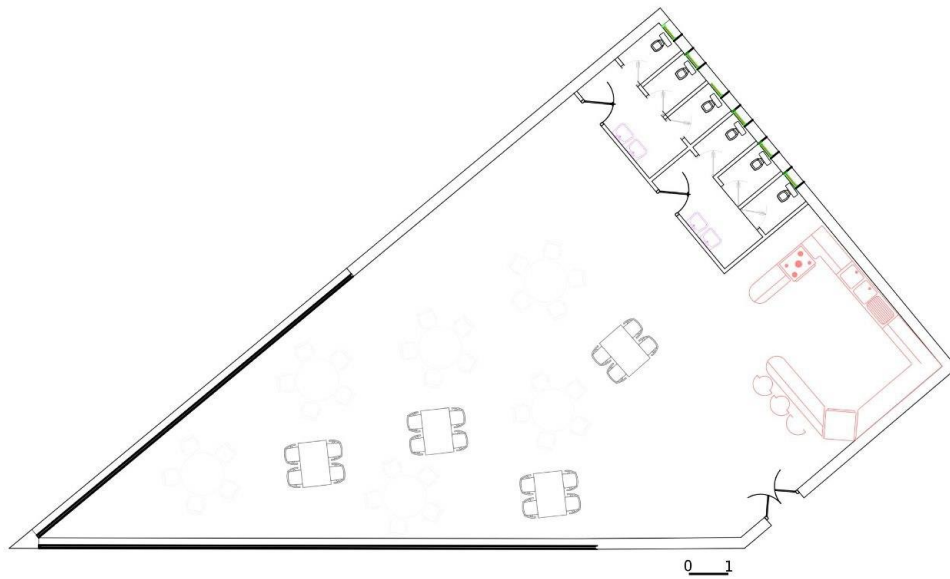


Figure 53: plan RDC

Cafeteria :

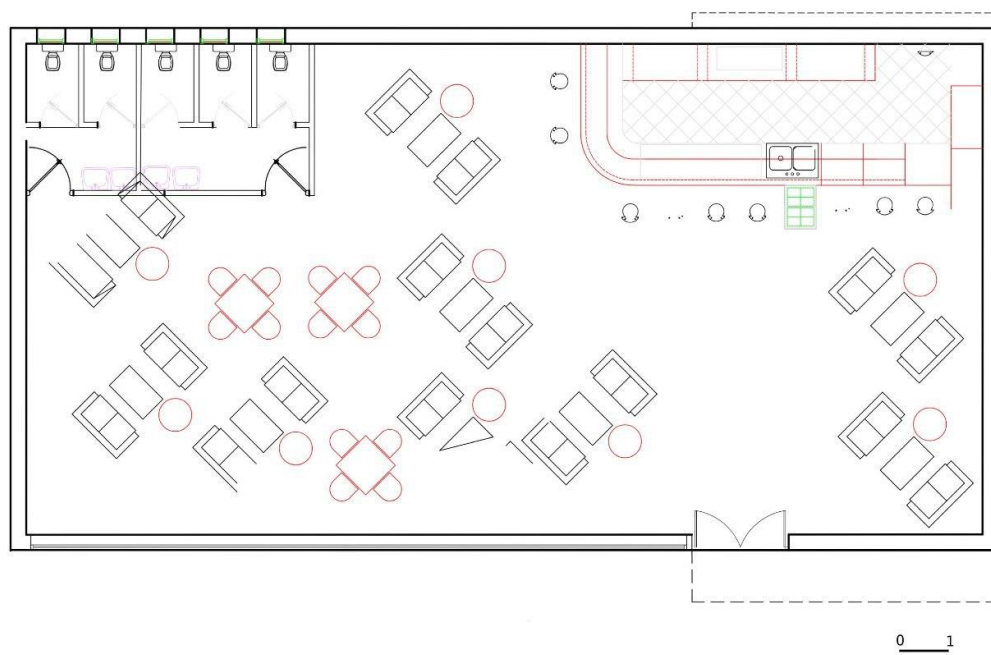


Figure 54: plan RDC

Plan de masse :



Figure 55: plan de masse ECH:1/200

Plan de sous-sol :

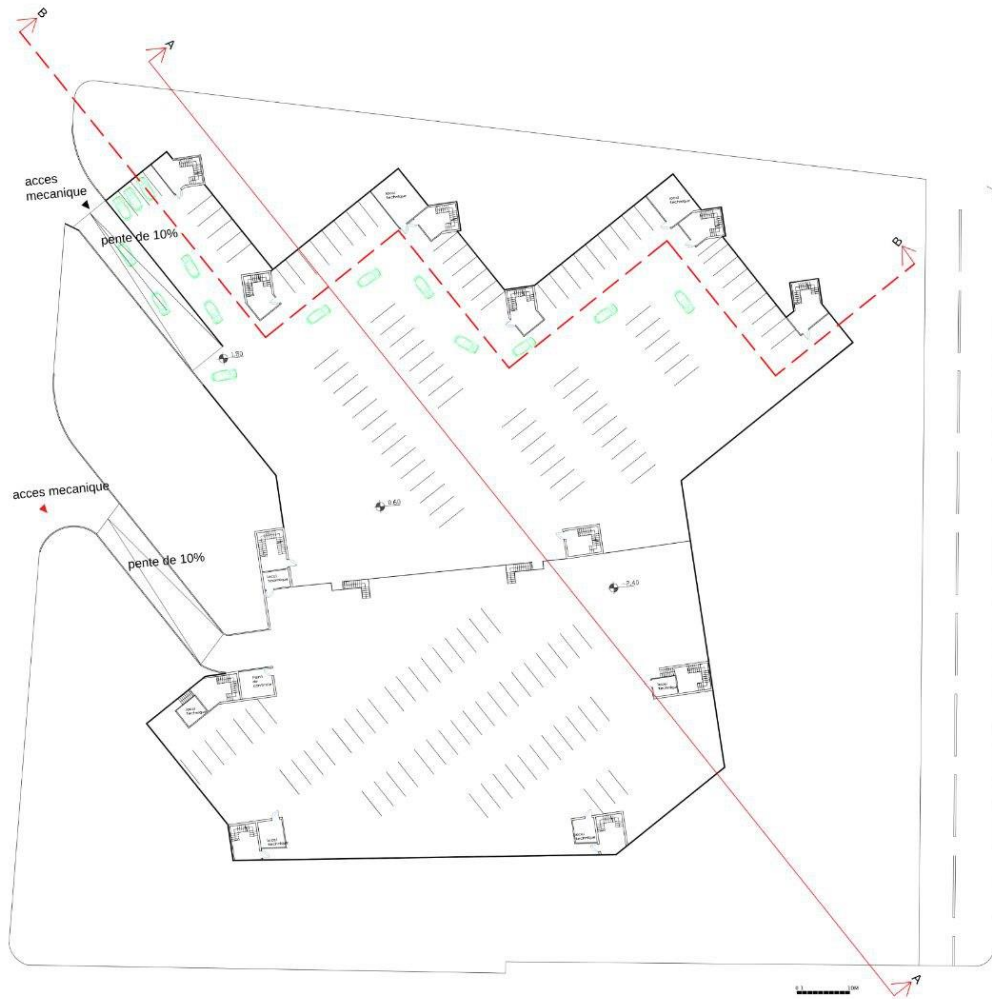


Figure 56; plan sous -sol ech :1/200



Figure 57: facade principale



Figure 58: facade arrière

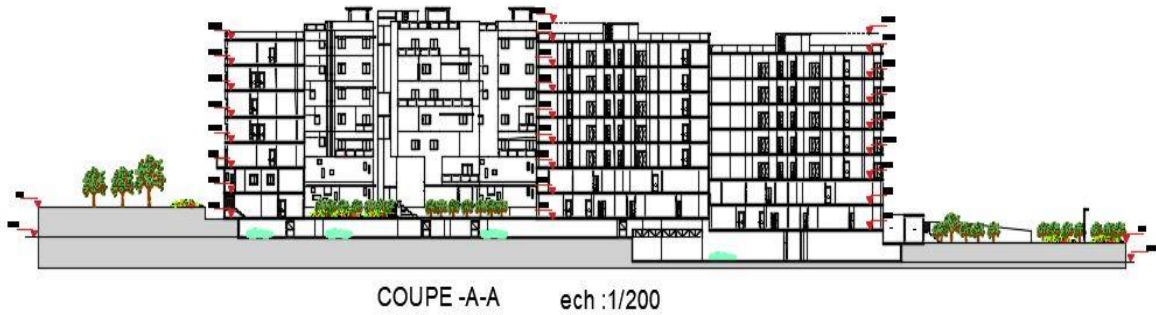


Figure 59:coupe A-A

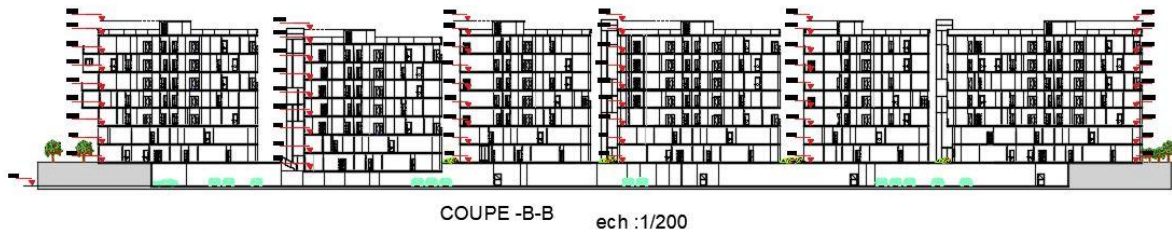


Figure 60:coupe B-B

Les ambiances intérieures :



Figure 62:salle TV

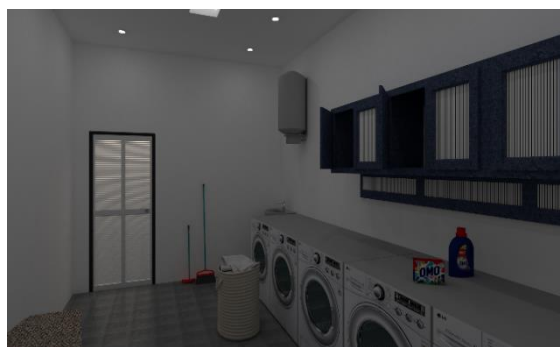


Figure 61:lundry

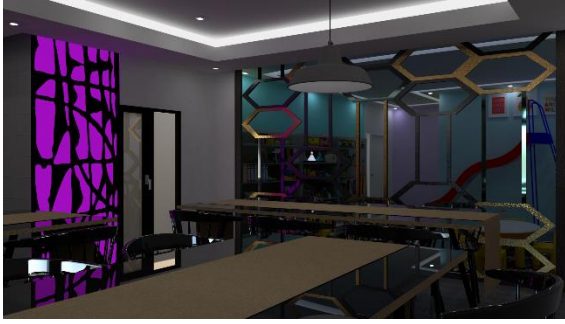


Figure 64:salle à manger



Figure 63:sejour /salle manger



Figure 66:sejour



Figure 65:dortoir

5.2.4. Concepts :

Concepts et principes :

Une conception architecturale doit être liée aux références et aux réflexions basées sur des principes architecturaux. Les concepts et principes architecturaux sont donc les fondements sur lesquels repose toute conception architecturale, Ils fournissent une base solide pour la conception des espaces bâtis. En les prenant en compte et en les appliquant de manière réfléchie, les architectes peuvent créer des bâtiments qui répondent aux besoins fonctionnels, esthétiques, durables et adaptatifs de leurs occupants, tout en s'intégrant harmonieusement à leur environnement.

5.2.4.1. Du côté urbain:

L'articulation :

L'articulation est un élément essentiel qui établit des relations harmonieuses entre les composants d'un lieu. Elle donne du sens et de la cohérence à travers l'organisation des éléments architecturaux. En mettant en relation la construction et la fonction, elle crée des espaces adaptés à leurs usages. L'articulation contribue également à une expérience sensorielle et émotionnelle en utilisant des formes, des proportions, des matériaux et des détails esthétiques. Elle permet aussi de s'insérer dans le contexte environnant, en harmonie avec le paysage et en dialoguant avec d'autres structures. En somme, l'articulation en architecture vise à créer des lieux cohérents, fonctionnels, esthétiques et en relation avec leur environnement.



La lisibilité :

La lisibilité en architecture fait référence à la clarté et à la compréhension facile des espaces à travers leur forme. Elle implique une conception qui permet aux utilisateurs de percevoir et de comprendre intuitivement les différentes zones et fonctions d'un bâtiment, favorisant ainsi une navigation aisée et une expérience utilisateur optimale.



La perméabilité :

La perméabilité en architecture est un concept qui englobe la facilité d'accès, la fluidité de la circulation, l'orientation claire et la connexion harmonieuse entre un projet architectural et son environnement. Cela implique la création d'espaces ouverts, de transitions harmonieuses et de liaisons visuelles ou physiques qui permettent une interaction fluide entre l'intérieur et l'extérieur, favorisant ainsi une relation harmonieuse avec le contexte environnant.



5.2.4.2. Du côté formel :

La géométrie :

"La géométrie simple crée des espaces épurés et clairs, permettant aux utilisateurs de se connecter facilement à leur environnement." - Alvar Aalto.

La géométrie donc est l'outil utilisé pour donner une forme et une structure formelle au projet, permettant ainsi une organisation claire et facilitant la lecture et la compréhension de l'espace. Elle englobe les formes, les lignes, les angles et les proportions utilisées pour créer des compositions architecturales cohérentes et harmonieuses et assurer une esthétique visuelle.



La fragmentation :

"La fragmentation est une technique puissante pour créer des compositions architecturales dynamiques et stimulantes." - Dominique Perrault.

La fragmentation est un processus qui consiste à diviser un ensemble architectural en entités distinctes, tout en maintenant une relation cohérente et harmonieuse entre elles. Cela permet d'éviter l'effet de masse, en créant des compositions plus légères et plus dynamiques. La fragmentation offre la possibilité de jouer avec les contrastes entre le plein et le vide, en créant des espaces interstitiels qui permettent une interaction intéressante entre les différentes parties du bâtiment. C'est une stratégie qui permet de générer une esthétique visuelle riche en créant

des jeux de formes, de proportions et de transitions qui suscitent l'intérêt et stimulent la perception de l'espace architectural.



La transparence :

La transparence peut être définie comme la création d'une relation visuelle entre les différents espaces intérieurs et extérieurs d'un projet, permettant ainsi une continuité visuelle fluide. L'objectif est donc de créer une interaction harmonieuse entre l'environnement extérieur et l'intérieur du bâtiment, tout en offrant une sensation d'ouverture, de légèreté et de connexion avec le contexte urbain environnant. Cette transparence est obtenue grâce à l'utilisation de façades en verre, de fenêtres panoramiques, de puits de lumière, de terrasses ouvertes et d'autres éléments architecturaux qui favorisent la transmission de la lumière naturelle et la visualisation des espaces à travers différentes zones du projet.



5.2.4.3. *Du côté spatial:*

La hiérarchie :

"La hiérarchie des espaces est un élément essentiel de la conception architecturale, car elle permet de guider les utilisateurs à travers le bâtiment et de créer des interactions dynamiques entre les différents espaces." - Norman Foster.

La hiérarchie en architecture consiste à créer un ordre structuré et une organisation claire des éléments et des espaces d'un projet. Cela implique de donner une importance différenciée à chaque élément en fonction de son rôle, de sa fonction et de sa position. La hiérarchie vise à faciliter la compréhension, la fonctionnalité et l'expérience du projet, en guidant les utilisateurs à travers les différents espaces et en créant une diversité d'expériences.



L'intériorité :

L'intériorité peut être définie comme la création d'un espace intérieur convivial et animé au cœur même du projet. C'est un concept qui vise à offrir un environnement accueillant et engageant pour les utilisateurs, en favorisant les interactions sociales, la détente et l'activité.

L'intériorité se manifeste par la conception d'un espace central ou d'un point focal au sein du projet, qui attire l'attention et crée une atmosphère propice à la convivialité. Cette atmosphère est atteignable essentiellement grâce aux espaces verts et des places de repos.

L'objectif de l'intériorité est de créer un espace central dynamique et vivant qui ajoute de la valeur à l'expérience des utilisateurs, en leur offrant un lieu de rencontre et de partage au cœur même du projet d'architecture.



Le contraste :

"Les contrastes dans l'architecture sont comme des accents dans une mélodie. Ils ajoutent de la profondeur, de la diversité et une dimension émotionnelle aux espaces et aux façades." - Daniel Libeskind

Le contraste en architecture se matérialise à travers un jeu subtil entre les éléments pleins et vides, les zones bâties et non bâties. Il crée une dynamique visuelle en opposant le lourd et le léger dans les façades, jouant ainsi avec les perceptions de masse et d'espace. Ce contraste ajoute de la richesse, de la tension et de l'intérêt aux compositions architecturales, captivant l'attention et créant des expériences visuelles distinctes.



Les parcours dynamiques :

Les parcours dynamiques sont essentiels pour créer des expériences engageantes et stimulantes. En guidant les utilisateurs à travers des itinéraires variés et fluides, ils favorisent l'exploration, la découverte et une interaction dynamique avec l'environnement construit.



Les espaces verts :

Les espaces verts jouent un rôle crucial dans ce projet d'habitat, surtout dans une zone urbaine pauvre en verdure. Ils offrent des oasis de nature qui favorisent la santé et le bien-être des résidents, en créant des environnements propices à la détente, à la socialisation et à la connexion avec la nature. De plus, les espaces verts contribuent à améliorer la qualité de l'air, à réduire les îlots de chaleur urbains et à fournir des habitats pour la biodiversité, créant ainsi des environnements plus durables et attrayants pour les communautés.



pas vers l'habitat écologique :

En utilisant des des toitures végétalisées, des panneaux solaires et en preveligiant un environnement aéré et non pollué par la creation d'un enorme parking sous sol qui réduit le mouvement des voitures dans la cité , notre projet d'habitat incarne une approche résolument écologique.

5.3. Les limites du modèle proposé

5.3.1. L'auto-productivité de l'énergie dans le projet d'habitat :

L'auto productivité de l'énergie constitue un enjeu primordial dans les projets d'habitat collectif, car elle permet de répondre aux besoins énergétiques tout en réduisant la dépendance vis-à-vis des sources conventionnelles. Dans le contexte de l'Algérie, un pays riche en ressources solaires, l'utilisation de l'énergie renouvelable, notamment l'énergie solaire, est une solution prometteuse pour atteindre l'autonomie énergétique. Cependant, des contraintes économiques entravent l'adoption généralisée de cette technologie dans les projets d'habitat collectif.

1. Avantages de l'auto productivité de l'énergie dans un projet d'habitat collectif :

L'auto productivité de l'énergie permet de réduire les coûts liés à l'approvisionnement énergétique en générant localement une part significative, voire totale, de l'énergie requise. Elle contribue également à la diminution des émissions de gaz à effet de serre, favorisant ainsi la durabilité environnementale du projet.

2. Potentiel de l'énergie solaire en Algérie :

L'Algérie bénéficie d'un ensoleillement abondant, offrant un potentiel solaire considérable. L'énergie solaire photovoltaïque peut être exploitée pour répondre aux besoins énergétiques des habitations collectives de manière propre et renouvelable. L'utilisation de cette ressource locale réduit la dépendance vis-à-vis des sources d'énergie conventionnelles, souvent importées.

3. Coût de l'utilisation de l'énergie renouvelable en Algérie :

Malgré le potentiel solaire prometteur, l'utilisation de l'énergie renouvelable, en particulier l'énergie solaire, dans les projets d'habitat collectif en Algérie se heurte à des contraintes économiques significatives. Les coûts initiaux élevés liés à l'installation de systèmes photovoltaïques et de stockage de l'énergie représentent un obstacle majeur à l'adoption de ces technologies. Ces coûts comprennent l'achat des équipements, l'installation et la maintenance à long terme.

4. Manque de soutien financier :

Le manque de mesures incitatives et de politiques de soutien financier constitue un autre frein à l'adoption généralisée de l'énergie solaire dans les projets d'habitat collectif en Algérie. Les subventions et les mécanismes d'incitation financière sont nécessaires pour encourager les investissements dans les infrastructures d'énergie renouvelable et faciliter ainsi leur déploiement à grande échelle.

En conclusion, l'auto productivité de l'énergie présente de nombreux avantages pour les projets de nos jours, tant sur le plan environnemental que sur le plan économique. Pour ces raisons là nous avons essayé de bénéficier, bien que relativement, des avantages des énergies renouvelables, en utilisant des panneaux solaires pour l'éclairage du jour dans ce projet. Cependant, le coût élevé de l'énergie renouvelable, les obstacles sociaux et culturels, ainsi que les contraintes réglementaires, limitent actuellement son adoption généralisée. Des mesures telles que des incitations financières, l'éducation et la sensibilisation, ainsi que des politiques énergétiques favorables sont nécessaires pour surmonter ces obstacles et promouvoir l'autoproduktivité d'énergie dans les projets d'habitat en Algérie.

5.3.2. L'habitat flexible :

Le rôle de la flexibilité architecturale dans un projet d'habitat autogéré revêt une importance capitale, car il permet d'adapter l'espace bâti aux besoins changeants des occupants tout en favorisant une approche durable et participative. La flexibilité architecturale peut être définie comme la capacité d'un bâtiment à répondre de manière efficace et efficiente à une variété de fonctions et d'usages différents au fil du temps, sans nécessiter de modifications structurelles majeures.

Dans le contexte d'un projet d'habitat autogéré, la flexibilité architecturale offre plusieurs avantages. Tout d'abord, elle permet aux occupants de configurer et de reconfigurer l'espace selon leurs besoins individuels et collectifs, offrant ainsi une plus grande autonomie et une meilleure appropriation de l'environnement bâti. Cela favorise l'émergence d'un sentiment d'appartenance et de communauté au sein du groupe.

De plus, la flexibilité architecturale permet de prendre en compte l'évolution des modes de vie et des besoins des occupants au fil du temps. Par exemple, un espace conçu pour accueillir une famille peut être adapté pour répondre aux besoins d'une personne âgée ou être divisé en plusieurs unités d'habitation pour accueillir des familles plus petites. Cela permet une utilisation plus efficace de l'espace et évite la nécessité de déménager ou de reconstruire lorsque les circonstances changent.

Dans un projet d'habitat autogéré, la flexibilité architecturale peut également favoriser la durabilité environnementale. Un bâtiment flexible peut être conçu pour s'adapter aux conditions climatiques locales, en intégrant des éléments tels que des façades modulables, des systèmes de ventilation naturelle et des solutions de récupération d'eau. Cela permet de réduire la consommation d'énergie, de minimiser l'empreinte carbone et de promouvoir des modes de vie durables.

En appuyant sur des nombreux avantages offerts par la flexibilité architecturale, notre plan adopte des techniques de gestion d'espace comme le plan libre, l'espace optionnel et la partition modifiable afin de rendre l'espace intérieur plus ou moins flexible.

Cependant, malgré les nombreux avantages de la flexibilité architecturale, il existe des facteurs qui peuvent empêcher sa pleine réalisation dans un projet d'habitat autogéré. Tout d'abord, il peut y avoir des contraintes budgétaires qui limitent la capacité à concevoir et à mettre en œuvre des solutions architecturales flexibles. Des choix de conception et de construction moins coûteux peuvent être privilégiés, ce qui limite la flexibilité ultérieure du bâtiment.

De plus, les réglementations et les codes du bâtiment peuvent parfois entraver la mise en œuvre de solutions architecturales flexibles. Certaines normes de sécurité et de structure peuvent imposer des contraintes qui réduisent la flexibilité potentielle du projet.

Enfin, les préférences et les attentes individuelles des occupants peuvent également jouer un rôle dans la limitation de la flexibilité architecturale. Les différentes visions et besoins des résidents peuvent rendre difficile la conception d'un espace flexible qui convient à tous.

En conclusion, la flexibilité architecturale joue un rôle essentiel dans un projet d'habitat autogéré en offrant la possibilité d'adapter l'espace aux besoins changeants des occupants et de favoriser la durabilité environnementale.

5.3.3. Vers un habitat écologique :

L'application des principes d'habitat écologique et ses techniques tels que les toitures végétales, l'utilisation de sources d'énergie renouvelable et la limitation de la pollution, est essentielle dans un projet d'habitat autogéré pour plusieurs raisons :

1. Toitures végétales : Les toitures végétales, également appelées toits verts, offrent de nombreux avantages écologiques. Elles contribuent à l'isolation thermique en réduisant les variations de température à l'intérieur du bâtiment, réduisent les îlots de chaleur urbains et favorisent l'absorption du CO₂ atmosphérique. De plus, elles améliorent la qualité de l'air en filtrant les particules fines et en capturant les polluants atmosphériques, tout en fournissant un habitat supplémentaire pour la biodiversité.

2. Énergie renouvelable : L'utilisation de sources d'énergie renouvelable, telles que l'énergie solaire et l'énergie éolienne, permet de réduire la dépendance aux combustibles fossiles et de diminuer les émissions de gaz à effet de serre. L'installation de panneaux solaires sur les toits, par exemple, peut générer de l'électricité propre pour répondre aux besoins énergétiques des habitants de manière durable. L'énergie renouvelable favorise ainsi l'autosuffisance énergétique et contribue à la lutte contre le changement climatique.

3. Gestion des ressources en eau : L'habitat écologique dans un projet d'habitat autogéré met l'accent sur la gestion durable de l'eau. Des systèmes de récupération des eaux de pluie peuvent être mis en place pour l'irrigation des jardins, le lavage des véhicules et les besoins non potables. De plus, l'installation de dispositifs d'économie d'eau, tels que des robinets à faible débit et des toilettes à double chasse, contribue à réduire la consommation d'eau.

4. Limitation de la pollution : L'habitat écologique favorise la réduction de la pollution, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des bâtiments. L'utilisation de matériaux de construction écologiques, tels que des peintures sans COV (composés organiques volatils) et des matériaux recyclés, limite les émissions de substances nocives dans l'air intérieur. De plus, la mise en place de systèmes de gestion des déchets, tels que le compostage et le tri sélectif, permet de réduire la quantité de déchets envoyés en décharge, contribuant ainsi à la préservation de l'environnement.

6. Conception bioclimatique : L'habitat écologique dans un projet d'habitat autogéré intègre une conception bioclimatique, en optimisant l'utilisation des ressources naturelles telles que le soleil, le vent et l'ombre pour le chauffage, la climatisation et l'éclairage naturel. Une bonne orientation des bâtiments, l'utilisation de matériaux à forte inertie thermique et la conception de dispositifs de ventilation naturelle permettent de réduire la consommation d'énergie et d'améliorer le confort

Conclusion :

En conclusion, la proposition de ce modèle d'habitat autogéré est un essai sérieux qui vise à répondre aux besoins et exigences globales mais aussi spécifique de ce mode de vie. En favorisant la participation des habitants, ce projet offre des espaces communautaires harmonieux et esthétiques, tout en assurant un environnement sain et durable, donc il suit une architecture résidentielle circonscrite. Cette approche prend en compte les critères de conception essentiels et met l'accent sur la programmation détaillée et les plans architecturaux. En résumé, cette proposition cherche à créer un habitat autogéré autonome et épanouissant pour les habitants, en accord avec leurs aspirations et en harmonie avec leur environnement.

6. Conclusion :

L'adoption accrue de l'habitat autogéré en Algérie présente des effets positifs significatifs à différents niveaux. En permettant aux habitants de jouer un rôle actif dans la conception et la réalisation de leurs logements, cette approche répond directement à leurs besoins spécifiques, favorisant ainsi une plus grande satisfaction et un sentiment d'appartenance. De plus, l'implication des résidents dès le départ renforce leur responsabilité et leur engagement civique, contribuant à la création de liens sociaux solides et d'une communauté soudée. Sur le plan économique, l'habitat autogéré réduit les coûts de construction et de gestion, car les résidents

peuvent faire des choix éclairés en fonction de leurs besoins et ressources. Parallèlement, cela favorise l'utilisation de matériaux durables et de pratiques de construction respectueuses de l'environnement, ce qui permet une utilisation plus efficace des ressources locales. En promouvant un urbanisme inclusif et participatif, l'habitat autogéré contribue à la création de quartiers conviviaux, où les infrastructures et les espaces publics sont conçus en fonction des besoins réels des résidents. En plaçant les besoins des individus au centre du processus de conception et de planification urbaine, l'Algérie peut favoriser une approche bottom-up, renforçant ainsi la participation citoyenne et la cohésion sociale. En conclusion, l'adoption croissante de l'habitat autogéré en Algérie apporte des avantages significatifs. Cela va de la satisfaction individuelle à la participation citoyenne, en passant par la création de communautés solides et l'amélioration de l'urbanisme. En permettant aux habitants de prendre part activement à la conception et à la réalisation de leurs logements, l'Algérie peut bénéficier d'un environnement résidentiel plus adapté, d'une participation civique renforcée et d'une cohésion sociale accrue au sein de ses communautés.

Annexes

Utopie comme idée de départ :

« L'exploration du possible - impossible porte un autre nom : l'u - topie . Pas de pensée, aujourd'hui plus que jamais, sans cette exploration, le regard du découvreur ne se détournant pas des obstacles, surtout s'il veut les contourner. Cette conscience du possible - impossible ravive la lucidité. Elle situe à nouveau la réflexion et la méditation sur leur terrain. Pas de lieu sans le lieu autre et l'autre lieu, sans l'ailleurs et le nulle part. Pas de topie sans u - topie . Pas de topologie ni de typologie sans imaginaire. Pas de pays ni de paysages sans chemins, sans recherche de l'issue. Pas de trajet sans projet (et réciproquement) . Le même ne peut s'affirmer sans l'Autre ; l'Autre (le différent et l'ailleurs) se révèle à travers le Même , s'atteint en traversant l'identique . La lutte pour différer commence et ne finira pas avec l'histoire . » Henri Lefebvre , La fin de l'histoire , Anthropos , Paris , 2001 . Made with calaméo

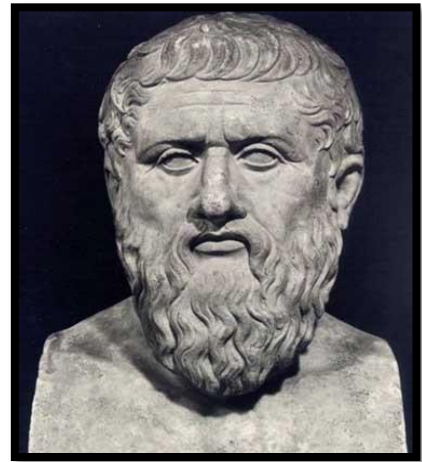
Définition :

Utopie ou « utopia » décrit une pensée à portée philosophique, politique, idéologique ou morale à l'objectif de créer un monde meilleur et aspirer une société avec des conditions de vie presque parfaites. Utopie signifie aussi « un lieu inexistant » ou « un lieu de bonheur » selon Thomas More, ou comme Karl Mannheim la considère dont l'ouvrage « Idéologie et Utopie » c'est l'état d'une conscience qui ne coïncide pas avec l'être qui l'entoure.

L'utopie est une problématique fondamentale dans la réflexion critique sur la modernité occidentale. Elle est liée à la philosophie de l'histoire, aux transformations sociales, aux révolutions. Après une période d'une grande fertilité au XIX^{ème} siècle en Europe - peut être liée à un moment historique post - révolutionnaire , à des nouvelles profondes changements et l'apparition d'une nouvelle classe de pauvres le concept d'utopie va connaître de nombreuses transformations , tentatives de définitions , par rapport à l'idéologie » , et par rapport au réel :le temps et l'espace ,donc on peut retenir de l'utopie plusieurs définitions qui n'ont pas la même valeur mais basé sur des diligences personnelles .

L'origine de l'utopie :

La notion utopie ou la cite idéale a été introduit pour la première fois chez les grecs dans la culture occidentale par Platon. Elle se nommera l Atlantide : une ile mythique entourée de mer qui permettre unite de vivre pour plus de 5000 habitants.



Cette notion disparaîtra dans les écrits pendant près de deux mille ans après Platon , et réapparaîtra durant la renaissance.

L'utopie urbaine est introduite plus tard par Thomas more dans son livre « L'utopie ou le traité de la meilleure forme de gouvernement »

La cité idéale de Thomas more est inspirée de l'Atlantide de Platon mais sans mis en compte un lieu géographique précis.



Les points tirés des recherches de T. More sont devenus la pierre angulaire pour les travaux des utopistes qui lui succède jusqu'à la fin du 19eme siècle.

Prochainement vers la fin du 18eme siècle, Claude Nicolas Ledoux va inventer un autre model des villes pavillonnaires dont les constructions sont alignées et pas absolument intégrées au site.

Buts et objectifs des utopistes :

Renverser la situation sociale qui dominait à l'époque et assurer la liberté et une mode de vie satisfaisant loin des restrictions religieuses et politiques.

Les problèmes modernes résultant de la révolution industrielle (ségrégation sociale, pollution, crise de surpopulation ...) ont poussés les architectes et les penseurs à proposer et réaliser des projets utopiques

Encourager les chercheurs et les penseurs, surtout les architectes et les urbanistes à être créatifs et innovateurs dans un environnement sombre à l'époque.

La cité des ouvrières :

Définition :

Elle constitue à la base, d'une zone résidentielle exclusivement destinée aux ouvriers d'une même usine et à leur famille. Cette zone principale est parfois accompagnée d'équipements à usage collectifs, elle est mise à disposition par le patron de l'usine.

Origines et la cause d'apparition : La cause principale est la révolution industrielle du 19^{ème} siècle, une nouvelle population d'ouvrières venue de régions ou des pays elles doivent être logées à proximité de leur lieu de travail.

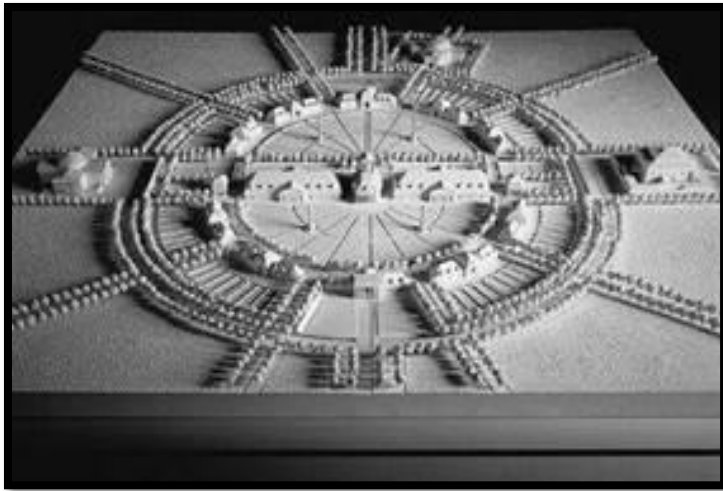
La cité des ouvrières est probablement la première apparence de l'habitat participatif prévu ou planifié.

La Cité Idéale :

Définition :

La Cité idéale est une conception urbanistique visant à la perfection architecturale et humaine
-Exemple : La Cité Idéale de Chaix ; c'est une ville en forme de cercle, qui ne verra jamais le jour.

Cette vision qui ne sera jamais réalisée deviendra l'archétype de la ville utopique.



Le Phalanstère :

Définition :

Le concept, très apprécié des personnes intellectuelles et des gens apparentées au XIXe siècle, C'est un ensemble de logements organisés autour d'une cour couverte centrale. Le mot Phalanstère créé par Fourier à partir du radical phalan (ge) , et du suffixe emprunté à (Mona) stère .

Charles Fourier est donc l'inventeur du « Phalanstère » , un « Versailles du peuple » . Avec sa théorie de l'attraction passionnée, ses idées parfois délirantes, ses concepts d'écart et de doute absolu, la philosophie de Charles Fourier trouve sa place dans les champs disciplinaires s'intéressant au concept du temps.



Familistère :

Définition :

Le terme Familistère " lieu de réunion des familles " est un concept inspiré par le modèle du Phalanstère de Charles Fourier, le nom est donné par Godin aux bâtiments d'habitation qu'il fait construire pour ses ouvriers et leurs familles à partir de 1858 et jusqu'en 1883.

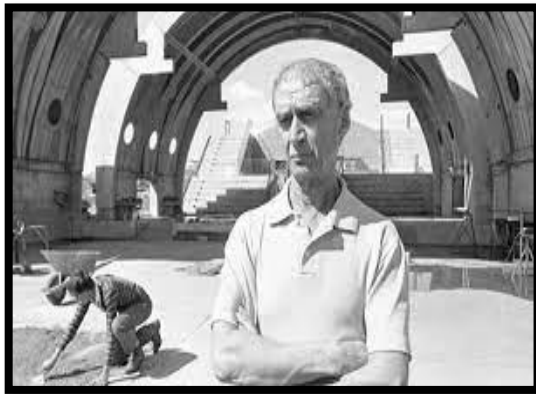
Jean-Baptiste André Godin nomme sa cité Familistère par analogie avec phalanstère mais aussi pour l'en distinguer. Le Familistère est industriel : il se n'élève non pas à la campagne mais dans les faubourgs d'une ville, à proximité de la manufacture qui emploie les travailleurs.



Utopies modernes:

Arcosanti, l'utopie de Paolo Soleri :

Paolo Soleri (turin, 21 juin 1919 - Cosanti, 9 avril 2013) est un architecte, écrivain, sculpteur, urbaniste et artiste italien. Immédiatement après son diplôme en architecture, en 1947 Il a déménagé à la États-Unis où il a rencontré et assiste Frank Lloyd Wright.



Soleri a partagé son temps entre Cosanti (près de Scottsdale) et Arcosanti. Il a remporté de nombreux prix d'architecture: le 2000 Il a reçu Lion d'or un Biennale d'architecture de Venise pour sa vie consacrée à l'architecture et en Novembre 2006 Prix Cooper Hewitt, récompensé par Milton Glaser, pour aider profondément et depuis longtemps au style contemporain et design.

Comme proposition pour la ville utopique de l'avenir, Soleri a exprimé une contribution personnelle, basée sur la convergence des facteurs sociaux, philosophiques, écologiques, traduit dans ce qu'il appelle "arcologie« (De « architecture » Et « écologie »).

La planification urbaine de Soleri est basée sur l'idée de plus un système est complexe, plus miniaturisés, à savoir que la miniaturisation permet l'existence de systèmes extrêmement complexes, comme le corps humain, dans lequel des millions de cellules travaillent ensemble: l'implosion proposée ici, qui est la fusion de toutes les différentes dimensions désintégrées et a explosé dans l'état urbain actuel. Pour corriger ce désordre urbain, il est nécessaire de redessiné

l'espace de la ville à être en trois dimensions (espace qui est articulée en hauteur), après que c'était essentiellement en deux dimensions.



Soleri cherche à trouver les formes de bâti les plus adaptées au climat afin de favoriser les systèmes de culture. Soleri supprime l'automobile au sein de sa ville et cherche à réduire au maximum la consommation d'énergie ...

Auroville :



Créée en Inde par le philosophe Sri Aurobindo , Auroville , la cité de l'aurore , près de Pondichéry , se veut la ville de la paix et de l'harmonie , une capitale du " bonheur au-dessus

de toute croyance , de toute politique et de toute nationalité " . Soutenu par l'UNESCO dès sa création en raison de son utopie cosmopolite , le projet naît en 1968 grâce au don de l'Etat indien d'un terrain de 25 km².

L'architecte français Roger Anger, grand admirateur de Le Corbusier, a dessiné les premiers plans. Initialement prévu pour 50 000 habitants, l'endroit s'organise en une spirale qui s'enroule autour du centre et divisée en quatre zones : internationale, résidentielle, culturelle et industrielle, ce plan forme un disque de 2 000 hectares, au centre duquel brille une énorme sphère dorée. Les spécialistes creusèrent retenues d'eau et canaux d'irrigation, dressèrent des talus coupe-vent, enrichirent le sol avec du compost pour planter des centaines de milliers d'arbres.



Synthèse :

Les utopies sont des pensées produites par l'imagination humaine visant à réaliser des projets idéaux pour répondre à certains besoins des habitants ou bien améliorer la qualité de vie. Maintenant dans ce monde moderne, on peut mentionner l'utopie comme l'idée initiale d'un habitat autogéré, et même si les exemples précédents ne sont pas tous réalisés

il est important de valoriser ce type d'architecture car il apporte des solutions et des planifications parfaites dans l'habitation participative.

2- Différents termes de l'habitat autogère :

L'habitat autogère connaît plusieurs termes (habitat groupe participatif/habitat participatif/autopromotion/coopératif)

- Habitat participatif : fait référence à la méthode d'élaboration et/ou de gestion de l'habitation selon les futurs habitants.

- Habitat groupé : Désigne tous projet et réalisation d'habitat ayant des parties

Communes collectives et des parties privatives.

- Habitat coopératif : Concerne un projet dont la propriété est collective (principe démocratique 1 personne= 1 voix).

- Autogéré : gestion des espaces et des équipements communs par les copropriétaires.

- Autopromotion : Une organisation civile initié par des particuliers ayant la qualité demaitre d'ouvrage.

Il existe également d'autres combinaisons de termes (cohabitât, écohabitat, habitat groupé participatif).

Selon le PNR CMO, le terme d'habitat groupé participatif désigne « un Projet de plusieurs logements individuels regroupés et construits Simultanément sur un même terrain. Ce sont les futurs habitants qui définissent et conçoivent ensemble leur projet. Cette opération comprend des logements individuels et peut inclure des locaux mutualisés et professionnels ainsi que des Espaces communs ».

Dans cette définition, le Parc met l'accent sur le rassemblement des habitants pour la conception du projet mais il ne mentionne que la construction de logement et uniquement les habitants, or nous allons voir que l'habitat groupé participatif peut aussi être réalisé en réhabilitation et en associant d'autres personnes.

Les avantage de l'habitat autogère :

-une bonne relation intergénérationnelle et des logements.

-un logement économique et écologique

-la solidarité entre les habitant.

-créer vivre ensemble.

-une habitation moins couteuse avec des choix des materaiux,et la possibilité les habitant a participer au cour de construction

الاستبيان

المهنة:

العمر:

أنثى ذكر

أولاً: فيما يتعلق بمحل إقامتك:

1- كم عدد الأشخاص الموجودين في مكان الإقامة الذي تعيش فيه؟

.....

2- ما نوع الشقة التي تعيش فيها؟

F F F3 F4 F5

3- هل ترغب في العيش في شقة نموذجية مصممة لاختيارك؟

لا نعم

4- ابحث عن الغرف في شقتك؟

صغير متوسط كبير

قدم لنا طريقة لتصميم مساحات المعيشة في منزلك المستقبلي

صالة الضيوف:

الإقامة العائلية:

المطبخ:

غرفة الوالدين:

غرفة الأطفال:

غرفة الطعام:

الحمام:

5- مع الأخذ بعين الاعتبار وضعك المالي، هل ترغب في تمويل جزء من مشروعك السكني دون تدخل شركة التنفيذ فيه؟

لا نعم

إذا كان الجواب نعم كم في الدينار الجزائري:

.....
.....

6- هل أنت قادر على المشاركة في تحقيق السكن بدوام جزئي، من أجل توفير تمويل السكن الخاص بك؟

لا نعم

7- هل غيرت شقتك عندما اشتريت؟

لا نعم

إذا كان الجواب نعم كم من الوقت في الأسبوع؟.....

8- هل تفضل الاتصال بمقاول تعرفه أو مهندس معماري من اختيارك لتحقيق منزلك؟

مهندس معماري من اختياري رجل أعمال من اختياري

9- هل مساعدة مهندس معماري في مشروع السكن الخاص بك مفيدة؟

لا نعم

10- هل يجتمع الجيران لمناقشة الإسكان في المستقبل؟

إجباري ضرورية غير الضرورية لا يهم

11- هل تعتقد أن جمعية الحي مفيدة قانونا لضمان مجموعة تشاركية متماسكة داخل مدينتك السكنية المستقبلية؟

لا نعم

12- هل تحتاج إلى توقيع عقد تعاون مع جيرانك؟

لا نعم

13- للصيانة و تنشيط للمساحات المشتركة والمساحات الجماعية الملحقة بمحل إقامتك، هل هي:

ضعيفة سيئة جيدة ممتازة

14- ما الذي تفضلين إدارته في المجالات المشتركة؟

□ حدائق □ □ لسلام □ شرفات □ واقف السيارات □

15 ما هي الخطوات التي تتخذها للتحقق من صحة شراء منزلك؟

□ تحليل خطط الموائل والصور وأوراق البيانات.

□ شاهد الموطن في صالة عرض الشركة .

□ شاهد الموطن في معرض تجاري .

□ زيارة منزل شخص ما .

16- ما رأيك في استخدام شركة لإدارة العقارات للمساعدة في إدارة الحي؟

□ مفيد □ غير مفيد

17- هل أنت على دراية بمفهوم * المسكن المدار ذاتيا ؟

□ نعم □ لا

18- ما هي المعدات التي تجدها لا غنى عنها في منطقتك؟

.....

19- هل تقبل منزلك المختلط الذي تريد فصل كبار السن عن فئة الشباب؟

□ السكن المختلط.

□ فصل كبار السن عن فئة الشباب.

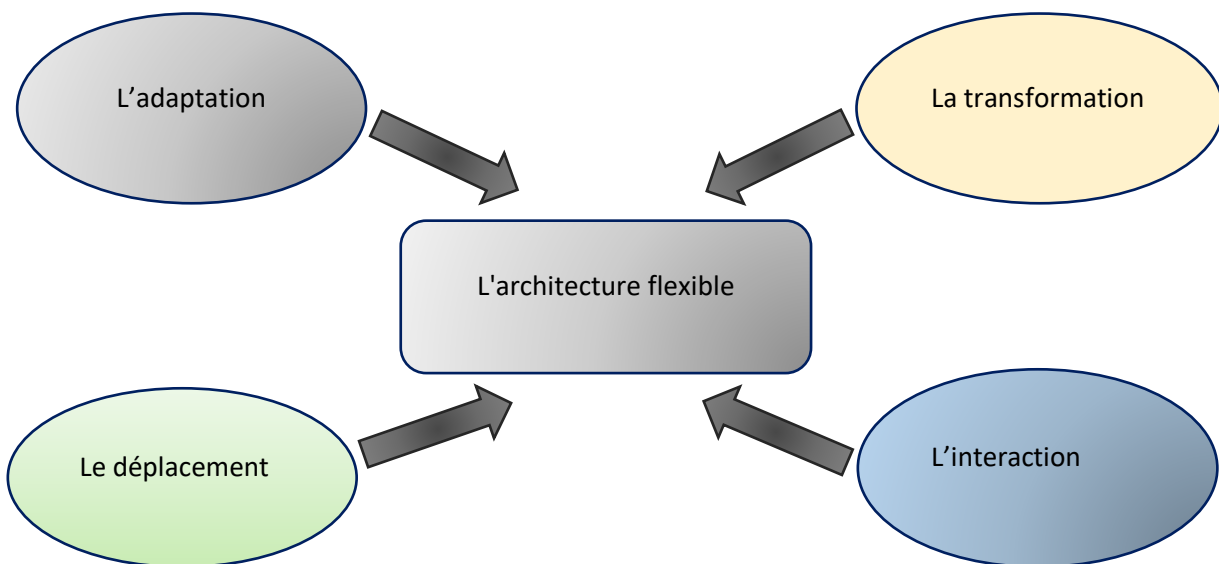
20- هل تفضل أن يكون منزلك هو الطاقة الإنتاجية الذاتية؟

□ نعم □ لا

La « flexibilité » architecturale :

Défini par t Robert Kronenburg dans son ouvrage « FLEXIBLE, une architecture pour répondre aux changements » par le paragraphe suivant: « L'architecture flexible porte sur des constructions conçues en vue de répondre aisément aux changements durant leurs existences. Les avantages de ce type de construction sont considérables : ils sont utilisables plus longtemps, conviennent mieux à leur finalité, s'accommodent de l'expérience et de l'intervention de l'utilisateur, sont plus apte à bénéficier de l'invention technique. Enfin ils sont plus viables d'un point de vue économique et écologique et aussi potentiellement plus apte à s'adapter aux tendances culturelles et sociales. »

Donc le principe de ce style est «une architecture fluide qui n'est achevée que lorsque les gens habitent et utilisent le bâtiment », et pour bien le déterminer nous devons vérifier quatre caractéristiques essentielles sont : l'adaptation, la transformation, le déplacement et l'interaction.



L'adaptation, c'est de concevoir le bâtiment pour qu'il soit prêt à convenir à tous les changements fonctionnels, climatiques et surtout d'utilisateurs. C'est une architecture souple capable de s'adapter aux différents programmes.

La Transformation, le bâtiment permet la liberté de se changer dans la forme, l'espace, le type et l'apparence sans que ce changement soit lié au enveloppe extérieure, la structure ou bien les surfaces intérieures. C'est une architecture qui marche dans les deux sens, elle peut s'ouvrir et se fermer, se contracter et se dilater.

Le déplacement, les constructions ont la capacité de se faire transporter d'un endroit à un autre dans le but de mieux répondre à leur fonction. C'est une architecture en mouvement qui n'accepte pas l'immobilité.

L'interaction, les bâtiments doivent répondre aux demandes des usagers spontanément et de façon automatique ou intuitive. Cette architecture fait appel au thème de la ville intelligente en utilisant des détecteurs qui déclenchent des changements pratiques et des modifications d'apparences, de services ou d'environnement, grâce à des systèmes cinétiques et à des techniques modernes.

Il y a quelques exemples où un bâtiment n'a qu'une seule de ces caractéristiques, dans ce cas il s'agit donc de thèmes plus que de catégories.

La capacité d'un bâtiment à changer et s'adapter au rythme des usages et les besoins de ses habitants, c'est exactement ce que nous appelons la flexibilité architecturale et il faut dire que cette notion est une manière de penser dont l'objectif est d'allonger le cycle de vie d'un bâtiment au lieu de devoir faire des changements insatisfaisants radicaux au bâtiment pour couvrir son incapacité à répondre aux nouveaux besoins des usagers.

Pour mieux comprendre la flexibilité en architecture, nous devons d'abord comprendre l'homme en tant qu'acteur principal et son confort est le but ultime de cette orientation architecturale, comme le décrit l'écrivain russe Fédor Dostoïevski : « L'homme est une créature qui peut s'habituer à tout, et je pense que c'est la meilleure définition de lui. » donc l'homme par nature est flexible il veut bouger, agir, réagir et manipuler. Il n'y a pas si longtemps où l'architecture flexible était la base de l'habitat lorsque les hommes étaient encore des nomades et on peut prendre l'exemple de la tente, la yourte ou encore la grotte, nos logements étaient que des simples espaces libres de mouvements et adaptables aux changements.

Nous avons donc connu cette existence nomade précédemment, ou nous déplaçant selon le climat, les saisons, les événements, les catastrophes et encore la nourriture et les sources d'eau en transportant tous les outils légers et mobiles aux usages multiples dans la vie quotidienne. Même lorsque l'homme a finalement appris à vivre dans des plus grands groupes, des villages ou des villes par exemple, il avait toujours des pièces multifonctionnelles dans son logement utilisées pour différentes raisons (manger, dormir, se divertir, ou bien travailler). Ces pièces étaient meublées de tables, chaises, et bancs démontables, des modèles simples mais pratiques et prêts à déplacer pour changer les fonctions de cet espace pour l'adapter aux besoins de l'habitant et son mode de vie.

Le Japon par exemple a eu un mode de vie flexible pendant des siècles et il continue à nos jours à prouver son utilité, en partie par convention et en partie à cause du manque d'espace dans de nombreux habitats urbains. La maison familiale japonaise traditionnelle *Minka* compte au moins une pièce qui s'appelle tatamis, où se trouvent des petits équipements et des éléments mobiliers à déplacer ou enlever comme il est requis. La même pièce peut être utilisée comme espace social ou de repos. On peut distinguer une pièce comme le "salon" pendant la journée pour accueillir, ou la "chambre" la nuit pour dormir ou s'isoler. On s'assoit sur des coussins, qui ont des dossiers ou des accoudoirs, et des tables basses pour travailler ou manger, le futon se déroule pour dormir. Parfois des coffres forts et des placards de rangements sous les escaliers sont des meubles déplaçables qui relient les niveaux d'étages. Et bien sûr les cloisons sont mobiles pour agrandir ou fermer des espaces. Ce type d'architecture nécessite un certain engagement bien plus significatif que celle des maisons d'aujourd'hui. Il s'agit de réaménager l'espace selon des circonstances et des goûts spécifiques, que l'on ait besoin d'un espace vide pour le repos et la solitude, ou d'éléments mobiliers destinés à recevoir confortablement des invités.



L'architecture flexible est donc un phénomène plus ancien qu'on pense, c'est une manière de construire qui a évolué avec le temps et le facteur clé de cette évolution été le développement des savoir-faire humains. Depuis toujours l'homme cherche des habitations qui répondent à leurs aspirations, ce que nous donne à cette époque une architecture dure, immobile et imposante pour nous protéger. Et pour les mêmes raisons qu'on cherche aujourd'hui à se libérer des murs qui nous limitent et fait confiance à nouveau en architecture libre dit flexible.

L'habitat flexible :

L'habitat flexible a fait son apparition dans l'architecture moderne grâce aux grands architectes de l'époque non seulement par leurs réputations mais surtout par leurs œuvres qu'on peut aujourd'hui distinguer ce type d'habitat.

L'un des pionniers d'architecture moderne a cité dans ce concerne qui a entre la flexibilité dans le monde d'architecture est Frank Lloyd Wright. Avec ses principes de la fluidité d'espace et l'intégration libre au site aussi son expérience au japon et son appréciation de l'architecture japonaise que permettent le concept de plan ouvert et les murs coulissants, l'utilisation des matériaux naturels et l'aménagement modulaire inspiré du tatami, la Minka japonaise qui a beaucoup influence Wright .



Frank L Wright a développé son architecture qui s'inscrit dans la Prairie school (un mouvement architectural né aux Etats-Unis), ce développement vise la connexion avec la nature, le confort, et la modernité dans l'habitation. Généralement dans ces habitations, les pièces à vivre dont le séjour s'entend comme un seul espace. Ces espaces se situent principalement autour d'une grande cheminée, le cœur de la maison dans les rudes hivers nord-américains. Les murs sont filtrants, constitués d'une rangée continue de pièces vitrés pour offrir une vue panoramique sur un paysage souvent choisi strictement et laisser pénétrer l'air frais à la maison. La maison est protégée du soleil brûlant de l'été par des grands auvents en surplomb avec son aspect linéaire bas qui donne l'impression d'être ancré. Les travaux de Wright établissent les fondements d'une révolution architecturale à venir. Un portfolio de ses dessins et constructions apparues en 1910 et largement répandu peuvent avoir influencé les architectes modernistes comme Gropius, Le Corbusier, Mies van der Rohe, Behrens et bien d'autres.

L'architecte qui reste, le plus connu en France pour ses logements flexibles et modulables est sans doute Le Corbusier. Le langage architectural de ce pionnier d'architecture moderne était reconnu comme un style international avec ces œuvres basées sur cinq grands principes ; pilotis, fenêtres rideaux, l'agencement des murs et le plan libre de la structure ainsi que les toits plats utilisables (terrasses jardins). Ces principes révolutionnaires ont marqué une époque dans l'architecture, en plus de ca l'architecte a également conçu le mobilier de ces habitations, il assure donc de répondre davantage aux besoins et aux fonctions étant totalement personnalisé à l'habitat. Ce qui aussi intéressant dans les travaux de Le Corbusier, par rapport à l'architecture flexible est principalement son travail du module dans la cellule (l'unité d'habitation), qu'il a commencé à travailler depuis les années 20 et qui fait partie d'une réflexion théorique générale sur le logement collectif.



Le travail de Le Corbusier est répandu dans plusieurs villes européennes, mais aussi dans deux villes en France (Marseille et Firminy), et ces principes étaient la réponse pour la crise de logement après la guerre mondiale. Son idée était d'équiper ses habitations, son conception vise à réunir les logements avec tous les équipements collectifs dont l'habitant a besoin, en parle du commerce, écoles, jardins, bibliothèque, piscines...

Les expériences de ces deux piliers de l'architecture moderne ont montrées l'utilité de flexibilité architecturale dans l'habitat pour enrichir la conception intérieurement et extérieurement, ainsi que son rôle d'adapter l'habitation aux exigences variables des usagers.

Logement collectif, la flexibilité comme solution :

La réussite d'un projet d'habitat est liée d'une manière conditionnelle à l'investissement financier et en même temps de tous les acteurs du projet surtout le futur habitant, cette méthode est absolument juste mais nécessite beaucoup de temps, beaucoup de rendement financier pour exploiter les qualités de l'architecte dans la conception. Vu l'indisponibilité de ces conditions de nos jours, plusieurs architectes ont changés leurs façons de voir le logement et ont pensée à l'habitat flexible comme réponse des besoins de l'homme moderne, ils ne pensent plus au terme logement mais au terme espace.

La flexibilité architecturale est souvent considérée comme une solution efficace dans l'habitat collectif, car elle permet de répondre aux besoins changeants des occupants tout en maximisant l'utilisation de l'espace disponible. En effet, les modes de vie et les besoins des occupants d'un bâtiment collectif peuvent évoluer au fil du temps, et la flexibilité architecturale permet de s'adapter à ces changements sans nécessiter de coûteuses rénovations. Plusieurs stratégies peuvent être utilisées pour intégrer la flexibilité architecturale dans l'habitat collectif, notamment :

Conception modulaire : la conception modulaire permet de créer des unités d'habitation standardisées qui peuvent être facilement combinées ou séparées selon les besoins. Cela permet aux occupants de personnaliser leur espace de vie en fonction de leurs besoins, tout en maximisant l'utilisation de l'espace disponible.

Espaces multifonctionnels : l'utilisation d'espaces multifonctionnels, tels que des espaces de vie ouverts, permet aux occupants de changer facilement l'utilisation de l'espace en fonction de

leurs besoins. Par exemple, une pièce peut servir de chambre à coucher, de bureau ou de salle de séjour, selon les besoins de l'occupant.

Aménagements réversibles : les aménagements réversibles, tels que les cloisons amovibles, permettent aux occupants de modifier facilement la configuration de leur espace de vie sans avoir besoin de rénovations importantes.

Conception durable : la conception durable permet de créer des bâtiments qui sont flexibles et adaptables aux besoins changeants des occupants tout en minimisant l'impact environnemental. Par exemple, l'utilisation de matériaux durables et la conception axée sur l'utilisation d'énergie renouvelable...

Bibliographie :

Les site web :

- 1) <https://store.magenest.com/blog/what-is-an-entrepreneur/>
- 2) <https://www.maisonscompere.be/entrepreneur-en-batiment-2/>
- 3) <https://www.bam.archi/magazine/renovation-architecte-vs-entrepreneur>
- 4) <https://ak.picdn.net/shutterstock/videos/26162918/thumb/12.jpg>
- 5) <https://fr.calameo.com/read/0017812892c3cf55a6787>
- 6) <https://www.mhuv.gov.dz/fr/services-deconcentres/#:~:text=La%20Direction%20de%20l'Urbanisme,architecture%20et%20de%20la%20construction.>
- 7) <https://fr.calameo.com/read/0008998695d003b99e70b>
- 8) https://www.ctc-dz.org/controle_technique/Mission2/
- 9) <https://fr.wikipedia.org/wiki/Subvention>
- 10) https://les-aides.fr/aide/RkF_3w/drac/aide-a-la-diffusion-de-l-architecture-contemporaine-a-la-mise-en-place-de-manifestations-et-d-evenements-et-d-aide-a-la-profession-d-architecte.html
- 11) <https://www.cnrtl.fr/definition/habitant>
- 12) <https://www.hab-fab.com/collectivites/8-les-grands-principes-de-l-habitat-participatif>
- 13) : www.wohnprojekt-wien.at
- 14) <https://architectuul.com/architecture/wohnprojekt-wien>
- 15) <https://www.hab-fab.com/collectivites/8-les-grands-principes-de-l-habitat-participatif>
- 16) <https://www.logisneuf.com/definition-habitat-participatif.html>
- 17) <https://www.inc-conso.fr/content/logement/habiter-en-participant-tout-savoir-sur-lhabitat-participatif>
- 18) fr.calameo.com/read/OC
- 19) <https://fr.calameo.com/read/OC>
- 20) 01:14 fr.slideshare.net/IslamA
- 21) https://www.archdaily.com/587590/coop-housing-project-at-the-river-spreefeld-carpaneto-architekten-fatkoehl-architekten-bararchitekten?ad_source=myarchdaily&ad_medium=bookmark-show&ad_content=other-user
- 22) https://issuu.com/oliviermarchyllie/docs/marchyllie_me_moire_hmonp/s/10990707

Les ouvrage :

- 1) L'habitat participatif : une nouvelle façon de penser et de produire le logement.
- 2) L'HABITAT PARTICIPATIF COMMENT CONCEVOIR L'HABITAT AUTREMENT ?
- 3) Architecture évolutive / flexible par Xb architectes - version 1.
- 4) Berlin - A selfmade culture Future-oriented self-initiated co-housing and residential projects Article par: Salma Khamis (Architecte)

Les mémoires :

- 1) MEMOIRE DE FIN D'ETUDE DE COHOUSING A ORAN ZOOM SUR L'HABITAT PARTICIPATIF ET REFLEXIVITE DES HABITANTS –université mostaganem Présenté par : Mr:zemouli djaafar Mr: choukari abdelkader -25/ 05 / 2017
- 2) L'habitat groupe participatif ou comment vivre ensemble, chacun chez soi, master 2 audit-université rennes. LICATA , Alessandro, cohousing et community land trust :de nouvelles solutions ? (isacf,la cambre- horta,memmoire de fin d'étude,sous dir du prof. Nadia casabella.1013
- 3) Mémoire de fin d'études : "L'habitat groupé participatif comme modèle adaptatif d'habitat durable. Réflexion par l'interview et l'analyse de terrain"-Auteur : Matagne, Quentin-2019-2020.

Les organismes :

Direction de l'urbanisme de Mostaganem.

Document officiel :

Pos et pdau de Mostaganem

VIDEOGRAPHIE :

<https://youtu.be/ZaVKnVLcEDs>

